00032443

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

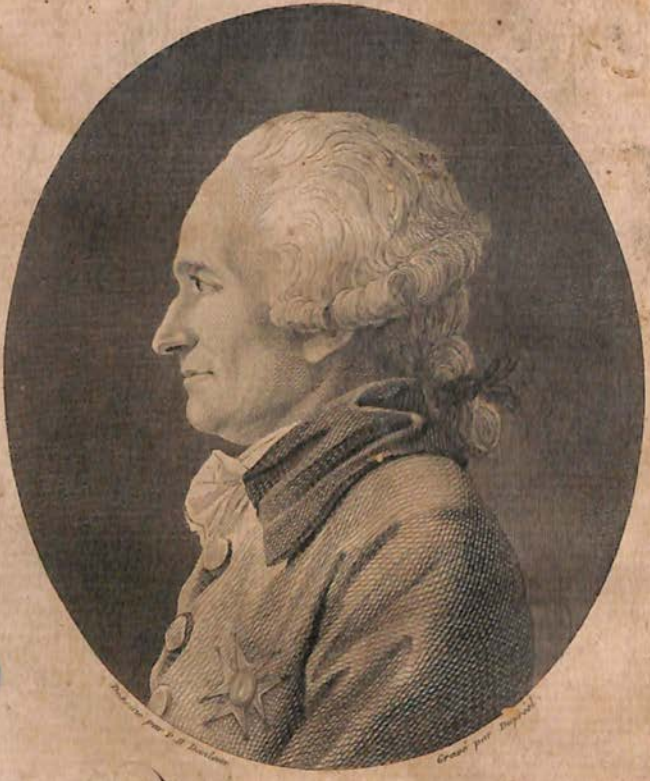

Pierre Victor, Baron de Besenva

Mort au Mois de Juin 1791, à l'âge de 70 Ans.

MÉMOIRES

DE M. LE BARON

DE BESENVAL,

Lieutenant-Général des Armées du Roi, sous Louis XV et Louis XVI, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Haguenau, Commandant des Provinces de l'Intérieur, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, *etc.*;

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

IMPRIMÉS SUR SON MANUSCRIT ORIGINAL,

Et publiés par son Exécuteur Testamentaire.

Contenant beaucoup de Particularités et d'Anecdotes sur la Cour, sur les Ministres et les Règnes de Louis XV et Louis XVI, et sur les Événemens du temps.

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE SUR LA VIE DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

32443 a

LIBRARY OF THE ROYAL BOMBAY BRANCH OF THE ASIATIC SOCIETY

A PARIS,

Chez F. Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 31.

AN TREIZIÈME (1805.)

Ces Mémoires, (qui sont en vente actuellement), forment 3 volumes *in*-8°., de 1200 pages, imprimés sur beaux caractères neufs, et papier carré fin d'Auvergne; avec le Portrait de M. *de Besenval*, gravé en taille-douce par *Dupréel*, et d'une ressemblance parfaite. Prix, 12 francs pour Paris; et 15 francs pour recevoir les 3 volumes, *francs de port par la poste*, dans les Départemens. L'argent et les lettres d'avis, qu'il faut *affranchir*, seront adressés à M. Buisson, *Libraire*, *rue Hautefeuille*, n°. 31, A Paris.

00032443

Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux, (conformément à la loi du premier Germinal an XIII, relative aux Ouvrages Posthumes), tout Contrefacteur, Distributeur ou Débitant d'Editions contrefaites. En conséquence, deux Exemplaires de ces Mémoires ont été déposés à la Bibliothèque impériale. Paris, 30 Thermidor an XIII.

F. BUISSON.

DE L'IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME,
RUE DE SORBONNE, n°. 4.

AVERTISSEMENT

De M. A. J. DE SÉGUR, Exécuteur Testamentaire de M. le Baron DE BESENVAL.

MALGRÉ la volonté du Testateur, j'aurois peut-être, pour des raisons qu'on pénétrera sans peine, reculé indéfiniment la publication de ces Mémoires ; mais un événement inattendu m'a forcé de les mettre au jour.

Quand je fus conduit en prison, sous le règne de la Terreur, je n'eus qu'un instant pour chercher à sauver ce Manuscrit précieux, de la main des Révolutionnaires. Une Personne m'assuroit avoir un ami, dont les moyens étoient certains pour préserver ces Mémoires de tout accident ; je les lui confiai. Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'après un an de détention, ayant redemandé ces Papiers, j'appris qu'on avoit violé mon dépôt ; que l'on avoit tiré furtivement une copie rapide, et nécessairement tronquée, de quelques Chapitres !

La Personne qui m'offensoit si grièvement m'avoit rendu le plus grand service,

dans une importante occasion : je me contentai de réclamations vives, mais qui, furent infructueuses.

N'obtenant rien, je passai plusieurs années dans une grande perplexité. J'entendois dire : que l'on avoit vu des morceaux des Mémoires de M. de Besenval ; que l'on devoit en avoir quelques autres fragmens, etc. *Enfin, depuis un an, les bruits sont devenus plus inquiétans : quelques Libraires parloient sourdement d'impression. Ce seul mot m'a décidé. Craignant qu'il ne parût quelqu'Ouvrage informe, sous le titre de* Mémoires de M. de Besenval, *je me suis empressé de parer ce coup, en les publiant.*

Je déclare donc, comme Exécuteur Testamentaire de M. de Besenval, *et seul héritier de son Manuscrit, que les* Mémoires de M. le Baron de BESENVAL, imprimés et publiés par M. BUISSON, Libraire, *sont les seuls authentiques ; que tous autres qui pourroient paroître, sont absolument faux et controuvés.*

A Paris, ce 25 Floréal an XIII (15 Mai 1805.)

A. J. SÉGUR.

NOTICE

NOTICE

SUR

M. LE BARON DE BESENVAL.

PIERRE-VICTOR, BARON DE BESENVAL, naquit à Soleure d'une famille patricienne, originaire de Savoie. Son père fut envoyé par Louis XIV, près de Charles XII, et d'Auguste, roi de Pologne. Revenu de cette mission, il reprit la carrière des armes. Il est mort lieutenant-général, et colonel du régiment des Gardes-Suisses.

M. *de Besenval* son fils entra dans

le régiment des Gardes à neuf ans, en qualité de cadet; à treize ans il fit la campagne de 1735; il acheva la campagne de 1748, en Bohême, aide-de-camp du feu maréchal de Broglie.

La guerre se ralluma. M. *de Besenval* ne tarda pas à se distinguer, notamment à l'attaque d'une redoute, qui fut un moment très-brillant pour lui.

On tenoit beaucoup à prendre ce poste; on avoit inutilement perdu beaucoup de monde pour s'en rendre maître; enfin, le général résolut de faire faire une nouvelle attaque par l'élite des grenadiers : le jeune *Besenval* obtint, de ses chefs, l'être de cette expédition périlleuse.

On connoît la bravoure des Suisses. En dépit du feu qui les foudroyoit, ils s'approchent de la redoute, ils se précipitent dans le fossé, cherchent à gravir le parapet; M. *de Besenval*, en un instant, a déjà gagné le premier rang, il est à la tête des grenadiers; malgré le feu le plus terrible, il monte à la muraille, il gravit, avec effort, se soutenant à peine sur ses mains ensanglantées par les pointes du rocher. Tout-à-coup, il se retourne et dit aux grenadiers, avec une gaieté piquante: « Morbleu! camarades, cette situa-» tion-ci n'est pas commode; savez-» vous bien que s'il n'y avoit pas des » coups de fusils à gagner, on n'y » tiendroit pas! » Ce seul mot ranime

des hommes qui commençoient à se décourager; on redouble d'ardeur, de persévérance; bientôt, après une perte affreuse des plus braves gens, la redoute est emportée; M. *de Besenval* saute le premier sur le rempart.

On juge qu'une pareille conduite fut remarquée: le mot du jeune *Besenval* étoit dans toutes les bouches. Il fut loué, recherché par ses camarades, avancé par ses chefs; et la modestie simple, naturelle, la gaieté pleine de franchise avec laquelle il reçut le juste prix de cette action, parurent encore en doubler la valeur.

Il parvint rapidement au grade de maréchal-de-camp, et fit la guerre de 1757, comme aide-de-camp de

M. le duc d'Orléans, père du dernier.

Ce fut pendant la paix, que M. *de Besenval*, que son nom et sa place au régiment des Gardes-Suisses appeloient à la Cour, fit connoissance avec ce Prince, qui le prit dans la plus vive amitié.

Cet instant valut à M. *de Besenval* des succès d'un autre genre. S'il avoit tout ce qu'il falloit pour réussir dans les camps, par sa bravoure, par cette manière si rare de tout animer autour de lui, de charmer ses camarades par ses saillies, d'encourager ses inférieurs par ses exemples, de plaire à ses chefs par l'intelligence et l'activité qu'il montre sans cesse, il possédoit aussi la grâce, l'esprit, la finesse, le bon

goût qui séduisent dans les Cours ; en un mot, il étoit difficile de réunir plus d'avantages et de dons de la nature.

M. *de Besenval* joignoit à la taille la plus imposante, une figure pleine de charmes dans sa jeunesse, et de dignité dans un âge avancé.

Il avoit de grands défauts et de grandes qualités. La violence de son caractère étoit extrême ; il avoit inutilement tenté, dans sa jeunesse, de le vaincre, et l'impossibilité d'y réussir, l'avoit déterminé, disoit-il, à s'y livrer sans réserve, comme à des accès impossibles à réprimer, et dont il aimoit mieux se débarrasser promptement.

Quand sa fougue étoit passée, il

ne restoit pas dans son ame la plus légère trace de ressentiment, et souvent l'objet de sa colère et de ses brusqueries, devenoit tout-à-coup celui de ses caresses et de ses bienfaits.

Je dois rapporter un trait qui peint mieux son caractère, que tout ce que je pourrois dire.

Il avoit un vieux valet-de-chambre, appelé *Blanchard*, qui l'avoit vu naître, ayant servi son père. Cet homme, un peu cassé par l'âge et les infirmités, étoit dans la maison sur le pied plutôt d'un vieil ami, que d'un ancien domestique. Il ne mangeoit plus à l'office, mais chez lui; son appartement étoit au midi: son service se réduisoit à des détails qui pouvoient l'occuper, le distraire

sans le fatiguer, comme d'arroser quelques gradins de fleurs, de nettoyer des bagues, des boîtes. On lui donnoit par jour une commission facile au dehors, pour qu'il fît le peu d'exercice nécessaire à sa santé; en un mot, cet homme étoit heureux, si quatre-vingts ans et le bonheur peuvent marcher de compagnie.

On trouve, dans tous ces soins, les preuves de cette bonté rare de M. *de Besenval*, qui rachetoit les inconvéniens de son défaut dominant. Mais le pauvre *Blanchard* lui-même n'étoit pas à l'abri des vivacités d'un maître qu'il adoroit.

Un jour on apporte à M. *de Besenval* un beau jasmin du Cap, qu'il destinoit à la Reine; il sortoit: il le con-

fie à *Blanchard*, en lui recommandant de l'arroser. Voilà le bon homme occupé de sa fleur; mais son attention ne le préserve pas d'une mal-adresse. Le pot glisse, tombe, se brise; la tige, la fleur, tout est en morceaux! M. *de Besenval* rentre dans ce moment; il court à son jasmin: à la vue de ce désordre, il entre dans une colère qui bientôt se change en fureur; le vieillard veut fuir, son maître le retient et l'accable de reproches.

La journée se passe, et la fureur de M. *de Besenval* encore plus vîte. Il envoie plusieurs fois à la porte de *Blanchard*, pour savoir de ses nouvelles; on lui répond qu'il est couché: cela l'inquiète, le tourmente toute la nuit. Le matin il sonne; *Blanchard*

entre dans sa chambre, et lui dit : « Monsieur le baron, je viens vous » demander une grâce, c'est la per- » mission de me retirer chez mes » parens. »

Comment ! répond M. *de Besenval*, avec emportement : « Vous » voulez me quitter ! Vous resterez, » monsieur ; nous devons vivre et » mourir ensemble. — Non, mon- » sieur le baron, je sens que je vous » deviens odieux, je vieillis trop, et » ne puis qu'exciter, par mes lan- » teurs, la violence de votre carac- » tère.... Vous m'avez comblé de » biens, de bontés ; je vous verrai » sans cesse ; mais ne logeant pas ici, » n'étant plus chargé de rien, nous » éviterons tous deux ces scènes qui

» nous tuent. — Eh bien, monsieur, » répond le baron, les larmes aux » yeux, c'est donc un parti pris ? il » faut nous séparer ? Vous étiez à » mon père, votre femme m'a nourri, » vous êtes plus ancien que moi dans » la maison, c'est à moi à m'en aller; » je reviendrai, quand vous pourrez » supporter mes défauts. » — A ces mots, il prend sa canne, son chapeau, quitte la chambre et veut sortir. Mais bientôt le bon *Blanchard*, touché [illegible] trait inattendu, se précipite à [illegible]eds devant la porte. Son maître [illegible]lève, le serre dans ses bras; ils [illegible]lent en larmes, et jurent tous [illegible]ux de ne jamais se quitter.

[illegible] caractère de M. *de* [illegible]*al*. Parlons à présent de son

On ne peut se dissimuler qu'il étoit plus brillant que profond, plus naturel que cultivé.

Le tact subtil et fin qu'il possédoit, lui faisant souvent tout deviner, couvroit son peu de savoir, et peut-être l'avoit égaré, par la facilité qu'il trouvoit à parler souvent de ce qu'il ignoroit. Il croyoit qu'un homme du monde pouvoit aisément se passer d'instruction, et que c'étoit sur son métier que devoient porter toutes ses études.

On retrouvera l'inconvénien[illegible] ce système dans la lecture de ses Mémoires qui sont écrits avec natu[illegible] mais avec négligence. On y reconnoîtra ici, tra la plume d'un homme qui nous voit absolument comme on pas qui

qui sans cesse emploie des locutions que le langage familier adopte, mais que le style et la composition réprouvent.

M. *de Besenval* suivoit la même marche dans l'amour très-vif qu'il eut pour les Arts, et qu'il adora sans les étudier ni les approfondir; mais ce tact si sûr dont je parlois tout-à-l'heure, joint au goût le plus rare, vint à son secours, et présida tant au choix d'un superbe cabinet qu'il forma, qu'à ses avis motivés, dans *l'Académie de peinture*, dont il étoit Membre honoraire.

Les Artistes qu'il aimoit et protégeoit, et dont il étoit chéri, tant par ses qualités que par les services qu'il leur rendoit, étoient souvent surpris

de l'intelligence avec laquelle il parloit de leur art; et j'ai plusieurs fois entendu des Sculpteurs, des Peintres, des Architectes, avouer qu'ils avoient dû des idées et des succès à ses conseils éclairés.

M. *de Besenval* se livra tour à tour à la guerre, aux arts, à l'amitié. Il eut des amis dans toutes les classes, et beaucoup de considération. Une grande fortune, des dignités, de la faveur, achevèrent de completter le brillant de son existence.

Parmi tant de qualités que possédoit M. *de Besenval*, il en est une, si toutefois elle peut porter ce nom, que j'ai voulu nommer la dernière; c'est un bonheur dont il jouit constamment.

Recherchant le péril, ardent à s'exposer, il ne reçut jamais la plus légère blessure. Rien de ce qu'il entreprit n'échoua. Arraché, par miracle, des mains du peuple, en 1789, il essuie les horreurs d'un Procès criminel, et son étoile combat l'acharnement d'un Comité des recherches qui vouloit sa mort. Il revient au sein de ses amis pour passer quelques momens paisibles, et c'est là, qu'une maladie lente, mais peu douloureuse, termina sa carrière, à l'instant où il n'avoit plus à voir que des évènemens faits pour le désespérer.

Le baron *de Besenval* ne laisse à la société que d'honorables souvenirs;

les Militaires y songent avec estime, les Arts le regrettent, sa Famille s'en glorifie, ses Amis le pleureront toujours.

ALEX.-JOSEPH SÉGUR.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

ET

ANECDOTES

HISTORIQUES ET POLITIQUES.

Des Suisses, et du changement de leur constitution politique en France, en 1764 (1).

Les Suisses n'ont pas l'avantage de l'éducation qui pouvoit réprimer en eux, ou du moins sauver les apparences des défauts avec lesquels ils sont nés. La valeur, la patience et la fidélité sont les qualités par lesquelles ils se sont toujours distingués.

L'association helvétique formée par le courage et les vertus simples de quelques

(1) Écrit en 1773.

paysans excités à la révolte par la tyrannie féroce de la maison d'Autriche: l'association helvétique, dis-je, fut toujours divisée en de trop petites parties, pour pouvoir, en réunissant ses forces et son industrie, produire la puissance dont elle est susceptible. Elle est assujétie à des administrations trop bornées et trop multipliées, pour que des volontés sans cesse en opposition, et qui gouvernent d'après différens principes, opèrent ce que la nature du pays et l'espèce d'hommes pourroient produire.

Le sol de la Suisse est excellent et propre à toutes sortes de productions; ses montagnes sont remplies de mines; les grands fleuves qui prennent leur source dans son sein, dont les uns aboutissent à l'Océan, et les autres à la Méditerranée, ainsi que les lacs dont elle est coupée, facilitent le transport et l'exportation: sa situation entre l'Allemagne, l'Italie et la France, la nature de ses habitans patiens et assez industrieux, tout en un mot devroit y faire fleurir le commerce, et y attirer une grande

partie de l'argent de l'Europe; ce qui la mettroit à même d'avoir une armée (d'autant plus aisément, que la population y est très-considérable), et de jouer un très-grand rôle dans le système politique. Mais, comme je l'ai déjà dit, la multiplicité d'administrations sera toujours un obstacle invincible à tout ce que la nature semble avoir prodigué à la Suisse, tant pour sa position, sa fertilité, que pour ses autres avantages.

Toute son industrie se borne à élever des bestiaux, des chevaux, et à faire des fromages. Récemment, plusieurs cantons ont établi différentes manufactures, mais qui n'ont eu aucun succès, par le peu d'intelligence que les Suisses y ont mis, par la tromperie des étrangers auxquels ils ont donné leur confiance, et l'indifférence du Gouvernement pour ces établissemens. Il n'y a que le canton de Zurich qui semble mieux entendre cette partie. Je ne parle point de Basle qui de tout temps a été commerçant, et qu'à proprement parler, on ne doit pas regarder comme faisant partie de

la Suisse, par sa position hors de la chaîne de montagnes qui lui sert de rempart, et sa façon de penser entièrement mercantile, Genève, qui n'est qu'alliée des treize cantons, voyoit ses citoyens atteindre à de très-grandes fortunes, au moyen du commerce; mais *Rousseau*, grâce à ses paradoxes qui ont occasionné de très-grands troubles dans cette ville, et Berne jalouse de son opulence, par des trames sourdes, ont interrompu la chaîne des affaires et du crédit, qui se renoue difficilement, lorsqu'elle est une fois rompue.

J'ai dit que la population étoit fort considérable en Suisse. Tout y contribue; la salubrité de l'air, la nature saine des alimens, qui se bornent, la plupart du temps, à du lait; l'aisance des paysans, la paix profonde dans laquelle ils en jouissent, tous ces différens objets forment un concours physique et moral infiniment avantageux à la propagation. Il est très-ordinaire d'y voir un paysan avoir douze, quatorze enfans et même davantage, et dans la vieillesse la plus avancée, la plus exempte d'in-

firmités et la plus vigoureuse, jouir de la satisfaction de voir à ses enfans la même fécondité.

Cet avantage qui en est un pour tous les pays, devient un inconvénient pour la Suisse, dont les bornes trop resserrées ne peuvent suffire à ses habitans. Dans des temps plus reculés, on auroit vu, à l'exemple des anciens peuples du nord, des nuées d'Helvétiens sortir de leurs montagnes, et faisant irruption dans quelque pays, en détruire les habitans pour s'y établir à leur place; mais les sociétés, à mesure quelles se sont éclairées, ont pris des précautions qui les mettent à l'abri de semblables événemens. Quelle ressource restoit-il donc à la Suisse? celle qu'elle a prise, de fournir des troupes aux Puissances dont l'intérêt ou les besoins leur ont fait desirer d'en avoir. Par ce moyen elle s'est débarrassée du trop d'hommes qu'elle ne pouvoit nourrir; elle a remis les choses dans une juste proportion, et établi une sorte de commerce qui répond au naturel belliqueux de ses habitans.

Dans les commencemens, les Suisses ne s'engageoient que pour une campagne, et revenoient hiverner chez eux, rapportant ce qu'ils avoient amassé de leur solde, et ce qu'ils avoient pu prendre sur l'ennemi. Charles VII fut le premier des rois de France qui sentit tous les avantages et les secours qu'il pouvoit tirer des Suisses. Il rechercha leur alliance, et conclut avec eux un traité, connu sous la dénomination de paix perpétuelle. Les privilèges les plus étendus, et les secours les plus efficaces furent mutuellement promis dans les alliances souvent renouvelées par les rois successeurs de Charles VII, à différentes époques, dont la dernière est en 1715, sous le règne de Louis XIV.

Henri IV plus pénétré de l'utilité réciproque que la France et la Suisse peuvent retirer de leur intelligence, a cherché à la cimenter davantage. Non-seulement il a confirmé tous les traités antérieurs mais il a fixé les Suisses à son service avec une solde permanente. Il a plus fait, il leur a confié la garde de sa per

sonne, en créant un régiment pour servir toujours auprès de lui. Le fameux Galati, du canton de Glaris, fut le premier colonel des Gardes-Suisses. Par la suite, on augmenta ce corps qui parvint bientôt au point où il est aujourd'hui. Successivement, des particuliers levèrent des régimens en Suisse, dont les uns furent avoués des cantons, d'autres furent créés sous des capitulations particulières. Quelques-uns aussi furent formés de compagnies avouées des cantons, auxquels le roi donna des états-majors et un colonel, à sa volonté. Enfin, le total des Suisses au service de France se monte actuellement à vingt-deux bataillons, sans compter le régiment des Gardes. La force de ces bataillons a varié, suivant le besoin qu'on a eu de troupes, ou la fantaisie des ministres.

L'exemple de la France a fait ouvrir les yeux à d'autres puissances, qui ont fait des capitulations avec les cantons, pour avoir de même des troupes; et ce qu'il y a de particulier, c'est que la France, loin

de traverser ces levées, si contraires à son intérêt, les a quelquefois favorisées, tant ont été médiocres les vues des ministres qui l'ont gouvernée.

La maison d'Autriche a cru de sa politique, pendant un temps, d'avoir un parti dans la Suisse, et d'en prendre des troupes à sa solde ; mais la cherté de leur entretien, les moyens bornés de cette maison, l'abondance de soldats que lui fournit ses possessions, l'ont fait renoncer à des secours, dont, en effet, elle peut se passer.

Les Hollandais, puissans en argent, mais manquant d'hommes, sur-tout de l'espèce de ceux qui font des soldats, a jeté les yeux sur la Suisse, et s'est procuré plusieurs régimens de cette nation, dont un porte le titre de Régiment des Gardes. La Hollande a trouvé d'autant moins de difficulté dans sa négociation, qu'elle s'est adressée aux cantons protestans ; et que la conformité de religion leur a aplani tous les obstacles. Annuellement, les recrues de ces régimens traversent la France, et il seroit bien aisé,

en leur interdisant ce chemin, et les obligeant de faire un détour considérable, exhorbitant en frais, de porter un coup mortel à ce service qui fait infiniment de tort à celui de France. Je l'ai inutilement proposé et même sollicité, pendant que j'étois inspecteur des Suisses et chargé de leur administration; jamais je n'ai pu l'obtenir, sans qu'on ait pu m'en articuler une raison valable.

L'Espagne qui manque toujours d'habitans, a eu aussi recours aux Suisses. Les cantons n'ont pas voulu lui accorder de troupes: mais des particuliers en ont levé, sur des capitulations faites en leur nom. Ce service ne fait aucun tort à celui de France, quant à la concurrence d'hommes. Il est absurde d'imaginer que ces régimens puissent se recruter de nationaux à une distance si grande, et sous un climat si différent. Aussi, ne sont-ils qu'un amas de déserteurs de tous les pays, sous la dénomination de régimens suisses; mais les états-majors et les officiers qui les composent, sont vraiment Suisses, tenant

aux premières familles de leurs cantons, ce qui fait que ce service se soutient, et que son crédit dans les sénats helvétiens l'emporte souvent sur celui de France.

Le roi de Naples a aussi des Suisses : le roi de Sardaigne en a plusieurs régimens. Ce service s'est établi de nos jours ; et loin que la France ait cherché à l'empêcher, M. de Bonac, alors ambassadeur du roi auprès des treize cantons, non-seulement le favorisait ouvertement, mais même on prétend qu'il y vendait des compagnies. Dans la dernière guerre contre le roi de Sardaigne, on a eu lieu de se repentir de cette conduite. Les régimens suisses ont toujours tenu la tête de l'armée de ce prince, et répandu bien du sang français. De tous ces différens services, il n'y en a qu'un qui soit raisonnable et solide, par la position et les avantages réciproques que les deux contractans en retirent, c'est celui de France. J'ai déjà démontré la nécessité où étoit la Suisse de se défaire de son trop de population. La proximité de la France lui en

fournit un moyen facile : car, indépendamment du service qui y procure aux gens d'une certaine espece des fortunes considérables, le droit exclusif d'y porter le baudrier, que les Suisses se sont arrogé et qui a passé en loi par l'usage, et la quantité de débouchés que donnent Paris et les provinces, font que tout Helvétien trouve à s'y employer d'une manière avantageuse. Les pensions que le roi fait aux cantons et à plusieurs particuliers, celles de retraites des officiers, que j'ai fait augmenter, celles pour les soldats, que j'ai établies pendant mon administration, et les frais considérables des recrues, apportent et font circuler en Suisse un argent qui la vivifie, sans faire tort à la France. Car ce même argent y rentre, par le moyen des bleds, dont la Suisse n'a pas assez, et des vins dont elle manque absolument. Elle n'a point de sel suffisamment; le roi en fait distribuer en présent à quelques cantons.

A tout ce que je viens de détailler, on peut ajouter la protection que la France accorde à la Suisse, tant pour

empêcher toute invasion du dehors, que pour maintenir l'équilibre et la paix dans l'intérieur. Voilà les avantages que la Suisse retire de la France : voyons maintenant ceux que la France retire de la Suisse.

La France en obtient d'excellentes troupes qu'elle pourroit porter à un nombre considérable, selon ses besoins; et suivant un calcul fort juste, chaque Suisse vaut trois hommes à la France : le soldat qu'elle acquiert, celui qu'elle ôte à ses ennemis, et le cultivateur qu'elle laisse aux campagnes. Sa population est augmentée de tous les Helvétiens qui s'expatrient, ce qui se monte à un total assez considérable; ses frontières, depuis Brisack jusqu'en Dauphiné, sont couvertes par la Suisse, position qui lui épargne des frais immenses d'entretien de places et de troupes, pour les garder.

D'après ces considérations, on croiroit que le ministère français auroit eu une attention suivie à ménager la Suisse, par la fidélité la plus scrupuleuse à remplir

ses engagemens, à maintenir les priviléges accordés, ainsi que l'ordre et la discipline dans les troupes helvétiques; mais il a montré sur cet objet la même négligence et la même incapacité que sur tant d'autres. Non-seulement il a fermé les yeux sur les liaisons que quelques puissances ont formées avec la Suisse, mais même il les a favorisées, comme je l'ai déjà dit. L'exécution de conditions fondées sur les traités les plus authentiques, a été ou éludée ou refusée de mauvaise foi, avec les propos les plus avantageux et les plus offensans, et rarement accordée, après une longue suite de sollicitations aussi fâcheuses que révoltantes. Les troupes ont essuyé tant de vicissitudes et de réformes, que les capitaines, ne pouvant plus se soutenir, ont cherché dans l'industrie ce qu'ils ne pouvoient plus trouver dans leur traitement. Dès cet instant, toute émulation et tout point d'honneur ont disparu dans les régimens suisses. Les troupes n'ont plus été considérées par leurs officiers, que comme

des fermes qu'il falloit mettre en valeur; les brigandages les plus indécens ont été introduits et soufferts ; les compagnies n'ont plus été recrutées que de sujets du roi, que le capitaine avoit à meilleur marché que les nationaux; et par un vice dans la constitution du service, la plupart de ces compagnies étant considérées comme patrimoine et devenant héréditaires dans les familles suisses, celles qui n'en avoient point passoient dans d'autres services: ce qui faisoit que tout le subalterne de celui de France n'étoit rempli que par des gens de fortune, des soldats revêtus, qui, par laps de temps, parvenoient aux premiers emplois. Un militaire de la sorte n'étoit guères propre à soutenir la réputation que s'étoient faite, à tant de titres, les anciens Suisses. Aussi, dans plusieurs occasions, ceux des régimens suisses qui étoient les plus mal composés firent bien voir qu'ils étoient dégénérés.

Quoique jeune encore, je gémissois dans le fond de mon ame, de voir la décadence d'un service auquel j'étois attaché, et que

ma nation ternît l'éclat dont elle avoit toujours brillé. Je me promis bien de tout employer pour lui rendre son lustre, et pour resserrer les nœuds qui l'avoient toujours unie à la France. Considérant que c'étoit le plus grand service que je pusse rendre à l'un et à l'autre, au moindre prétexte, j'élevois ma voix ; mais que pouvois-je? je n'occupois point un emploi qui me donnât le droit d'être écouté ; et, quand je l'aurois eu, je me se serois vu borné à réformer quelques abus, tandis qu'il falloit saper le mal par ses fondemens : car, en France, ce n'est pas le tout que d'avoir des places et de bonnes intentions ; il faut encore être aidé par les circonstances.

On m'avoit envoyé, la campagne de 1758, commander sur la Meuse, avec un corps de troupes à mes ordres. Ma mission étoit d'éclairer toute cette partie, et de couvrir les Pays-Bas. J'avois eu beaucoup de relations avec Liége; et Durand d'Aubigni, qui y étoit ministre du roi, me dit que ce petit État qui avoit trois

régimens soudoyés par la France, desiroit avoir pour eux un inspecteur particulier : il me conseilla de demander cette place. Tout ce qui pouvoit me procurer des détails militaires trouvoit aisément accès auprès de moi. J'écrivis au maréchal de Belisle, et je fus soutenu par Daubigni qui lui manda que la régence de Liége desiroit m'avoir. Le maréchal me répondit honnêtement; mais il me fit entendre que ma proposition ne pouvoit être accueillie, attendu qu'on ne créeroit pas un inspecteur pour aussi peu de troupes.

Cet objet manqué, je songeai à être inspecteur des Suisses, et j'en écrivis de même au maréchal de Belisle, qui, dans sa réponse, me parut fâché que j'eusse parlé trop tard. A la sollicitation du chevalier Courten, il avait promis cette place à M. de Castella, colonel suisse. Je ne me tins pas pour éconduit; je continuai à solliciter, et tant de gens de mes amis en parlèrent au maréchal pendant l'hiver, qu'il se trouva également embarrassé et de me refuser et de manquer de parole

au

au chevalier Courten. Les choses furent poussées si loin, que ce dernier vint me trouver, et me dit qu'il me demandoit conseil sur sa conduite, me promettant de la diriger d'après ce que je déciderois. Il m'exposa qu'ayant eu une parole formelle du maréchal de Belisle pour M. de Castella, il ne croyoit pas pouvoir *s'en désister;* que cependant, si je le pensois, il le feroit. Je lui répondis, qu'il s'y prenoit de la seule façon possible pour assurer la place à M. de Castella; que puisqu'il me demandoit mon avis, je croyois qu'il ne devoit jamais *rendre la parole qu'il avoit*, et que, d'après l'ouverture honnête qu'il me faisoit, c'étoit moi qui me *désistois, qu'il pouvoit le dire au Maréchal, de ma part.* En effet, M. de Castella fut fait, en 1760, le premier inspecteur que les Suisses aient eu. Le maréchal de Belisle mourut, l'hiver de cette même année. M. le duc de Choiseul lui succéda dans le ministère de la Guerre. Je commandai le régiment des Gardes-Suisses pendant la campagne de 1761.

M'étant rencontré avec M. de Castella, il me parut fort las de sa charge, pour laquelle, en effet, il étoit peu propre, et me promit de me la céder, sous la condition de lui procurer un bon dédommagement. Ami intime de M. de Choiseul qui obtint la charge de colonel-général des Suisses, dont se démit M. le comte d'Eu, au commencement de 1762, il ne me fut pas difficile de faire l'arrangement, et à sa réception de colonel-général, il me fit remercier le roi, de l'inspection des Suisses.

Parvenu au poste qui pouvoit me faciliter les moyens de remplir l'idée que j'avois toujours eue, de remettre le service des Suisses en France sur un bon pied, et de rendre à ma nation son premier lustre; ami de M. de Choiseul, qui réunissoit le généralat des Suisses au ministère de la Guerre, et dont le caractère n'étoit pas de s'effrayer de renverser une constitution, pour en créer une nouvelle, je ne songeai plus qu'à profiter du concours heureux de tant de circonstances pour atteindre le but que

je m'étois proposé. Il s'y rencontroit cependant bien des difficultés.

Pour exiger beaucoup des militaires suisses, il falloit leur faire un excellent traitement, ce qui étoit fort cher. Il étoit nécessaire de passer par dessus l'autorité et les préjugés des cantons ; chose fort difficile avec de petits souverains, jaloux de leur pouvoir. Il étoit indispensable d'attaquer l'autorité des colonels, qui en abusoient, soit pour vendre les emplois de leurs régimens, soit pour y placer des sujets qui n'étoient pas faits pour les remplir ; de mettre de l'honneur et de l'émulation parmi des officiers qui étoient devenus des fermiers, et de refondre des régimens mal composés, mal tenus, sans discipline, obérés de dettes.

Tous ces différens objets ne m'effrayèrent pas. Pour ne point effaroucher ni le ministre, ni les bureaux, qu'il étoit nécessaire de ménager encore plus que lui, je n'eus garde de dire tout d'un coup où j'en voulois venir ; mais, engageant peu à peu les choses, insensiblement, je parvins

à faire faire aux Suisses le meilleur traitement dont ils aient encore joui. Cette manière est la plus sûre de traiter avec les hommes en général, et les Français, en particulier. Il y a peu de têtes qui sachent calculer juste l'étendue d'un projet, quand bien même elles l'auroient enfanté; à plus forte raison, lorsqu'il est l'ouvrage d'un autre. Tout montrer du premier coup-d'œil, c'est offusquer l'esprit de celui qui écoute, et faire prendre à son imagination la place des combinaisons; et, dans ce cas, l'imagination ne manque jamais de voir des monstres, où il n'y a que des choses nécessaires et bien calculées. D'ailleurs, tout homme en place ne veut point être dirigé; il souffre bien qu'on lui présente une idée, mais non pas qu'on la lui dicte. Un homme adroit doit avoir pour maxime d'intéresser l'amour-propre de celui de qui dépend le succès de son projet; et en lui laissant détailler les moyens, le mettre à même de croire que c'est lui qui l'exécute, et, pour ainsi dire, qui l'a imaginé. Une fois à ce point, plus on lui présentera de difficultés,

plus on sera sûr d'obtenir, et de pousser les choses même au-delà de ce qu'on auroit osé espérer.

A l'égard des cantons, je conseillai à M. de Choiseul d'aller en avant sur une infinité d'objets, sans s'embarrasser de leurs opinions, ni même de leurs représentations; et dans les points où l'on avoit absolument besoin de leur consentement, au lieu de s'adresser à la diète, c'est-à-dire, à l'assemblée annuelle des députés de chaque canton, où se traitent les affaires qui intéressent toute la Suisse, de tâcher de faire adopter les choses qu'on desiroit, par les cantons où la France a le plus de partisans et de crédit; certain que par jalousie, ou par crainte, les autres adopteroient promptement le même système. En suivant cette marche, on parvint facilement et très-promptement à tout ce qu'on voulut, et à des choses qui n'auroient jamais passé par tout autre moyen. Il en résulta une nouvelle capitulation utile à la France, avantageuse à la Suisse, et les vices de l'ancienne furent détruits.

Quant à la partie militaire, je m'en chargeai seul; et, persuadé que le moyen le plus efficace et le plus prompt pour combattre le relâchement, est la sévérité, je l'employai dès le premier instant. Je la poussai même jusqu'à la dureté dans les propos et les traitemens; et en très-peu de temps, l'insubordination et l'indiscipline firent place à la plus grande régularité.

En procurant au roi de bonnes troupes, je me faisois une multitude d'ennemis. Un réformateur est toujours haï; il l'est plus ouvertement, lorsqu'il calcule moins les formes. Aux mécontens que je faisois, se joignirent tous les partisans des autres services établis en Suisse, que j'ai détaillés plus haut. Ils sentoient de reste que les avantages que je procurois à celui de France, étoit un coup mortel pour eux, et que dorénavant ce dernier auroit la préférence sur tous les autres. Les cantons engagés, sans presque s'en être aperçus, avoient signé la nouvelle constitution, de manière qu'ils ne pouvoient revenir contre un consentement aussi formel.

Berne sur-tout, qui ne perd jamais de vue ses projets d'envahissement, outrée de voir les liens de la Suisse se renouer avec la France, qui peut seule s'opposer aux desseins que ce canton espère toujours effectuer un jour; Berne, dis-je, par des émissaires, fomentoit les mécontentemens, excitoit une grande fermentation, qui cependant ne pouvoit rien produire de la part des cantons, liés par leurs signatures, mais qui retomba totalement sur le parti français et sur moi. On s'imagina que, comme j'avois été l'ame de tous les nouveaux arrangemens, en me renversant, on détruiroit aisément l'édifice; et l'on ne songea plus qu'à en chercher les moyens. Ils ne sont jamais difficiles contre un particulier, lorsque, dans une monarchie, ils émanent de l'administration, et, dans une république, lorsqu'un parti est certain du plus grand nombre de voix au sénat. Jusques-là le parti de la France avoit toujours été le dominant dans mon canton (1); mais les émissaires de Berne,

(1) Celui de Soleure.

les partisans du service d'Espagne, et les mécontens que j'avois faits, se réunirent sourdement, pour éclater dans l'occasion, et me porter un coup, ainsi qu'à l'avoyer de Roll, mon parent, chef du parti français, qui, depuis longtemps, avoit la prépondérance dans le canton de Soleure, et qui, par conséquent, avoit fait bien des jaloux. Tous ces conjurés furent merveilleusement secondés par l'incapacité du chevalier de Botteville, ambassadeur du roi en Suisse, et par le caractère foible de l'avoyer de Roll. Ni l'un ni l'autre n'eurent aucun avis de ce qui se tramoit. Ils furent également trompés par des dehors humbles et soumis, sous lesquels les Suisses, plus que toute autre nation, savent cacher leur haine et leurs desseins.

Ce fut dans ces circonstances que je fis un voyage à Soleure, où je n'avois pas été depuis bien des années. Je crus nécessaire, pour mettre la dernière main à un ouvrage que j'avois si bien conduit jusques-là. D'ailleurs, aimant ma patrie,

et désirant lui être utile, j'avois une infinité de projets pour son avantage, que ma position me permettoit de former, et qui demandoient ma présence. J'y fus reçu avec des témoignages de considération faits pour me flatter, d'autant que je croyois les mériter. Ceux qui furent, dans la suite, les plus acharnés contre moi, furent ceux qui me prévinrent davantage. En m'occupant jour et nuit, à Soleure, des affaires du roi, j'y jetai les fondemens de plusieurs établissemens utiles. L'ignorance étant extrême en Suisse, j'établis une bibliothèque publique, où je commençai par placer quatre mille volumes. En un mot, mettant tous les instans à profit, je tâchois de mériter la reconnaissance que je supposois à mes compatriotes, reconnoissance dont ils me montroient tous les dehors, tandis qu'ils ne cherchoient, ainsi que je l'ai su depuis, qu'à tourner à mal tout ce que je faisois, empoisonnant mes actions et mes moindres propos, auxquels ils donnoient une tournure fâcheuse vis-à-vis du peuple et

des bourgeois de la seconde classe, pour les convaincre que je tendois à la domination : atrocité grossière, mais facile à persuader à la multitude qui croit toujours tout, sur-tout à celle de Suisse, plus féroce et plus jalouse de sa liberté, qu'aucune autre.

Mes ennemis se servirent d'un événement assez simple, pour accréditer cette opinion. Il est d'usage, dans le canton de Fribourg, lorsque quelque compatriote, membre des deux-cents, se distingue, de lui *accorder le fauteuil* dans le sénat : car il n'y siége ordinairement que sur un banc. La chose n'avoit point encore eu d'exemple à Soleure. L'avoyer de Roll, assez accoutumé à faire passer ce qu'il vouloit, imagina que comme il y avoit déjà quelque temps que j'étois dans les deux-cents, il pourroit innover cette distinction, en ma faveur. Pour ne point faire de jaloux, il voulut la faire accorder aussi en même temps au fils de l'avoyer Buch, chef du parti espagnol, colonel d'un régiment, et maréchal de camp, en Espagne. Tandis

qu'il travailloit à nous procurer cet agrément, les mêmes gens qui lui promettoient leurs voix, couroient toutes les nuits pour répandre l'alarme par-tout, disant qu'on touchoit au moment de la catastrophe; que c'en étoit fait de la liberté, si j'obtenois ce point. En un mot, on mit la plus grande terreur dans les esprits; et les mêmes précautions furent prises pour le jour où l'on devoit parler de mon fauteuil dans le conseil, comme s'il devoit, ce jour-là, éclater une conspiration. On ne doit pas s'étonner de l'importance que mes ennemis, et ceux de l'avoyer de Roll, mettoient à cette misère; ils savoient que nous ne leur donnerions jamais matière à nous taxer, avec justice.

Enfin, l'instant arriva où tant de menées devoient avoir leur effet. L'avoyer de Roll fit, dans le conseil, la proposition du fauteuil pour M. Buch, et pour moi; l'avoyer Buch ayant pris la parole, remontra avec force le danger d'accorder une si grande distinction à des compa-

triotes ; ajoutant qu'il ne consentiroit jamais que son fils en jouît; et de-là, entamant les dangers dont il croyoit qu'étoit menacée la patrie, il s'excusa, sur son grand âge, d'en dire davantage, chargeant un M. Gugger, simple conseiller, de parler pour lui.

La famille de ce M. Gugger avoit les plus grandes obligations à la mienne, et je l'avois traité personnellement, pendant qu'il avoit été au service, comme s'il eût été mon frère, jusqu'à lui donner le commandement d'une compagnie que j'avois alors dans un régiment suisse. Oubliant tout ce qu'il devoit à l'amitié et à la reconnoissance, il fit un tableau effrayant du précipice où l'ambition de l'avoyer de Roll, et la mienne, pouvoient entraîner l'État ; n'osant, toutefois, avancer l'absurdité que nous tendions à la domination, il nous imputa cependant de mettre notre canton dans les fers de la France.

Il ne lui fut pas difficile de persuader des gens prévenus, et dont les opinions

étoient convenues, avant que d'entrer au conseil. La fermentation y fut grande; L'avoyer de Roll y essuya des propos fâcheux, et la mortification d'entendre les louanges de son collègue l'avoyer Buch, auquel on décerna un gobelet de vermeil, sur lequel il seroit écrit : *Defensor Patriæ.* De plus, il fut décrété que le conseil le reconduiroit chez lui, l'avoyer de Roll à la tête ; distinction que l'on n'accorde que pour les services les plus signalés, et dans les occasions de la dernière importance.

Si l'avoyer de Roll avoit eu un peu plus de nerf, et qu'il eût osé parler avec fermeté dans le conseil, sa cause étoit assez bonne, et celle de ses adversaires assez ridicule. Non-seulement, il n'auroit pas essuyé tous les affronts qu'il éprouva, mais même je suis persuadé qu'il en auroit triomphé. La présence seule d'un homme d'autant de crédit qu'il en avoit eu, en impose; et s'il eût dit un seul mot, beaucoup de ses partisans l'auroient soutenu. Mais le voyant muet et tremblant, per-

sonne n'osa ouvrir la bouche; et, de cet instant, le parti français fut culbuté. Dès le lendemain, comme il arrive ordinairement en pareille circonstance, la plus grande partie des gens qui lui étoient attachés l'abandonnèrent pour se retourner du côté de ceux qui venoient d'acquérir la supériorité; et il ne lui resta que quelques proches parens, et un très-petit nombre d'amis, trop foibles pour lui être d'aucun secours.

J'avois déjà quitté Soleure, lorsque cette scène se passa. Les partisans du service d'Espagne, triomphans, profitèrent de leur autorité pour casser plusieurs lois favorables au service de France, que j'avois fait créer. Dans les monarchies, ce n'est qu'avec des tournures, et, pour ainsi dire, en combattant, que le monarque ou ses ministres enfreignent les lois, à moins qu'il ne s'en rencontre d'assez puissans ou d'assez hardis pour usurper le pouvoir arbitraire; ce qui arrive souvent. Mais, dans une république, il n'y a jamais de loi que celle qui convient

au parti dominant. Rien n'est si absolu, ni si injuste, qu'un sénat : la passion de celui qui y possède le crédit prépondérant, dirige toujours l'avis de la pluralité; et cette pluralité calcule d'autant moins son opinion, que personne en particulier ne peut être chargé du blâme, le décret étant toujours l'ouvrage de tous. Heureux les peuples qui vivent sous la domination d'un monarque assez contenu pour craindre ses sujets, et cependant assez fort pour accabler tout homme qui voudroit trop s'élever ! Mais cet équilibre est rare, et ne peut jamais subsister que des instans. Il faut toujours considérer un monarque, et des sujets, comme deux pouvoirs qui se combattent, et dont tôt ou tard l'un des deux prend le dessus; et dans ce cas, quelques maux qui s'ensuivent, je crois qu'il vaut encore mieux que ce soit le monarque qui l'emporte.

Les conjurés, quoique flattés de leurs succès, ne pouvoient être pleinement satisfaits, tant qu'ils ne m'auroient pas atteint. Comme le choix des moyens ne

les arrêtoit pas, bientôt j'éprouvai leur acharnement.

M. de Choiseul desiroit me porter à la lieutenance-colonelle du régiment des Gardes-Suisses. Je n'avois plus qu'un ancien, qui étoit M. de Redding, homme de toute incapacité, vain, borné, méfiant. Il n'étoit pas aisé de déterminer un homme de cette trempe à se retirer; cependant, je desirois ardemment le persuader de prendre son parti, et profiter des avantages que M. de Choiseul lui offroit pour s'en aller, craignant que M. de Zurlauben, alors colonel des Gardes, fort vieux et très-infirme, ne vînt à mourir, et que M. de Choiseul, me faisant passer sur le corps de M. de Redding, ne se donnât le tort de faire un passe-droit par amitié pour moi.

Pour parvenir à déterminer M. de Redding, j'employai M. de Wiggier, ancien conseiller d'état du canton de Soleure, homme d'esprit, adroit, et notre ami commun. Cette affaire me mit en correspondance

correspondance avec M. de Wiggier. Dans nos lettres, nous nous parlions de sa négociation à mots couverts; je lui en écrivis une, peu de temps après la mortification qu'avoit essuyée l'avoyer de Roll, où après avoir traité à mon ordinaire, d'une façon énigmatique, l'affaire qui m'intéressoit, je lui mandai, sur celles de notre canton, que ce qui venoit de se passer n'étoit qu'un feu de paille excité par de mauvaises têtes; que cette cabale ne tenoit qu'à l'existence de l'avoyer Buch qui en étoit le chef, et dont la vie ne pouvoit être longue.

Ma lettre fut interceptée à la poste. On forgea une histoire; on dit que M. de Wiggier l'avoit perdue, et qu'elle avoit été trouvée par un bourgeois qui l'avoit portée à l'avoyer Buch, comme intéressant l'État. On assembla, en conséquence, les deux-cents; ma lettre y fut lue. Les mal-intentionnés en profitèrent pour aigrir les indifférens. On donna aux phrases entortillées des tournures fâcheuses, et l'on tâcha d'y trouver le sens d'une trame dan-

gereuse. On fit retomber sur tout le conseil l'expression de *mauvaise tête*, que je n'avois appliquée qu'à quelques particuliers faciles à reconnoître. Enfin, on échauffa tellement les esprits, que sans m'entendre, sans chercher à s'éclaircir, on décréta que je perdrois ma place dans le conseil, que je serais condamné à 10000 liv. d'amende, et que l'on m'écriroit une lettre dure, par laquelle on me feroit savoir que ce n'étoit qu'en faveur des services de mes ancêtres, qu'on ne poussoit pas plus loin la punition. M. de Wiggier perdit de même sa place d'ancien conseiller d'état, et fut, de plus, banni de la ville. On desiroit fort profiter de la même occasion pour se défaire de l'avoyer de Roll; mais comme on ne trouva aucun indice qu'il eût connoissance de la correspondance que j'avois eue avec M. de Wiggier, il ne fut point déposé, ainsi qu'on en avoit ouvert l'avis dans le sénat.

Lorsque je reçus cette nouvelle, quoiqu'un peu étonné, cependant je vis tout de suite la faute énorme qu'avoient faite

mes ennemis de n'avoir pas joint le bannissement et la confiscation de mes biens, à la punition qu'ils m'avoient infligée. Négliger de la porter jusques-là, c'étoit me laisser un pied dans le pays, et le moyen de m'y rétablir avec le temps; chose facile dans une république, où l'esprit du Gouvernement change avec plus de facilité, que dans tout autre État.

Toute mon attention se porta sur le parti que j'avois à prendre. Il y en avoit plusieurs; celui d'aller à Soleure, et là, à force d'intrigue et d'argent, de chercher à former un parti qui prît la prépondérance, et me mît à portée de me rétablir avec authenticité et de me venger avec éclat. La chose étoit possible; mais indépendamment de ce que je trouvois le théâtre un peu petit, pour me donner la peine d'y préparer cette scène, elle m'auroit demandé du temps que je ne pouvois prendre qu'au détriment de ma machine militaire qui commençoit à se monter, et qui vouloit ma présence pour tendre à sa perfection

Je pouvois encore, usant du crédit que j'avois auprès de M. de Choiseul, le déterminer à faire parler le roi avec ce ton de supériorité, qui en imposera toujours à la Suisse en général, à plus forte raison, à un canton, en particulier. Mais outre qu'il est toujours hasardeux de compromettre l'autorité du roi, souvent mal soutenue, après avoir été mise en avant, le caractère du chevalier de Botteville étoit peu propre à le faire parler et se conduire avec dignité. D'ailleurs soit foiblesse soit honnêteté, il m'en auroit coûté, pour ma cause particulière, de faire du mal à mon pays, en l'excitant peut-être, à méconnoître les égards qu'il doit à la France; ce qui auroit pu arriver, par la fermentation où étoient les esprits.

Je me déterminai donc à ce qui me parut le plus analogue aux différentes circonstances, et à ce qui, dans le fond, étoit le plus sage: je priai M. de Choiseul de ne se mêler, en aucune façon, de mon affaire; je me soumis sans représentation et sans murmure à ma punition; j'écrivis à

mon souverain une lettre respectueuse, mais en même-temps noble, où je n'entrai dans aucun détail, où je n'employai que ces phrases vagues de protestations de zèle et de fidélité qui ne signifient rien, et j'attendis du temps, ce que je ne voulus pas par adresse ou par force. Je fis bien; toute la Suisse blâma la conduite du canton de Soleure; la zizanie se mit dans le parti qui m'étoit opposé; plusieurs des plus acharnés moururent; ceux qui les remplacèrent voyant les choses de sang-froid, reconnurent l'injustice; je gagnai un ou deux de ceux qui avoient le plus de crédit. Enfin, quatre ans après, je fus rétabli à mon rang dans la place que j'avois tenue dans le conseil, j'eus des lettres honnêtes de mon souverain; il n'y eut que mon amende qu'on ne me rendit point, parce que je crus mieux de ne pas la demander. Je fis lever le bannissement de M. de Wiggier; il ne rentra point dans le sénat; mais il était trop vieux pour s'en soucier.

Mes affaires en Suisse ne m'empêchèrent point de donner les soins les plus

attentifs et les plus suivis au militaire ; ils furent récompensés des succès les plus complets et les plus prompts. J'avois pris les régimens suisses déguenillés, sans émulation, sans discipline, ignorans, occupés uniquement de leurs intérêts, obérés de dettes, peuplés de Français : en trois ans de temps ils étoient des modèles de tenue et de discipline, instruits, liquidés de toutes leurs dettes, et dans l'impossibilité d'en contracter de nouvelles par la police que j'y avois mise ; toujours complets, composés de nationaux et de gens de bonne espèce, pleins d'émulation, ayant repris ces sentimens d'honneur qui font l'ame des troupes. Parvenu au point que je desirois, je changeai de ton. Au lieu de cette sévérité dure que j'avois d'abord employée, je ne me montrai plus que doux, affable pour les officiers et les soldats, cherchant à les encourager par les louanges qu'en effet ils méritoient ; aussi, en très-peu de temps, au lieu de cette crainte [illegible] que je lisois sur les visages, je n'aperçus

cevois plus que joie de me voir, parce qu'on étoit sûr que mon approbation couronneroit les efforts qu'on avoit faits pour la mériter. Alors seulement, les Suisses commencèrent à me rendre justice, à voir en moi un compatriote zélé, au lieu d'un supérieur farouche qui les sacrifioit à son ambition.

Pour parvenir à conduire les régimens suisses au point où je les voulois, je m'étois particulièrement appliqué à leur donner des majors et des lieutenans-colonels que je choisissois sans partialité, sans faveur et uniquement sur le mérite. M. de Choiseul s'en rapportoit entièrement à moi; il prenoit toujours les sujets que je lui indiquois, auxquels je donnois toute ma confiance, et que je soutenois dans toutes les occasions.

J'avois pour principe de ne me point mêler de la discipline particulière et intérieure des corps. Je flattois par là l'amour-propre des colonels, déjà assez blessés d'avoir un surveillant, et même un maître qui les retenoit dans le devoir, qui les

empêchoit de se livrer à ces partialités dans les choix, à ces monopoles aussi indécens que contraires au bien du service. Excepté les ordres directs de la cour, je ne laissois rien d'écrit aux régimens. Lorsque je voulois y établir quelque chose, je me contentois de dire que je l'*avois vu pratiquer* dans tel régiment de la nation. Connoissant la jalousie naturelle des Suisses, c'en étoit plus qu'il n'en falloit pour que ce que je desirois se fît, et même au-delà. Les régimens agissant de leur propre mouvement, je sauvois, par là, le désagrément de la contrainte, et la glose du désœuvrement de la garnison. D'ailleurs, ayant affaire à des cantons pointilleux et mal disposés, s'ils eussent été instruits de mes établissemens, ils n'auroient pas manqué de les contrecarrer, d'en écrire à M. de Choiseul, peu foncé dans les détails militaires, et j'aurois eu le dessous, ou tout au moins à combattre le ministre et ses bureaux, chose qui ne m'arrivoit que trop souvent.

Par ces moyens, je parvins, ainsi que je l'ai déjà dit, en très-peu de temps, à des succès, au-delà même de mes espérances. Les troupes françaises, piquées d'émulation par les régimens suisses, furent honteuses de leur ignorance et de leur malpropreté. Elles cherchèrent à les imiter. Trop présomptueux pour venir voir et apprendre ce qui se pratiquoit chez les Suisses, chaque inspecteur, chaque colonel voulut s'ériger en maître. Il en arriva qu'au lieu de prendre le bon chemin, par ignorance, on s'engagea dans de fausses routes, on s'attacha aux misères, et l'on négligea les choses essentielles. Après avoir bien fatigué et rebuté le soldat et l'officier, on parvint à une grande tenue, à une apparence d'ensemble dans les manœuvres, qui charma la nation. Elle en retira, cependant, l'avantage d'une sorte de subordination ; au bout de six ans, on eut une infanterie, et après elle une cavalerie en état d'apprendre à manœuvrer en grand, si elle eût eu des [illegible]s et des généraux pour la conduire.

Il auroit été assez simple qu'après avoir vu le point où j'avois mis les régimens suisses, mes confrères les inspecteurs, le ministre même, m'eussent consulté, questionné du moins sur mes principes, et sur la façon dont je m'y étois pris. Non-seulement, personne ne m'en ouvrit la bouche, mais même, pendant huit ans que j'ai été inspecteur, M. de Choiseul ne m'a pas dit un seul mot agréable sur ma conduite. Au contraire, se livrant sans contrainte avec moi à l'impétuosité de son premier mouvement, il eut souvent avec moi des scènes assez vives, et quelquefois désagréables, qui, cependant, ne me dégoûtoient pas, parce que je l'aimois, et que je voulois sérieusement que ma besogne allât bien. Je ne pouvois m'empêcher par fois de rire en moi-même, lorsque j'étois sur la frontière, de voir avec quelle confiance les inspecteurs et les colonels français me faisoient voir les troupes qu'ils avoient sous leurs ordres; je me divertissois des louanges dont je les accablois, et de leurs re[illegible]

mes questions sur les moyens qu'ils employoient. Les Français sont quelquefois révoltans, par leur présomption ; défaut d'autant plus déplacé chez eux, que le moindre revers les abat. Je dois cependant justice à quelques inspecteurs, à quelques colonels, qui, s'étant promptement formés, donnèrent à leurs troupes des preuves réelles des talens avec lesquels ils étoient nés.

Je crus qu'il étoit nécessaire, pour le bien de la chose, que M. de Choiseul vît par lui-même un régiment bien tenu, bien manœuvrant, qui pût lui donner une idée de la façon dont les troupes doivent être mises. En conséquence, je lui proposai de faire venir à Compiègne le régiment de Salis, qui, faisant route, en passoit à portée. C'étoit certainement celui de tous nos régimens qui étoit le mieux, par les talens supérieurs du colonel. M. de Choiseul adopta mon idée, et même il me dit qu'il vouloit engager le roi à le voir ; que cela ne pourroit que produire un bon effet.

Salis parut devant la cour; à son ordinaire, le roi le vit, sans le regarder. Les femmes trouvèrent les chapeaux trop petits, et les habits trop courts. Les militaires déraisonnèrent. Il en arriva cependant un grand bien; c'est qu'il prit envie à M. de Choiseul de faire venir, chaque année, à Compiègne, les régimens de l'armée qui seraient les mieux tenus, de faire passer ainsi successivement toutes les troupes sous les yeux du roi, et par là de leur donner un objet d'émulation. Il me communiqua son idée, dans laquelle je le confirmai tant que je pus, en considérant l'avantage qui en résulteroit.

Toute chose, dans les régimens suisses, ayant atteint le but que je m'étois proposé, je me vis réduit à des détails également minutieux et fatigans. J'avais plus desiré l'inspection des Suisses, pour remettre leur service sur un bon pied, pour être utile à mon pays, que pour le plaisir de dominer et de me faire remarquer. Mon objet étoit rempli. D'ailleurs, Madame Dubari prenoit journel-

lement trop d'empire, et trop de gens s'étoient réunis à elle contre M. de Choiseul, pour qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il ne succombât pas sous les efforts d'une cabale aussi nombreuse, et d'autant plus forte, qu'il ne faisoit rien pour parer les coups qu'elle ne cessoit de lui porter. Au contraire, s'éloignant de jour en jour du roi, entouré de conseils analogues à la noblesse de son caractère, disons mieux, de gens aussi hauts que lui, il en étoit venu à braver le roi, et à élever autel contre autel, situation qui ne pouvoit durer. Une infinité de petits désagrémens journaliers dans mon administration, inévitables avec M. de Choiseul, par son impétuosité, sa facilité pour ses sous-ordres, dont, à la vérité, je triomphois toujours, lorsque je voulois m'en donner la peine, mais qui coûtaient des soins importuns; toutes ces considérations me déterminèrent à quitter mon inspection. Je me suis toujours étonné que les hommes qui font tant de choses pour *avoir*, ne sentent que bien rarement qu'il

est des époques où il faut abandonner. Tout a un période ; et, vouloir le reculer au-delà du but qu'y mettent les circonstances, c'est se préparer des chagrins qui empoisonnent la vie, et bien souvent une chute dont on ne se relève plus.

J'étois trop intimement lié à M. de Choiseul, et il s'étoit élevé trop haut, pour qu'en tombant, il n'entraînât pas tout ce qui avoit trait à lui. Quand j'aurois pu me soustraire à l'orage, je serois resté entre le colonel-général des Suisses et le ministre de la Guerre, sans cesse en opposition, par la nature d'un détail sur lequel le ministre de la Guerre veut toujours empiéter, et que le colonel-général défend avec acharnement. Si, guidé, comme je l'aurois été certainement, par la reconnoissance, je m'étois attaché à M. de Choiseul, j'aurois mis le ministre contre moi, et très-mal fait les affaires des Suisses. Si, au contraire, j'avois cherché à tout concilier, chose difficile, M. de Choiseul m'en auroit fait un tort, par la

nature de son caractère, qui ne souffroit point de partage, et j'aurois eu l'air d'ingratitude; sentiment d'autant moins fait pour entrer dans mon cœur, que son apparence seule auroit suffi pour me rendre malheureux.

D'après tout ce que je viens de dire, et que j'exposai, en partie, à M. de Choiseul, je lui demandai ma retraite, et le priai de donner mon inspection à M. de Salis de Marchelins, colonel d'un régiment suisse de son nom, seul capable de me remplacer. M. de Choiseul fut fort étonné du parti que je prenois. Il y opposa tout ce que l'amitié et l'intérêt purent lui suggérer; il se servit, pour me détourner de mon dessein, de raisons fournies par l'ambition et l'amour-propre; motifs si puissans sur les hommes, et si foibles vis-à-vis de ceux qui, à force de réflexions, ont mis chaque chose à sa juste valeur. Il tâcha de me convaincre que je m'étois fait une réputation, une existence qui m'empêcheroient d'être entraîné dans sa disgrâce;

que tout ministre qui viendroit après lui, seroit dans le cas de compter avec moi; qu'au fait, s'il étoit renvoyé, peut-être y gagnerois-je de me trouver chargé de la besogne, tandis qu'il seroit à Chanteloup.

J'avois trop calculé les différentes faces de ma position, pour me rendre à l'illusion de l'avenir qu'il me présentoit; et j'ai trop réfléchi en ma vie, pour donner la préférence à un esclavage brillant, sur une tranquillité douce, loin des orages, après avoir satisfait aux devoirs que doit remplir tout homme à la place où le sort l'a mis. Paroissant inébranlable dans ma résolution, M. de Choiseul céda, et me procura une retraite avantageuse, à la fin de l'année 1769; et M. de Salis fut nommé inspecteur à ma place.

La suite a prouvé de reste la justesse de mes idées. A peine M. de Choiseul fut-il exilé, que les colonels suisses intriguèrent si bien, qu'ils parvinrent à faire supprimer la charge d'inspecteur des Suisses, à peu près dix ans après qu'elle avoit été créée, et M. de Salis en fut privé. Il ne s'étoit pas

conduit, pendant le peu de temps qu'il en a joui, de manière à se concilier les esprits; et, dans cette occasion, ainsi qu'il arrive ordinairement, les vues et les haines particulières l'emportèrent sur le bien général : car, si le roi perdit un surveillant indispensable sur les troupes suisses, les Suisses, de leur côté, perdirent peut-être plus encore, en se privant d'un inspecteur attentif à leurs intérêts, autorisé à parler pour eux, et à défendre leurs priviléges et leurs droits.

Huit ans après que j'eus quitté l'inspection des Suisses, une parente que j'avois à Soleure, qui m'aimoit beaucoup, femme d'esprit, et capable d'énergie, comme elles le sont toutes, me manda que, toujours choquée de l'injustice et de l'ingratitude que j'avois éprouvées de la part de mon pays, elle s'étoit sans relâche occupée à ramener les esprits, et à faire comprendre l'iniquité de la conduite qu'on avoit tenue avec moi; que les choses en étoient au point, que tout le monde étoit convaincu des torts qu'on avoit eus, et qu'on

étoit très-disposé à les réparer authentiquement, et à effacer jusques aux traces de ce qui s'étoit passé ; mais qu'il falloit un prétexte, et que si je voulois faire augmenter la quantité de sel que le roi donnoit annuellement au canton, j'aurois lieu d'être satisfait de ce qu'on feroit pour moi. On m'ébranle aisément lorsqu'on me propose de faire du bien ; et cette disposition augmente lorsqu'il est question d'en faire à mon pays. Cet objet, beaucoup plus que ce qui m'étoit personnel, me détermina à employer mes sollicitations, et j'obtins, pour le canton de Soleure, l'augmentation de sel qu'il desiroit. On y fut ivre de joie et de reconnoissance du service que je venois de rendre ; et par un décret du sénat, du mois de juillet 1778, il fut arrêté que toute la procédure qu'on avoit faite contre moi, quatorze ans auparavant, seroit rayée du registre ; qu'on me rendroit mon amende, et que de plus on m'enverroit une médaille d'or, que je reçus quelque temps après, où d'un côté est la ville de Soleure ap-

puyée sur un écusson qui porte ses armes, et sur le revers, une justice tenant en main une couronne, avec cette légende : *De Republicâ benè merito.*

Je ne rapporte ce fait que pour fixer d'autant plus l'opinion qu'on doit avoir d'une multitude toujours entraînée, avec enthousiasme, par l'impulsion du moment, qui lui fait adorer le lendemain ce qu'elle avoit en horreur la veille. Qu'on ne s'étonne donc point de voir les hommes asservis; il n'a fallu pour cela que les combinaisons d'un génie supérieur qui a préparé l'explosion, et qui a su en saisir l'ivresse, pour forger les fers dans lesquels il retient cette multitude : lorsque l'effervescence est passée, elle s'aperçoit de la captivité où l'a jetée son délire.

Anecdote singulière de la Suisse (1.)

Au commencement du siècle, en 1703, il y eut une guerre en Suisse, dont le prétexte étoit la religion, et l'objet caché, de rendre populaires les cantons aristocratiques. Le peuple des cantons catholiques, excité par les moines, voulait la démocratie; les gens de condition, en possession des charges, tenoient pour l'aristocratie; mais n'étant pas les plus forts, ils furent obligés de paroître adhérer au plus grand nombre. Les cantons protestans soutenoient ouvertement l'aristocratie, et elle auroit été détruite, s'ils avoient eu le dessous. Les moines, pour engager les paysans à se bien battre, leur distribuèrent des *agnus*, en les assurant que tant qu'ils les porteroient à leurs chapeaux, ils seroient invulnérables.

Les catholiques et les protestans s'étant rencontrés à Filmergue, il s'y donna une bataille décisive. Les catholiques, surpris

(1) Ecrit en 1771.

de voir tomber les leurs, malgré l'égide qu'ils portoient à leurs chapeaux, s'avisèrent de casser de ces *agnus*, et ils trouvèrent dans chacun un billet où il y avoit écrit une petite phrase allemande, dont voici la traduction : « *Défends-toi*, » *lâche!* » On devine que j'affoiblis l'épithète. M. Pfiffer m'a assuré avoir encore chez lui, à Lucerne, de ces *agnus*.

C'étoit un Pfiffer, ancêtre de celui dont je viens de parler, qui commandoit en chef les catholiques. Ne voulant point vaincre les protestans, ce qui auroit rendu démocratiques, tous les cantons catholiques, il prit une mauvaise position, et même se laissa tourner. Son fils, qui n'étoit point dans le secret, s'étant aperçu de la faute que faisoit son père, après l'en avoir averti, voyant qu'il ne faisoit rien pour la réparer, plein d'un enthousiasme patriotique digne des premiers Romains, vertu dont les Suisses sont bien corrigés, crioit de rang en rang : *Quoi! personne ne tuera mon père; pour moi, je ne le puis; je suis son fils!*

Du Roi de Prusse (1).

L'histoire entrera dans trop de détails sur ce qui regarde la vie et le personnel du roi de Prusse, pour m'engager dans une matière aussi vaste, sur laquelle d'ailleurs je n'ai pas acquis assez de connoissance pour me permettre de la traiter ; je me bornerai à quelques réflexions auxquelles m'a conduit une anecdote de M. de Voltaire.

M. de Voltaire, s'entretenant avec un de ses amis, de son premier voyage en Prusse, lui dit qu'après avoir été présenté au roi, il se livra à la curiosité de tout voir dans un pays où rien ne lui paroissoit indifférent; qu'ayant parcouru le palais, il fut conduit aux écuries, où il remarqua un cheval dont la vaste place et la stale distinguée annonçoient une prédilection qui lui fit demander quelle

(1) Ecrit en 1783.

en étoit la cause ? on lui répondit que c'étoit le cheval que le roi montoit à la bataille de Molwitz (1). S'en retournant à son auberge, il fut arrêté dans la rue par un homme couvert de lambeaux, qui lui demanda l'aumône. Cet homme ayant l'air d'avoir servi, étonna M. de Voltaire, imbu des principes de la France, qui a pourvu au sort de tout militaire détruit au service de l'État. Il lui demanda *s'il avoit été soldat*, et il fut fort surpris d'apprendre qu'il avoit été chasseur, et que c'étoit lui que le maréchal de Schwerin avoit envoyé au roi de Prusse, pour lui porter la nouvelle du gain de la bataille de Molwitz.

Je tiens ce fait de la personne à qui M. de Voltaire l'a raconté. On n'exigera pas de moi d'en attester la vérité ; mais si c'est une métaphore, elle peint parfaitement le roi de Prusse ; sa jalousie d'abord, dont on a toujours trouvé des traces dans toutes

(1) On avoit prétendu que le roi de Prusse s'étoit enfui, à cette bataille. On croyoit que c'étoit sur ce cheval.

les occasions et dans tous les instans de sa vie; ensuite la dureté de ses principes; son habitude de ne considérer les individus que comme des ressorts propres à produire les grands effets qu'il a voulu et qu'il a été nécessité d'opérer; de ne plus les voir après, que comme des fardeaux importuns qu'il abandonnoit, du moment qu'épuisés, ils ne pouvoient plus contribuer à ces grands effets.

Voilà l'inconvénient des conquérans, le plus terrible fléau qui puisse affliger un Empire! Leurs projets sont si vastes, que si les moyens leur manquent pour les remplir, ils y suppléent en faisant céder les sentimens d'humanité, de justice, que la nature a mis au fond de tous les cœurs, à des calculs barbares d'où dérivent ces actions que la renommée porte au loin, mais qui font la désolation de tous, et qui finissent toujours par obérer les grands États et détruire les petits, à moins que les talens ou le bonheur de ces conquérans ne fixent la fortune et les événemens, ce qui est assez rare.

Si M. de Voltaire a voulu attaquer la valeur du roi de Prusse, par le traitement distingué qu'il attribue au cheval que ce prince montoit à Molwitz, l'épigramme porte à faux. L'histoire ne présente point d'homme qui ait montré autant de bravoure dans les occasions, et un courage aussi soutenu. Sa fuite de Molwitz ne peut être une tache dans sa vie; il étoit jeune alors, sans expérience; c'étoit la première action où il se trouvoit. M. de Schwerin, en qui il avoit mis, et en qui il devoit mettre toute sa confiance, qu'il considéroit comme son maître, lui fait dire qu'il faut qu'il se retire : il s'en va; il n'y a rien là que de fort simple. A côté de cet événement, qu'on suive ses campagnes ; on l'y verra entouré par des forces supérieures, coupé de toutes parts, sans ressources que ses talens et son courage, calculer le point le plus foible, pour y diriger son effort, en épier le moment, s'ouvrir un passage, et se mettre en sûreté avant que l'ennemi soit revenu de son étonnement; on l'y verra surpris la nuit, dans son camp,

arrêter son armée à demi-nue, à un quart de lieue, la ranger en bataille, et en imposer au point qu'on n'ose l'attaquer; on l'y verra, à peine assuré d'une victoire, monter dans sa voiture, et voler pour en remporter une autre, à plus de trente lieues de la première : supérieur aux revers, les surmonter par ses ressources ; prudent dans les succès, prévoyant tout, pourvoyant à tout; administrateur éclairé, général consommé, politique profond, redoutable à ses ennemis dans son cabinet, comme dans les combats, où il s'est souvent exposé. Comment ose-t-on attaquer la valeur d'un tel homme? Ajoutez qu'au milieu de tant de sollicitudes, il n'a jamais manqué un seul jour de jouer de la flûte et de faire des vers? C'est par air, dit-on : ma foi, messieurs les grands hommes, quand vous serez fats à ce prix, permis à vous de l'être !

Anecdote du Roi de Prusse (1).

CETTE anecdote a été rapportée par le sieur Seffer, médecin; pendant la dernière guerre des armées prussiennes. Il en a été témoin oculaire.

Le roi de Prusse, sévère, même farouche, dans son administration, sublime dans ses calculs, qui tous tendent, depuis la moindre de ses paroles jusqu'à la plus importante de ses actions, à porter et maintenir sa puissance au plus haut degré de force qu'il lui est possible d'atteindre, supplée souvent, par son adresse, à ses moyens. Autant il est austère et dur avec ses généraux, autant est-il populaire et familier avec ses soldats, au point que les grenadiers affectés à la garde de sa personne, le tutoyoient.

Quelque temps avant la bataille de Rosbach, époque à laquelle les affaires de ce prince étoient dans un tel délabrement,

(1) Écrit en 1784.

qu'il y avoit tout lieu d'en augurer une perte totale et prochaine, ce prince étoit couché et dormoit sur la paille, entouré de ses grenadiers, dans un lieu assez marécageux, pour qu'on eût fait plusieurs feux autour de lui. Un de ces grenadiers, nommé Spencer, le réveilla, en lui disant : *Frédéric, voilà un de tes grenadiers qui avoit déserté, qu'on te ramène. Fais-le avancer,* lui dit le roi; et lorsqu'il fut en sa présence, il lui demanda quelle raison il avoit eu de l'abandonner? « Tes affaires, lui répondit le déserteur, » sont dans un tel état, que je t'ai quitté » pour aller chercher fortune ailleurs. » « Tu as raison, lui répliqua le roi; mais » je te demande de rester encore avec » moi, cette campagne; et si les choses » ne vont pas mieux, je te promets de » déserter avec toi. » L'homme d'État, l'homme adroit, l'homme gai, trouveront la même sublimité dans cette réponse. Les grands hommes mettent leur cachet à tout; c'est que tout, chez eux, part du même principe.

Anecdotes sur la Campagne de 1744 (1).

M. de Rottambourg étoit né silésien, je crois. Il étoit venu en France, où on l'avoit employé dans les négociations, et il avoit terminé sa carrière par l'ambassade d'Espagne, au retour de laquelle il se fixa à Paris, où il ne vécut pas long-temps. Sa mort laissa une fortune immense à un neveu de son nom, seul héritier qu'il eût. Ce dernier avoit épousé mademoiselle de Parabère, fille de la fameuse madame de Parabère, qui avoit été maîtresse de M. le duc d'Orléans, régent du royaume.

Ce neveu ne jouit pas long-temps des biens que lui avoit laissés son oncle. Mille dépenses, et sur-tout un goût effréné pour le jeu, les épuisèrent bientôt, et le réduisirent à ne pouvoir plus rester à Paris. Il prit le parti de s'en aller auprès du roi de Prusse, et de quitter sa femme, dont il

(1) Écrit en 1783.

n'avoit point eu d'enfans; et qui se mit dans un couvent. Ce prince le reçut parfaitement bien, ce qui parut assez étonnant; car M. de Rottambourg n'avoit nul talent militaire; métier dont la vie qu'il menoit, l'avoit toujours éloigné. Par la même raison, il n'avoit d'instruction dans aucun genre, ni même des qualités aimables. Enfin on ne sait par quel motif, mais le roi de Prusse le reçut à merveille, et lui donna de quoi vivre.

Les dépenses de M. de Rottambourg, son goût pour le jeu, qui étoit alors fort en vogue à Paris, son malheur constant, grand moyen pour être recherché, l'avoient fait vivre dans la meilleure compagnie, en France. Le maréchal de Richelieu l'avoit particulièrement connu, et c'est de lui que je tiens l'anecdote suivante.

Il y avoit déjà long-temps que M. de Rottambourg étoit en Prusse, lorsque M. de Richelieu en reçut un billet, l'hiver de 1745, par lequel il sut qu'il étoit à Paris. Il lui mandoit qu'il venoit d'arriver, et qu'il desiroit un entretien; mais qu'ayant

des choses très-importantes à lui communiquer, il le prioit de le recevoir le plus secrètement possible, et sur-tout qu'il ne fût vu de personne. M. de Richelieu demeuroit alors dans une très-grande maison, qu'il avoit à la place Royale. Il prit en effet toutes les précautions imaginables pour faire introduire M. de Rottambourg chez lui; et lorsqu'ils furent tête à tête, après les premiers complimens, M. de Rottambourg lui remit une lettre, en lui disant: *voilà ma lettre de créance.* M. de Richelieu s'empressa de la décacheter, et reconnut qu'elle étoit de la main du roi de Prusse, en ayant déjà reçu plusieurs, à différentes occasions. Après beaucoup de choses obligeantes pour M. de Richelieu, ce prince ajoutoit: « J'ai chargé le comte » de Rottambourg d'une commission » pour vous, et je vous prie de prendre » confiance à tout ce qu'il vous dira » de ma part. » En effet, M. de Rottambourg étant entré en matière, lui communiqua « que le roi de Prusse avoit

» des avis certains que, tandis que d'a-
» près les projets arrêtés pour la cam-
» pagne de 1744, le roi seroit occupé
» à la conquête de la Flandre, avec la
» majeure partie de ses forces, le prince
» Charles devoit, avec l'armée qu'il com-
» mandoit, passer le Rhin, et entrer en
» Alsace; que le seul moyen qu'il eut
» pour ne rien déranger aux desseins
» qu'on avoit, et parer ce coup, étoit que
» dès que le prince Charles auroit passé
» le Rhin, le roi de Prusse entrât en
» Bohême, et qu'il venoit l'offrir au roi,
» de la part de ce prince; à une condition
» toutefois, *c'est qu'aucun des ministres*
» *actuels de S. M. n'eussent connois-*
» *sance de ce traité, S. M. Prussienne*
» *voulant qu'il fût conclu entre les deux*
» *rois et lui (M. de Richelieu) en tiers.* »
Il y avoit alors en place M. d'Argenson à la Guerre, M. de Puisieulx aux Affaires étrangères, et M. de Maurepas à la Marine.

M. de Richelieu n'eut rien de plus pressé que de faire mettre des chevaux à

sa

sa voiture, et de s'en aller à Choisy, où étoit le roi. En arrivant, il demanda ce qu'il faisoit : un homme de la chambre lui répondit mystérieusement qu'il étoit chez madame de Châteauroux. On ne l'interrompoit guères, dans ces instans. L'homme de la chambre fut assez surpris de voir M. de Richelieu poursuivre son chemin; mais comme ce sont les gentilshommes de la chambre qui donnent l'ordre à tout le monde dans l'intérieur, et qu'ils n'en reçoivent de personne, il n'osa lui rien dire.

M. de Richelieu eut la précaution de tourner plusieurs fois la clef, avant d'ouvrir la porte de l'appartement de madame de Châteauroux. Le roi lui demanda assez sèchement ce qu'il vouloit : « Rendre » compte à V. M. d'un événement qui » presse, auquel je ne m'attendois guères, » et qui la surprendra autant que moi. » Il raconta alors au roi tout ce qui s'étoit passé, et lui remit une lettre du roi de Prusse, que M. de Rottambourg lui avoit donnée, et qui contenoit les mêmes choses

que M. de Richelieu venoit de détailler. Il fut tenu un conseil entre le roi, madame de Châteauroux et M. de Richelieu, sur le contenu de la dépêche, et résolu, d'une commune voix, d'accepter les propositions du roi de Prusse. En conséquence, le roi dit à M. de Richelieu qu'il n'avait qu'à *aller en avant, et travailler d'après ce plan.* M. de Richelieu s'en excusa, sur ce qu'il n'étoit pas assez au courant des affaires, assez versé dans la politique, pour conclure un traité; il ajouta que puisque le roi de Prusse ne vouloit d'aucun des secrétaires d'État, S. M. avoit des gens éclairés dans son conseil; qu'on pouvoit proposer le maréchal de Noailles et le cardinal Tancin. *A la bonne heure*, dit le roi; *allez leur parler de ma part, et voyez si l'on en voudra en Prusse.*

M. de Richelieu exécuta les ordres du roi; les négociateurs convinrent au roi de Prusse, et le traité fut aussi promptement que secrètement conclu.

Les événemens de la campagne de 1744

justifièrent les avis qu'avoit donné le roi de Prusse. Ce fut après la conquête d'Ypres, qu'on apprit en Flandre que le prince Charles avoit passé le Rhin, et qu'il étoit en Alsace, favorisé par M. de Sekendorf, qui commandoit les Bavarois, combinés avec les troupes du roi, et qui nous trahissoit. Cet événement donna lieu à la superbe manœuvre du maréchal de Coigny qui commandoit l'armée sur le Rhin. Le roi partit sur-le-champ pour se rendre en Alsace, à la tête de l'élite de ses troupes, et laissa le reste en Flandre, sous les ordres du comte de Saxe, depuis maréchal de France; il emmena avec lui le maréchal de Noailles, qui avoit, jusques-là, commandé l'armée de Flandre.

Le roi fut arrêté à Metz par une maladie très-grave, qui le mit aux portes du tombeau. M. d'Argenson, ministre de la Guerre, étant venu lui demander des ordres pour le maréchal de Noailles, qui avoit pris le commandement de l'armée du Rhin, renforcée des troupes tirées de celle de Flandre, *mandez-lui*, répondit

ce prince, *que M. le prince de Condé a gagné la bataille de Rocroy, cinq jours après la mort de Louis XIII.*

Il ne soutint pas long-temps le grand caractère, ni le courage qu'annonçoit une telle réponse. Bientôt, sa foiblesse ordinaire prit le dessus. Il est nécessaire de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Le roi, déterminé à aller à la guerre, avoit joint son armée de Flandre, à l'abbaye de Cisoin. Il en fit la revue, suivi de M. de Wasnar, que les Etats-généraux lui avoient député, et qui ne put dissimuler son étonnement et son admiration, de tout ce qu'il voyoit. En effet, jamais coup-d'œil si beau, ni si imposant, ne s'offrira aux regards. Qu'on se figure cent mille hommes rangés en bataille sur une seule ligne, dans une plaine absolument rase; en avant, vers le centre, quarante mille hommes qui composoient la réserve du comte de Saxe, et cent pièces de canon, artillerie immense alors, qui tirèrent continuellement, tant que la revue dura. Jamais on n'avoit vu de si belles troupes,

mieux équipées, ni plus d'ardeur briller dans tous les yeux. Ceux qui connoissent les Français s'en feront aisément une idée, en apprenant que c'étoit la première fois qu'ils voyoient leur maître à leur tête. Le roi sur-tout attiroit tous les regards: cette figure si belle et si noble, ces yeux si beaux, si fiers et si doux en même temps, tous ces avantages, quelqu'impression qu'ils fissent à Versailles, étoient encore relevés par la circonstance. Il augmenta l'enthousiasme que cette armée, ce spectacle, ce bruit, cette magnificence et sa présence, avoient excité dans tous les cœurs, par l'air de satisfaction répandu sur son visage, et la bonté qu'il témoignoit à tout le monde; ne passant devant aucun officier général, sans lui dire quelque chose d'obligeant, ou d'à-propos; en usant de même pour plusieurs corps, et même pour plusieurs colonels.

La campagne s'ouvrit par le siége de Ménin; le roi fut à l'ouverture de la tranchée; il y montra la même ardeur, la même gaieté et la même bonté qu'à

Cisoin ; aussi, tourna-t-il toutes les têtes.

Il ne tarda pas à démentir un début aussi brillant. Madame de Châteauroux et la duchesse de Lauraguais sa sœur, étant arrivées à l'armée, le roi ne se montra plus aux troupes ; il demeura enfermé toute la journée avec ces deux femmes, et ses courtisans intimes, à jouer. Ménin pris, on fit la conquête d'Ypres. Le roi parcourut plusieurs villes de Flandre : soit qu'il entrât dans une ville prise, soit qu'il allât dans celles de sa domination, il étoit reçu par-tout avec la même magnificence et les mêmes démonstrations de joie ; ce n'étoit que fêtes, qu'illuminations de tous côtés ; l'indifférence du roi, la vie qu'il menoit, gâtoient tout. Dans chaque endroit, une galerie en planches conduisoit, de la maison marquée pour madame de Châteauroux, à celle qu'il habitoit.

Madame de Châteauroux avoit des partisans ; elle avoit encore plus d'ennemis. Le moment fatal pour toute maîtresse, et sur-tout pour celles des rois, étant arrivé,

je veux dire, le danger où le roi se trouvoit à Metz, ceux qui lui étoient opposés songèrent à en profiter. Le duc de Bouillon, grand chambellan, et le duc de la Rochefoucault, grand-maître de la garde-robe, étoient à la tête de la cabale, dans laquelle étoit aussi l'abbé de Fitzjames, évêque de Soissons, premier aumônier. Cet homme abusa du rôle que son caractère l'autorisoit à jouer, pour avilir son maître. Beaucoup d'autres gens se rallièrent à ce parti. L'évêque de Soissons, profitant de la foiblesse naturelle du roi, de la peur qu'il avoit de la mort et de l'enfer, lui persuada qu'il falloit faire amende honorable, et chasser madame de Châteauroux. En effet, le roi, après s'être confessé, et avant d'être administré, demanda publiquement pardon du scandale qu'il avoit donné, et ajouta qu'il vouloit que madame de Châteauroux partît sur-le-champ, et sa sœur aussi. La cabale triompha : les amis de madame de Châteauroux furent très-affligés, les gens indifférens et honnêtes, indignés. Le peuple, toujours idolâtre de tout acte de fa-

natisme, dans l'enthousiasme de la piété de son souverain, s'anima tellement contre madame de Châteauroux, que, sans le maréchal de Belisle, qui lui prêta son carrosse, pour se sauver avec madame de Lauraguais, elle auroit été déchirée.

La même foiblesse qui avoit fait donner au roi une scène aussi indécente à Metz, lui fit rappeler madame de Châteauroux, lorsqu'il fut de retour à Versailles, et en bonne santé. M. de Maurepas, un de ceux qui haïssoit le plus cette maîtresse, fut chargé de lui porter la lettre par laquelle ce prince la prioit de revenir auprès de lui. Elle ne jouit pas long-temps de son triomphe. Dès le jour même, elle tomba malade, et mourut fort peu après; ce qui fit dire que M. de Maurepas avoit empoisonné la lettre du roi. Mais, outre que, grâces au ciel, le poison n'est pas dans nos mœurs, il l'étoit encore moins dans le caractère de M. de Maurepas, trop léger pour de pareils traits : il n'étoit pas même ce qu'on appelle méchant; on n'avoit à craindre que ses sarcasmes et ses malices.

Cette mort fut favorable à bien des gens; car si madame de Châteauroux, haute et vindicative comme elle l'étoit, fût revenue à Versailles, beaucoup de ceux qu'on y a vus constamment n'y seroient peut-être jamais retournés, tout au moins de fort long-temps.

Bataille d'Hastenbeck, et ce qui l'a précédée; Réflexions sur la conduite de M. de Maillebois; Caractère de quelques Généraux (1).

Avant que de parler de la bataille d'Hastenbeck, et de considérer si, en effet, le comte de Maillebois a voulu la faire perdre, je crois qu'il convient d'entrer dans quelques détails sur ce qui l'a précédée, et de dire un mot du caractère de M. de Maillebois et de celui du maréchal d'Estrées.

Le comte de Maillebois a de l'esprit, il est aimable dans la société, d'un commerce facile et doux. Quoiqu'on ait cherché à nier ses talens pour la guerre, il est certain qu'il en a, et un commandement fort agréable.

Le maréchal d'Estrées (mort à la fin de l'année 1770) avoit, on ne sauroit moins d'esprit. Sa société, quoique sûre, étoit

(1) Relation écrite en 1771.

fâcheuse, et sans le jeu qu'il aimoit passionnément, il y auroit été insoutenable. Il y mettoit en avant des opinions vides de sens, qu'il soutenoit avec chaleur et déraison, sans jamais écouter les objections qu'on lui faisoit. Il portoit le même esprit dans les affaires, dans le conseil, à la tête des armées. Ce n'est pas qu'il ne fît un projet, un mémoire militaire assez bien ; mais lorsqu'il étoit sur le terrain, ou qu'il s'agissoit du moment, sa timidité étoit extrême. Il étoit pourtant très-brave de sa personne : il en avoit donné des preuves à la guerre, où il avoit servi avec distinction, comme officier général, et dans des combats particuliers : mais dès qu'il a commandé une armée, et que la besogne a roulé sur lui, ses craintes pour l'événement alloient jusqu'à la frayeur, et l'ont souvent rendu aussi ridicule, que son déraisonnement. D'ailleurs franc, loyal, ouvert, il avoit tout ce qu'il faut pour être à la tête des troupes françaises, dont il étoit estimé.

La guerre s'étant déclarée, le maréchal d'Estrées fut désigné, en 1757, pour commander l'armée destinée à agir en Allemagne. M. de Maillebois venoit d'essuyer un événement public qui avoit nui à sa réputation ; on assuroit que M. le duc de Chaulnes, gouverneur d'Artois, l'avoit contraint de rendre 50,000 francs qu'il avoit tirés de cette province, en lui vendant ses services. Malgré cette tache, et tout ce qu'on put dire à M. d'Estrées sur les inconvéniens de son caractère, il le nomma pour être son maréchal-des-logis. M. de Maillebois avoit épousé la sœur de M. de Paulmy, alors ministre de la Guerre; il y a lieu de croire que cette considération ne contribua pas peu à déterminer le choix du maréchal.

La campagne commença de bonne heure, et le rendez-vous des troupes fut à Wesel, place très-forte sur le Rhin, de laquelle on avoit résolu de faire le siége pour début, mais que le roi de Prusse abandonna, au grand étonnement de tous les généraux, dont les calculs étoient

moins justes que ceux de ce prince. Il avoit senti qu'il ne pourroit soutenir une place aussi éloignée de son point de défense, et que, s'il la livroit à ses propres forces, elle lui emploieroit beaucoup de troupes dont il avoit besoin pour faire tête à la Russie et à l'Impératrice. D'ailleurs, ayant été jusques-là l'allié de la France, il affecta de ne se point croire en guerre avec elle, de même que la France n'arma que comme auxiliaire de l'Impératrice. En conséquence le maréchal d'Estrées avoit à son armée une brigade autrichienne qui prenoit le pas; moyens de sauver les apparences que les Puissances mettent toujours en usage, on ne sait pourquoi; car personne ne prend le change.

Par le traité de Versailles, la France n'étoit obligée que de fournir 24000 hommes à l'Impératrice, et ce fut le premier parti que l'on prit: mais, le régiment de Champagne dont le comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belisle, étoit colonel, ayant été désigné pour être de

ce corps, le maréchal, par crainte pour lui, parla si fortement dans le conseil, et agit si puissamment, qu'au lieu de 24000 hommes, on fit marcher une armée: précaution funeste à la France, par la perte d'hommes et d'argent qu'elle lui occasionna, et qui devint inutile à M. de Belisle, M. de Gisors ayant été tué, dans la campagne suivante de 1758, à la bataille de Crewelt, en chargeant avec les carabiniers.

L'Angleterre, seule alliée qu'eût le roi de Prusse, prit à sa solde les troupes hessoises qui s'étoient offertes à la France, proposition que celle-ci fit la faute de ne pas accepter; et tandis que le maréchal d'Estrées se préparoit à Wesel, il se rassembloit à Bilefeld une armée composée d'Anglais, d'Hanovriens et d'Hessois, dont le duc de Cumberland eut le commandement.

Je fis la campagne de 1757, aide-de-camp de M. le duc d'Orléans, et brigadier employé. Le maréchal d'Estrées se trouvoit, pour la première fois, commandant

en chef une armée, et comme il avoit toujours servi avec zèle, activité, valeur, et confiance des généraux, étant officier général, il apporta au commandement la réputation d'homme de guerre, qu'il ne tarda pas à détruire, lorsqu'on vit ses incertitudes, ses craintes et sa mollesse à maintenir la discipline. Les idées avantageuses qu'on avoit eues sur son compte se changèrent bientôt en critiques amères, en propos licencieux. A peine y avoit-il un mois qu'on étoit rassemblé, que M. d'Estrées étoit déjà totalement discrédité dans son armée.

Il lui auroit été d'autant plus aisé de montrer moins son incapacité, qu'il avoit affaire à un adversaire bien propre à donner de la réputation à un général. Jamais on n'a vu un homme moins fait pour la guerre que M. de Cumberland; il sembloit être à nos ordres : dès que nous décampions pour avancer, il se mettoit aussitôt en marche pour nous céder du terrain, et à l'exception d'une très-petite affaire qui se passa à Bilefeld,

entre un détachement commandé par M. le prince de Beauvau, et les dernières troupes de l'arrière-garde du duc de Cumberland, jusqu'au-delà du Weser, non-seulement il n'y eut point un coup de fusil de tiré, mais même on n'aperçut pas un seul hussard des ennemis. M. d'Estrées donnoit trop de prise sur lui, pour que M. de Maillebois, d'après son caractère et sa prétention au commandement de l'armée, ne cherchât pas à l'en écarter. N'ayant point encore l'ancienneté et la consistance nécessaires pour faire ce pas, il jeta les yeux sur quelqu'un qui lui donnât le temps d'acquérir ce qui lui manquoit de ce côté, et dont les talens ne pussent l'offusquer ; il ne pouvoit mieux choisir que M. le maréchal de Richelieu, son ami d'ailleurs, et qu'il croyoit si peu versé dans les détails militaires, qu'il avoit la certitude qu'il ne commanderoit pas la campagne suivante. M. de Maillebois s'étant arrêté à ce choix, il lui fut facile, secondé par M. de Paulmy, ministre de la Guerre, et par les menées

menées de M. de Richelieu, de perdre M. d'Estrées, d'autant qu'il écrivoit continuellement des lettres où il détailloit ses fautes, ses défauts et son incapacité. Cette intrigue fut conduite si secrètement, que le rappel du maréchal d'Estrées étoit arrêté à la cour, le commandement donné à M. de Richelieu, et lui-même en chemin pour se rendre en Allemagne, sans que qui que ce fût, hors le comte de Maillebois, en sût encore rien à l'armée.

Les choses en étoient à ce point, lorsque M. d'Estrées qui venoit de passer le Weser sans aucun obstacle, trouva enfin M. de Cumberland qui l'attendoit à Hamelen et qui faisoit mine de vouloir une affaire. Sur la nouvelle qu'il y avoit un gros détachement à Halle, M. d'Estrées donna 80 compagnies de grenadiers, de la cavalerie et du canon à proportion, à M. le duc d'Orléans pour attaquer ce détachement. Les ennemis, selon leur ordinaire, à l'approche de ce prince, se retirèrent sur leur armée, et il n'y eut pas un coup de fusil de tiré.

M. d'Estrées avançant toujours le long de la rive droite du Weser, dans un pays montueux et couvert, n'étoit plus qu'à une marche de Hamelen, où M. de Cumberland étoit campé faisant face au Weser, ayant sa droite à cette ville, un marais qui couvroit son front, et sa gauche au village d'Hastenbeck, entièrement enveloppée et couverte par un ravin, qui alloit se terminer à une hauteur considérable, couverte de bois, à laquelle la ligne s'adossoit; fortifiée du côté qui nous regardoit, par une batterie retranchée au pied, une rédoute sur un petit plateau au sommet et des abatis. Cette hauteur étoit cernée, entre les ennemis et nous, par un chemin qui répondoit à travers les bois, dans la plaine de Hanovre.

Toutes les avenues de la position de M. de Cumberland étoient couvertes de bois, et parconséquent susceptibles de chicanes; M. le maréchal d'Estrées ne rencontra aucun obstacle jusqu'aux ennemis, qu'il trouva en bataille, de la manière que je viens de dire. La première journée se

passa en canonnade de part et d'autre, et à reconnoître. Il y avoit deux partis à prendre, ou celui de marcher par notre droite, de se porter dans la plaine d'Hanovre, ou de déposter M. de Cumberland par cette manœuvre, ou celui de l'attaquer. Le dernier prévalut, et l'on fit la disposition suivante.

M. de Chevert, M. le comte de Lorges, depuis fait duc, et M. le maréchal d'Armantières, qui n'étoit alors que lieutenant-général, furent chargés, à l'entrée de la nuit, de s'engager dans le chemin qui cernoit le pied de la hauteur où s'adossoit la ligne des ennemis, et, à la pointe du jour, de se porter avec vivacité sur le sommet pour emporter la redoute et en chasser les ennemis. Les premiers coups de fusil de ces messieurs devoient servir de signal à deux lignes d'infanterie, disposées sur le ravin qui couvroit la gauche des ennemis, pour le passer, attaquer le village d'Hastenbeck, et prendre leur ligne en flanc.

Tout ce qui avoit été prescrit fut ponc-

tuellement exécuté. M. de Chevert étoit certainement l'homme le plus propre à conduire vivement et vaillamment une attaque. Souvent chargé de pareilles commissions, il s'en étoit toujours acquitté avec éclat; il avoit par ce moyen obtenu de la réputation. De la naissance la plus obscure, il s'étoit élevé aux premiers rangs par sa valeur, et il seroit certainement mort maréchal de France, s'il n'avoit pas eu des ennemis. La colonne de M. de Lorges n'eut point de succès; M. d'Armantières ne fit pas grand'chose.

Monter sur la hauteur, s'emparer de la redoute, en chasser les ennemis, fut pour M. de Chevert l'affaire d'un moment. On ne pouvoit voir, de la petite plaine où étoient les deux armées, ce qui se passoit à l'attaque de la hauteur, dans les bois; mais il fut aisé de juger qu'elle avoit complètement réussi, par la manœuvre des ennemis, qui se voyant tournés, et au moment d'être pris à dos, firent leur retraite. Notre infanterie passa le ravin sans tirer un coup de fusil, et ne

trouva déjà plus personne de l'autre côté, que quelques troupes de cavalerie qui faisoient l'arrière-garde.

On s'étonnoit d'un succès aussi prompt, aussi facile, et l'on s'avançoit en bon ordre à la suite des ennemis, lorsqu'on fut bien surpris d'entendre un feu considérable sur la hauteur, à la redoute qu'avoit prise M. de Chevert, et d'en voir partir du canon, en même temps que, par le chemin qui cernoit le pied de la hauteur, il parut une tête de cavalerie, qui débouchoit dans la petite plaine, sur les derrières de notre infanterie.

Personne ne douta que les ennemis, ayant fait semblant de céder, ne fussent rentrés dans les bois auxquels ils étoient adossés, qu'ils n'eussent monté sur la hauteur et chassé les troupes que nous y avions. Chacun crut l'affaire perdue, et craignit qu'entassés les uns sur les autres dans un terrain très-serré, la confusion ne s'y mît, d'autant que la tête avoit tourné à M. d'Estrées qui se tenoit pour battu, et qui ne donnoit point d'ordre.

Je n'avois pu suivre M. le duc d'Orléans auprès duquel mon devoir m'attachoit, parce que M. le maréchal d'Estrées, avec lequel il étoit, ne voulant point avoir de monde autour de lui, avoit exigé de ce prince de ne se faire suivre que par son écuyer. Je me trouvai dans ce moment critique, auprès de M. de Contades qui commandoit la première ligne. Je courus promptement sur nos derrières, devenus l'endroit intéressant; j'y trouvai M. le duc d'Orléans occupé à mettre la cavalerie en bataille, pour charger celle des ennemis. Ce prince étoit tout seul, M. d'Estrées ne s'étant point porté dans cet endroit. Un moment après, arriva M. de Maillebois, qui venoit de notre gauche, où il s'étoit tenu pendant toute l'affaire, je ne sais à quel dessein; car, séparé des ennemis par un marais, il étoit impossible qu'il s'y passât la moindre chose. J'examinai avec attention la contenance de M. de Maillebois, et je dois lui rendre la justice, qu'il donna les meilleurs ordres, et les plus conve-

nables à la circonstance où l'on se trouvoit.

On ne fut pas long-temps dans la perplexité où avoit jeté un événement dont il faut convenir que les apparences étoient inquiétantes. La cessation du feu de la hauteur, et la retraite de la cavalerie des ennemis, qui avoit fait mine de déboucher les bois, fit aisément connoître, que ce n'étoit ni une manœuvre concertée de M. de Cumberland, ni un corps bastant pour se mesurer avec nous.

On a su depuis que M. de Chevert, après avoir chassé les troupes qui gardoient la redoute et la hauteur, s'étoit toujours avancé par les bois, sur la crête de cette hauteur, jusqu'à la gorge de Besperode, qui étoit derrière la ligne des ennemis, environ vers le centre, où il s'étoit arrêté, sans se commettre à descendre avant que de savoir ce qui se passoit dans la plaine, et que les troupes qu'il avoit fait plier, descendant tout de suite vers la plaine, pour se rejoindre à leur ligne, arrivées au bord des bois, au lieu d'y voir leur armée qui en étoit déjà

retirée, se trouvèrent si près de la nôtre, qui marchoit en avant, qu'elles firent une décharge, à bout portant, sur le régiment de Champagne qui fermoit notre droite, et qu'elles firent plier. Profitant de cet instant de désordre, ces troupes rentrèrent dans le bois, et remontèrent sur la hauteur, par derrière M. de Chevert, déjà passé, qui n'en eut aucune connoissance; et poursuivant leur chemin pour se retirer par nos derrières sans être vues, lorsqu'elles furent au petit plateau et à la redoute d'où M. de Chevert les avoit chassées, elles y aperçurent le régiment d'Eu que cet officier général y avoit laissé. Ce corps, d'après la confiance et l'indiscipline française, étoit débandé. La plupart des soldats dormant, d'autres en chemise, ou cherchant de l'eau, ce corps des ennemis n'eut pas de peine à culbuter dans la vallée une troupe aussi peu sur ses gardes, et totalement hors de défense; c'est ce qui occasionna le feu qu'on entendit tout d'un coup, et auquel on devoit si peu s'attendre. Les ennemis s'étant de

plus emparé des pièces de canon du régiment d'Eu, ils les pointèrent contre notre cavalerie et en tirèrent quelques volées; mais certains qu'ils n'étoient pas assez forts pour rétablir l'affaire, et qu'au contraire ils seroient perdus, s'ils nous donnoient le temps de revenir de notre surprise et d'aller à eux, ils ne pensèrent plus qu'à poursuivre leur retraite, et nous restâmes totalement maîtres du champ de bataille, sans que le maréchal d'Estrées pensât à envoyer un seul détachement, à la suite de M. de Cumberland.

D'après ce que j'ai vu de M. de Maillebois, dans le moment critique que je viens de détailler, on peut affirmer que son intention n'étoit point que la bataille fût perdue. Il fit dans cet instant tout ce qu'il y avoit à faire pour la rétablir; et je suis d'autant plus porté à croire qu'il n'avoit aucunes mauvaises intentions, que je ne vois pas à quoi elles auroient pu le mener. S'il desiroit la perte de M. d'Estrées, il avoit pleine satisfaction sur cet objet, puisque la chose étoit faite, et qu'il

savoit M. de Richelieu en chemin pour le remplacer. Quel auroit donc été son but? De remettre entre les mains du nouveau général, une armée en déroute, pour tirer avantage de cette position, et lui chercher des torts. Il connoissoit trop bien M. de Richelieu, puisqu'il avait été son maréchal-des-logis à l'expédition de Mahon, pour ne l'avoir pas approfondi, pour ne pas croire, comme on l'a déjà dit, qu'il ne tiendroit pas long-temps à la tête de l'armée. Il étoit donc de l'intérêt de M. de Maillebois, de maintenir les choses dans un état de supériorité, qui lui eût été avantageux et nécessaire, au moment où ses intrigues l'auroient conduit au commandement où il visoit. Il est plus naturel d'attribuer l'imputation que lui fit, le lendemain, le maréchal d'Estrées, d'avoir voulu lui faire perdre la bataille, à une animosité, une vengeance de ce dernier, qui auroit été sans effet, si M. de Maillebois n'avoit cherché à se disculper de cette imputation, l'année suivante, par un mémoire, et si l'embarras où étoit la cour d'avoir

ôté au maréchal le commandement, au moment où il venoit de gagner une bataille, n'eût amené le besoin de le satisfaire (1), en punissant par la prison, son ennemi, sur un prétexte qui ne méritoit pas un traitement aussi rigoureux.

La conduite de M. d'Estrées, à Hastenbeck, ne fit qu'animer encore l'armée contre lui, et augmenta la licence des propos. La moindre chose suffit à la légèreté française pour changer ses dispositions. Le lendemain de la journée d'Hastenbeck, le maréchal reçut le courrier qui lui apportoit son rappel, et l'ordre de remettre le commandement à M. de Richelieu. Dans un instant, cette nouvelle fut publique et ramena tous les esprits à M. d'Estrées; on courut en foule chez lui, et l'on s'efforça de lui témoigner des regrets qui étoient sincères. On se déchaina contre M. de Richelieu. Celui-ci étant ar-

(1) M. de Maillebois, qui commandoit, en 1758, un corps de troupes assemblé à Dunkerque, y reçut l'ordre de se rendre en prison, au château de Doulens.

rivé deux jours après, joignit à l'embarras d'enlever le commandement à un homme qui venoit d'avoir un grand succès, celui d'être mal reçu de l'armée ; sa contrainte étoit facile à remarquer, malgré son audace ordinaire.

M. de Richelieu, dans sa jeunesse, joignoit à une figure charmante, des grâces infinies dans l'esprit, et une séduction si grande, que presque aucune femme ne pouvoit résister à ses attaques. Sa réputation, en ce genre, étoit si bien établie, que lorsqu'on vouloit désigner quelqu'un qui avoit de grands succès auprès des femmes, on disoit : *c'est un Richelieu.*

Tel fut le général que le roi nomma pour remplacer M. d'Estrées. M. de Richelieu manqua même, par sa faute, le moment d'arriver en Allemagne. S'il fût parti tout de suite, lorsqu'il en reçut l'ordre, au lieu de perdre deux jours aux genoux de madame de Lauraguais, il auroit joint l'armée au moment où elle se trouva en présence de M. de Cumberland, et c'eût été lui qui l'auroit vaincu.

Le maréchal d'Estrées sentoit à combien peu sa réputation avoit tenu. Ayant des raisons de l'aimer, par la façon dont il m'avoit toujours traité, j'allai le voir pour lui témoigner la part que je prenois à ce qui venoit de lui arriver; en même temps, je tâchai de lui faire comprendre les avantages de sa position, d'être disgracié au moment qu'il méritoit, aux yeux de toute l'Europe, les plus grandes récompenses. *Ah ! mon ami*, s'écria-t-il, en me prenant la main : *tout cela est vrai ; mais deux jours plus tôt, j'étois déshonoré.*

Bataille de Fillinghauzen ; ce qui l'a précédée ; Caractère de quelques Généraux (1).

Les dispositions de la campagne de 1761 furent d'avoir une grande armée plus forte que celle de M. le prince Ferdinand, pour agir en Westphalie, et une autre beaucoup moins considérable en Hesse, destinée à opérer de ce côté. Le commandement de l'armée de Westphalie fut donné à M. le maréchal de Soubise, qui nomma le marquis de Castries pour son maréchal-des-logis ; et M. le maréchal de Broglie eut celle de Hesse, avec le comte de Broglie, son frère, pour le sien.

M. de Soubise, né avec peu d'esprit, a cependant un acquit et des connoissances que lui ont procuré un grand usage du monde et de la cour, où sa conduite

(1) Ecrit en 1771.

politique et molle ne répond point aux prétentions qu'il y forme. Dans mille occasions, il auroit pu prendre une supériorité à portée de laquelle le met sa position ; mais il n'est occupé de l'acquérir, qu'en cherchant à maintenir ou à augmenter ouvertement ou par adresse, un rang que la maison de Rohan croit lui être dû, et que les gens titrés et la noblesse lui disputent toujours. Jaloux de considération, il a cherché à se faire des partisans par une politesse exigeante qui ne l'abandonne jamais, même vis-à-vis des gens avec lesquels il est le plus familier, et dans les instans les plus libres. Il faut moins s'en prendre à lui de cette façon d'être, qu'à son éducation, qui est la même pour tous ceux de sa maison : cette manière est assez connue dans le monde, sous la dénomination de *politesse des Rohans*. Son ambition la plus forte a toujours été de commander les armées. Embarrassé et indécis dans le cabinet, il l'est encore plus devant les ennemis; sa véritable qualité militaire est la valeur : il n'a pas eu plus d'éclat

dans le conseil, où l'amitié de madame de Pompadour l'a placé.

J'ai entendu souvent refuser l'esprit à M. de Castries, mais à tort. Il n'en a pas les grâces ni le piquant, mais il joint à un grand usage, à de la politesse, une modération, une justice qui le rendent agréable dans la société, où il jouit d'une estime générale. Sa noblesse et sa probité sont poussées jusqu'à la délicatesse; il ne s'en écarte dans aucune occasion. Fort axact pour lui, il est indulgent pour les autres. Dévoré d'ambition, jamais il ne s'est permis le moindre moyen douteux pour parvenir; et visant au commandement des armées, ainsi qu'au ministère, il s'est rendu capable de l'un et de l'autre, par une étude, une application suivies, qui lui ont procuré des connoissances profondes. Son ardeur pour s'instruire ne l'empêche pas de donner beaucoup à ses plaisirs, et son activité lui fait suffire à tout; elle est si grande, qu'elle tient même de l'inquiétude, et qu'il ne faut pas beaucoup le connoître pour voir qu'il voudroit

être,

être, dans le même instant, sur la frontière, dans le cabinet d'un ministre, et aux genoux de sa maîtresse (1).

Le maréchal de Broglie a peu d'esprit. Élevé par son père, qui n'en avoit pas plus que lui, dans les armées ou dans des places frontières, il n'a pas même acquis le ton que donne la bonne compagnie: il est mieux dans un camp, que dans un salon, où il parle trop de lui. Élevé, comme je l'ai dit, au milieu des troupes, il y a acquis des talens militaires: il connoit bien un terrain, il donne ou reçoit une bataille avec intelligence et valeur; il est capable de prendre un parti vigoureux; et certainement on peut dire de lui que c'est un excellent général. Je ne crois pas qu'une grande armée à conduire soit au dessus de ses forces. Il est cependant difficile de le juger, parce qu'il a toujours

(1) Il disoit un jour à un de ses amis, pour peindre son activité, et le peu de temps qu'il trouvoit dans la journée: *Je voudrois dormir plus vite.*

été jusqu'ici mal secondé des généraux qu'il a eus sous lui.

Le comte de Broglie a de l'esprit; sa petite taille, son air crété, sa facilité à se mettre en colère, le rendent piquant pour les femmes, qui aiment à le tourmenter; il en a quelques-unes pour amies; et pas un homme, à l'exception d'un ou deux, qui cependant le voient tel qu'il est, c'est-à-dire, ayant quelques défauts du maréchal son frère. Une chose fort singulière, c'est qu'avec beaucoup d'intelligence et de la valeur, et élevé, ainsi que son frère, dans les armes, il n'a jamais pu acquérir les grandes parties du talent militaire.

Le plan de campagne de 1761 étant donc que l'armée de Westphalie et celle de Hesse agiroient séparément, M. le duc de Choiseul, alors ministre de la Guerre, en donnant à M. le maréchal de Soubise des instructions, lui dit qu'il l'avoit mis à portée d'opérer contre M. le prince Ferdinand d'une manière facile et avantageuse, puisque son armée étoit plus forte qu'ainsi il l'exhortoit, pour le bien de la chose, et

pour sa gloire particulière, de n'avoir rien de commun avec M. de Broglie, parce que, s'il faisoit la faute de se joindre à lui, sûrement la besogne iroit mal, par l'incompatibilité de M. de Broglie, qui trouveroit le moyen d'en rejeter la faute sur lui, et de finir par se faire donner à ses ordres la majeure partie des troupes, tandis qu'il le laisseroit avec une poignée de monde; hors d'état de rien entreprendre.

M. de Soubise parut convaincu de la solidité des conseils de M. de Choiseul : cependant, il ne tarda pas à être ébranlé sur cette opinion par celle de M. de Castries, qui, dans cette occasion, ne jugea pas aussi sainement qu'à son ordinaire ; il étoit pour la jonction des deux armées, et s'appuyoit sur un raisonnement spécieux. Il disoit que l'effort réuni de deux bras vaut mieux que celui d'un seul, et qu'il regardoit comme une inconséquence, en ayant deux, de n'en employer qu'un à la fois. On pouvoit lui répondre que la conséquence n'en étoit pas juste, parce qu'on ne devoit pas attendre du caractère de

M. de Broglie, de concourir au brillant d'une campagne dont presque tout l'éclat auroit rejailli sur M. de Soubise. L'exemple de la bataille de Minden étoit trop récent et trop frappant, pour qu'on pût mettre en doute la conduite que tiendroit M. de Broglie.

M. de Soubise qui avoit une confiance aveugle en M. de Castries, malgré les avis de M. de Choiseul, penchoit, comme on vient de le dire, pour la jonction. Il partit dans ces dispositions pour Francfort où étoit M. de Broglie, qui acheva de le déterminer; et ces généraux convinrent que, débouchant chacun de leur côté, ils se joindroient à Souest.

Cette convention faite, M. de Soubise se rendit à Dusseldorf, pour prendre le commandement de son armée, dans laquelle je servois commandant le régiment des Gardes-Suisses, et maréchal-de-camp employé.

M. de Castries disposa les subsistances de manière qu'en se portant en avant, il n'eût rien à craindre sur les derrières pour

les convois. En conséquence, il tira le premier de Dusseldorf, le second de Cologne, et le troisième vint de Cassel. Par cette manœuvre, non-seulement il trompoit l'ennemi, en s'avançant par la rive gauche de la Lippe; mais l'armée de M. de Broglie, ainsi que la nôtre, servoit également à couvrir nos subsistances.

M. de Soubise fut promptement prêt à déboucher; mais par ses conventions, il étoit obligé de concerter sa marche avec celle de M. de Broglie, qui le retarda fort long-temps, ou par mauvaise volonté, ou parce qu'en effet il n'avoit pas encore rassemblé tout ce qu'il lui falloit.

Enfin, nos deux armées se mirent en marche. M. de Soubise se porta sur Dortemonde, et de là sur Unna, où il prit une très-bonne position, occupant des hauteurs plus ou moins escarpées, presque alignées à la ville, et qui s'étendent fort au loin sur la droite, défendues en avant par un vallon assez large. Il assit son camp sur ces hauteurs, sa droite appuyée au corps que commandoit M. le prince

de Condé, campé sur les mêmes hauteurs. La gauche de notre armée étoit couverte par la Wisseck, petit ruisseau, dont les bords sont couverts de bois, et si marécageux, qu'il est impossible, même à de l'infanterie, de le passer dans toute sa longueur, depuis Unna jusqu'à Dortemonde, hors dans un seul endroit, facile à masquer avec fort peu de troupes.

On resta quelques jours à Unna, où l'on reçut la nouvelle, par les troupes légères qui étoient en avant, que M. le prince Ferdinand, à qui nos délais avoient donné le temps de se mettre en mouvement, étoit en pleine marche sur nous : M. de Soubise prit le parti de l'attendre dans sa position, et d'y recevoir son attaque.

Les troupes légères avoient donné avis de sa marche, de grand matin : en effet, on aperçut, vers le midi, les têtes de ses colonnes sur les hauteurs qui bordoient le vallon du côté opposé à celui que nous occupions, et bientôt nous les y vîmes se

déployer en bataille. M. le prince Ferdinand jugea avec raison notre position trop bonne pour nous attaquer ; il se borna à prendre un de ces camps audacieux, sa manœuvre favorite, qu'il a si souvent répétée pendant la dernière guerre. Sitôt qu'on lui vit dresser ses tentes, nous rentrâmes dans les nôtres; et, quoiqu'à une demi-portée de canon les uns des autres, tout fut dans une si grande tranquillité, qu'il n'y eut pas un coup de fusil de tiré de toute la journée.

Me promenant sur le soir, je m'aperçus que nous n'avions pas une seule sentinelle sur le grand chemin qui va d'Unna à Souest, par où les ennemis auroient pu venir jusques dans notre camp, sur un demi-bataillon de front. J'en rendis compte sur-le-champ à M. de Chevert, qui commandoit à la gauche où j'étois, et je lui offris de prendre un bataillon de chasseurs et de grenadiers, et d'y passer moi-même la nuit, pour assurer cette partie. Il loua ma vigilance et mon zèle, ne me remercia point d'avoir réparé ses torts,

me dit de faire ce que je jugerois le plus convenable, et se coucha.

En conséquence, je pris poste sur ce grand chemin, avec le détachement que j'avois fait commander ; et vers minuit, entendant un grand bruit dans le camp des ennemis, je mandai à M. de Soubise que je croyois qu'ils faisoient un mouvement ; et que par la façon dont le bruit se dirigeoit, je jugeois que c'étoit par leur droite. M. de Soubise me répondit que je ne me trompois point ; que du centre où il étoit, il entendoit la même chose que moi. A la pointe du jour, j'allai le joindre, et je le trouvai qui s'étoit avancé sur un point d'où l'on découvroit toute la position que M. le prince Ferdinand avoit occupée la veille. On n'y apercevoit plus que les dernières troupes de son arrière-garde, des colonnes s'étant enfoncées dans les bois qu'il avoit sur sa droite, et nous sur notre gauche, et qui nous cachoient ses mouvemens. Tout le monde jugea qu'il étoit en marche pour se retirer sur Hanau ; cela étoit apparent ; mais, pour en être plus

sûr, je proposai d'envoyer un détachement après lui. On me répondit que nos troupes légères étoient fatiguées, et chacun ne songea qu'à s'aller reposer chez soi.

Vers le midi, Ficher (1), qui étoit sur la Sisex, avec son corps, et M. Dapchon, maréchal-de-camp, qu'on y avoit envoyé

(1) Ficher étoit un homme qui, de domestique de M. d'Armantières, s'étoit élevé, en commençant à aller avec quelques volontaires, jusqu'à avoir une légion de 2000 hommes, et à être fait brigadier; de plus, il avoit le détail des espions. A infiniment d'intelligence et de bonnes qualités, il joignoit cependant les habitudes et le caractère des partisans. Beaucoup de gens, et sur-tout M. de Broglie, le haïssoient. Sa fin doit le rendre à jamais intéressant. La campagne de 1762, il fut trahi par un de ses principaux espions, qui dénonça tous ses camarades à M. le prince Ferdinand, ce qui le mit à portée de les faire tous arrêter le même jour, et de faire un mouvement capital, dont Ficher ne pût donner aucun avis. MM. d'Estrées et de Soubise, qui commandoient, lui en firent des reproches amers, et le taxèrent de trahison. Ce malheureux fut si sensible à cette imputation, qu'il en tomba malade, et en mourut au bout de quelques jours.

avec un détachement, donnèrent avis que M. le prince Ferdinand ne marchoit point sur Ham, mais qu'il tournoit notre gauche en dehors de la Sisex, et qu'il se portoit vers Dortemonde, sur nos derrières. M. de Soubise fut étourdi de cet avis; et la nouveauté de la manœuvre le déconcerta. A considérer le mouvement de M. le prince Ferdinand pour le moment, il étoit sûr; nous ne pouvions le troubler en rien, puisqu'il étoit couvert dans tout l'espace, depuis Unna jusqu'à Dortemonde, par la Sisex, qu'on ne pouvoit tenter de passer qu'en un seul point, facile à masquer, et qu'en effet il masqua si bien, que M. Dapchon perdit assez de monde, en essayant seulement de tâter ce passage. Il n'avoit rien à craindre non plus pour son arrière-garde. Nous ne pouvions nous aventurer dans les bois où il s'étoit enfoncé, avec des forces capables de mériter attention. Mais si son mouvement n'entraînoit à aucun danger pour l'instant, les suites pouvoient lui en devenir funestes. Il découvroit entiè-

rement son pays ; et si M. de Soubise eût marché sur-le-champ sur Ham et Lipestat, d'où M. le prince Ferdinand tiroit ses subsistances, il l'eût contraint à une bataille que nous aurions donnée comme nous l'aurions voulu, et où nous l'aurions voulu, les ennemis ne pouvant plus passer qu'en nous culbutant ; ce qui auroit été d'autant plus difficile, que nous aurions été joints par M. de Broglie, et qu'alors nous devenions inattaquables pour M. le prince Ferdinand qui étoit perdu, s'il avoit été battu.

Il y a lieu de croire qu'il vouloit en venir à une affaire avant notre jonction avec M. de Broglie, et qu'il cherchoit à attaquer M. de Soubise dans un pays couvert et coupé, où ne pût agir la cavalerie en quoi consistoit principalement la supériorité de notre armée sur celle des ennemis. Il vouloit sur-tout étonner, par ses manœuvres, M. de Soubise dont il avoit une médiocre idée, depuis la bataille de Rosbach, sachant d'ailleurs que lorsqu'on les prend à l'improviste, les armées françaises sont à moitié battues ; il se fiait aussi

sur son talent pour manier des troupes, et sur la discipline qui régnoit dans celles qu'il avoit à ses ordres. Il me semble que M. le prince Ferdinand, en cette occasion, se conduisit plus par ces calculs, que par les règles ordinaires de la guerre.

Quoi qu'il en soit, il troubla si fort M. de Soubise, qu'il augmenta encore son indécision ordinaire. Enfin, vers les quatre heures après midi, il se détermina à attendre les ennemis dans sa position que la nature a formée aussi bonne en arrière qu'en avant, cependant d'une façon différente. Le terrain entre Unna et Dortemonde, est une plaine bordée, d'un côté, par la Sisex, et, de l'autre, par des hauteurs qui viennent, dans leur prolongement, répondre à celles qu'occupoit M. le prince de Condé. A quelque distance d'Unna cette plaine est totalement coupée par un ravin fort large et assez profond. M. de Soubise fit faire demi-tour à droite à son armée; il mit sa droite vers la Sisex; il porta une partie de son infanterie sur le ravin, et M. le prince de Condé fut chargé

de la défense des hauteurs qui fermoient la gauche. Nous passâmes tout le reste de la journée dans cette position. Nous y demeurâmes toute la nuit au bivouac, et le lendemain jusqu'à trois heures après midi, que M. de Soubise prit le parti de se mettre en marche pour Souest. Pendant tout ce temps, M. le prince Ferdinand, qui étoit à Dortemonde, ne fit pas avancer un seul homme; il laissoit reposer son armée, qui en avoit besoin, après une aussi grande marche que celle qu'elle avoit faite.

Étant partis si tard, nous ne fîmes guères que deux lieues, et nous campâmes, sans que pendant notre marche, ni toute la nuit suivante, nous eussions vu aucun ennemi.

Jusques-là, nous avions marché dans un pays difficile, coupé de bois et de hauteurs; le terrain qui nous restoit à parcourir pour atteindre Souest, étoit d'une nature différente. C'étoit une plaine assez large, coupée de beaucoup de ravins, et bordée, sur notre droite, par des

hauteurs couvertes de bois. Nous nous mîmes en marche dès la pointe du jour; mais des ordres mal donnés, et plus mal exécutés encore, furent cause que la colonne du corps de M. de Condé, qui faisoit celle de droite, coupa celle qui en étoit la plus voisine : les autres marchant toujours augmentèrent le désordre, et les menus équipages qui ne furent pas mieux dirigés, se trouvèrent tous embrouillés, formant un gros peloton derrière toutes les troupes qui étoient déjà en avant. Dans cette situation, M. le prince héréditaire de Brunswick, à la tête de vingt-cinq mille hommes qui faisoient l'avant-garde de M. le prince Ferdinand, attaqua notre arrière-garde, commandée par M. de Voyer, lieutenant-général. Cet officier manœuvra très-bien, mais n'ayant que de trois à quatre mille hommes, il ne put faire tête long-temps à des forces supérieures; il dirigea la cavalerie qu'il avoit par la plaine, se mit avec son infanterie dans les bois, et gagna les hauteurs.

Dans le désordre où étoit notre armée, il y avoit tout à parier que M. le prince héréditaire étoit suffisant pour la mettre en déroute. Par un de ces miracles qu'on ne sauroit expliquer, les équipages disparurent comme par enchantement; les troupes, d'elles-mêmes, passèrent le premier ravin qu'elles trouvèrent devant elles; la cavalerie se mit en bataille dans la plaine, et toute l'infanterie se porta dans les bois sur les hauteurs, vers un moulin qui porte le nom de *Moulin de Schaffhausen*. Tout notre canon fut en batterie: en un mot, nous nous trouvâmes en si bon ordre, que M. le prince héréditaire ayant essayé de nous tâter dans les bois, y trouva tant de coups de fusils, et tant de coups de canons dans la plaine, qu'il s'arrêta et ne tenta plus rien.

L'avis de beaucoup de gens étoit de demeurer dans notre position, et d'y recevoir la bataille, si M. le prince Ferdinand vouloit nous la donner; mais M. de Soubise, avec une détermination

qui ne lui étoit pas ordinaire, ordonna qu'on se porteroit à une demi-lieue en arrière du point où nous étions, tirant vers Souest, pour se mettre derrière un landwergt (1), position en effet plus avantageuse que celle que nous occupions.

Les ennemis marchèrent sur nos traces, et vinrent se mettre en bataille vis-à-vis de nous, le landwergt entre deux, presqu'à la portée de fusil. Le pays étoit si couvert de bois, que presqu'à bout touchant, nous ne nous voyions pas. Nous demeurâmes deux jours et deux nuits, les uns vis-à-vis des autres, en bataille, et l'arme au poing, sans que M. le prince Ferdinand tentât la moindre chose. En effet, notre poste étoit trop bon pour nous y attaquer. Le soir du second jour que nous le prîmes, M. le maréchal de Broglie qui arrivoit avec son armée à Souest, don

(1) Un *landwergt* est, en Allemagne, une ligne de démarcation de territoire faite par deux fossés qui se joignent, et sur les crêtes desquels il y a des broussailles et des épines plantées; ce qui compose d'excellens retranchemens.

nous

nous n'étions plus qu'à deux lieues, vint joindre, de sa personne, M. de Soubise, pour s'aboucher avec lui.

J'ai déjà dit que M. de Broglie étoit l'idole des officiers particuliers, et il s'en falloit bien que M. de Soubise pût compter sur l'attachement de son armée. Au peu d'opinion qu'on y avoit de ses talens, se joignoit l'humeur des bivouacs et des fatigues continuelles qu'on avoit essuyées depuis quelques jours, et c'est ce qu'une armée française pardonne peu à son général. D'ailleurs si près des ennemis, toujours au moment d'entamer une affaire, les marchands de denrées se tenoient au loin, et les officiers manquoient de pain et de viande. Cette privation ne diminuoit pas le mécontentement.

Dans ces dispositions M. de Broglie parut à notre armée, et il se fit un certain brouhaha parmi les troupes dont il fut aperçu, ce qui désignoit de reste que tous les vœux se tournoient de son côté. La chose fut poussée plus loin. Lorsqu'il passa devant la maison du Roi,

M. le chevalier Danfreville, chef de brigade des Gardes-du-Corps, extrêmement attaché à MM. de Broglie, s'avisa de battre des mains, et toute la ligne lui répondit. M. de Soubise se tira mieux d'un événement aussi mortifiant pour lui, que peut-être tout autre n'auroit fait à sa place. Il reçut M. de Broglie au pied d'un petit tertre où il avoit établi son quartier-général ; et sitôt qu'il en fut joint : « *Monsieur*, lui dit-il, *vous voyez avec quels applaudissemens mon armée vous reçoit : vous lui devez de vous faire voir à ceux dont vous n'avez pas encore été aperçu ;* » et sur cela, il l'entraîna sur le tertre, où l'on discuta ce qu'il y avoit à faire, d'après la position des choses, et où il fut résolu qu'à l'entrée de la nuit, M. de Soubise se mettroit en marche pour Soest, et termineroit enfin sa jonction avec M. de Broglie.

En effet, à l'entrée de la nuit, nous nous ébranlâmes sur trois colonnes ; notre marche se fit très-tranquillement et avec

beaucoup d'ordre. A la pointe du jour, on aperçut, dans l'éloignement, sur notre gauche, une quatrième colonne. C'étoit M. le prince Ferdinand qui se dirigeoit vers la position de Fillinghausen, spectacle qui ne se reverra peut-être jamais, que deux armées opposées se soient mises en marche en même temps, pour se porter dans la même direction.

Les maréchaux de Soubise et de Broglie prirent leur quartier-général dans Souest, qui est une très-grande ville ; et leurs armées, quoique campées séparément, étoient à portée l'une de l'autre.

La position de Fillinghausen, qu'avoit prise M. le prince Ferdinand, est une hauteur fort élevée, qui peut avoir une lieue et demie de long, et qui, eu égard à nous, tombe par son pendant gauche à la Lippe, dont le front est couvert par un vallon profond, au milieu duquel coule un ruisseau, son pendant droit tombe dans la plaine de Souest ; ses derrières sont de même escarpés, et toutes les avenues de sa circonférence, sont si couvertes de

bois, de haies et de difficultés, qu'il est très-difficile d'y pénétrer.

On parloit diversement de cette position dans nos armées. Les maréchaux étoient assez incertains sur ce qu'ils en devoient penser, et n'eurent garde de consulter plusieurs officiers-généraux, tels entr'autres que MM. de Voyer et de Ségur qui avoient servi sous le maréchal de Contades, les campagnes précédentes, et le maréchal avoit pris cette position, où M. leprince Ferdinand n'avoit pas osé l'attaquer.

Après quelques jours de repos à Souest, on tint un conseil de guerre où présidèrent les maréchaux, et où furent admis le marquis de Castries et le comte de Broglie, maréchaux-des-logis, M. le prince de Condé, et M. le lieutenant de Stainville, ce dernier apparemment comme frère du ministre. Il y fut résolu qu'on attaqueroit M. le prince Ferdinand sur plusieurs points. M. de Broglie se chargea de la gauche des ennemis, et devoit se diriger le long de la Lippe, sur

le village d'Altrop. M. le prince de Condé avoit une attaque intermédiaire entre M. de Broglie et M. de Soubise. M. de Soubise devoit se diriger sur Scheidingen. M. Duménil, lieutenant-général, eut une attaque sur le flanc droit de M. le prince Ferdinand, par le pendant qui tombe dans la plaine de Souest; et M. le marquis de Voyer, lieutenant-général, fut chargé d'attaquer les derrières de la position des ennemis. Cette disposition arrêtée, on convint encore avant de déterminer une attaque sérieuse, vu les difficultés du terrain, de faire des reconnoissances sur la position même de M. le prince Ferdinand, et à coup de fusil, pour être sûr des débouchés; de manière que le premier jour ne devoit être destiné qu'à se porter sur les différens points; le second à reconnoître, et le troisième à attaquer, si les maréchaux, après avoir acquis des connoissances suffisantes, et conféré ensemble, jugeoient la chose praticable.

Les armées s'ébranlèrent, et chacun se

dirigea sur le point qui lui étoit assigné. J'étois de l'attaque de M. de Soubise, et, chemin faisant, nous entendîmes tirer du canon du côté de M. de Broglie, ce qui ne nous étonna pas, attendu qu'il devoit s'emparer d'un château qui étoit sur son chemin. Ce canon continua, et nous étions déjà campés au lieu de notre destination, la nuit étoit venue, que nous l'entendions encore se soutenir avec autant de vivacité; même nous distinguions un feu de mousquetterie trop considérable pour l'attaque d'un château. Alors l'inquiétude prit à M. de Soubise. Il essaya d'envoyer des aides-de-camp pour être instruit de ce qui se passoit à l'armée de M. de Broglie, sans qu'aucun pût passer, vu les difficultés du terrain, dans un pays inconnu, la nuit, où la crainte de se perdre et d'être pris les arrêtoit à chaque instant.

Je me jetai sur de la paille dans la chambre de M. de Castries, d'où je sortois de temps en temps, pour écouter si le feu de M. de Broglie ne cessoit point

et je l'entendois toujours se soutenir de même. Enfin, entre deux et trois heures du matin, M. de Soubise envoya chercher M. de Castries. Je le suivis, et nous lûmes une lettre de M. le maréchal de Broglie, qui mandoit à M. de Soubise, qu'ayant attaqué le village d'Ultrop, il l'avoit emporté; que les ennemis avoient essayé de l'en chasser, mais qu'il s'y étoit maintenu; qu'il continuoit d'être aux prises avec eux, et qu'il le prioit d'agir, pour ôter à M. le prince Ferdinand la facilité de tirer des troupes de son centre et de sa droite, pour les diriger sur lui et l'accabler.

Dans l'instant, M. de Soubise fit prendre les armes à ses troupes, et les porta sur Scheidingen, qu'il fit attaquer, et qu'on emporta avec assez de facilité. La brigade de Piémont fut chargée de jeter un pont sur le ruisseau. Le canon tiroit de notre côté et de celui des ennemis, et toutes les troupes étoient en panne, attendant que le pont fût construit, pour passer le ruisseau et attaquer sérieusement.

Toute cette besogne ne laissa pas que de prendre du temps, et il pouvoit être dix heures du matin, à l'instant dont je parle. Je m'étois avancé en personne vers le pont pour reconnoître le débouché, et ne m'y étant pas arrêté long-temps, je fus fort surpris, en revenant au régiment des Gardes-Suisses, de le trouver, ainsi que celui des Gardes-Françaises, en pleine marche de retraite. J'en demandai la raison à M. de la Saône, lieutenant-colonel des Gardes-Françaises, qui me dit, en s'approchant de mon oreille, que M. de Broglie étoit battu; qu'il venoit de mander à M. de Soubise qu'il faisoit sa retraite; que ce dernier alloit aussi se retirer, et que la brigade des Gardes marchoit actuellement, pour se poster sur le flanc de sa marche et l'assurer.

Cet événement pourroit paroître extraordinaire, si l'on n'entroit dans le détail des causes qui l'ont produit. Lorsque M. de Broglie se chargea de l'attaque du côté de la Lippe, il avoit ses vues. Jugeant que M. le prince Ferdinand ne

tiendroit pas dans son poste, et qu'il se retireroit pendant la nuit, il voulut se mettre à portée de l'attaquer, à la pointe du jour, tandis qu'il passeroit cette rivière, son seul point de retraite, ou du moins d'entamer son arrière-garde; et pour cela, sans égard aux conventions qui avoient été faites de ne rien entreprendre véritablement que de concert, M. de Broglie serra les ennemis de très-près, pour qu'ils ne lui échappassent pas, et qu'il ne fût question que de lui dans cette affaire qui auroit été d'autant plus brillante, que, depuis quinze jours, M. de Soubise, quoique supérieur, étoit harcelé par M. le prince Ferdinand, au lieu que M. de Broglie, tout en arrivant, auroit eu de l'avantage sur lui. M. le prince Ferdinand, qui n'eut point de connoissances des autres directions qu'on avoit prises sur lui, et qui ne se vit insulté que dans un seul endroit, y porta des forces supérieures, en tirant des troupes de son centre et de sa droite, et contraignit M. de Broglie de se retirer avec perte.

Comme M. de Soubise ne s'attendoit point à la conduite de M. de Broglie, il s'en tint à ce qui avoit été arrêté dans le conseil de guerre, et il ne songea à attaquer, que lorsque M. de Broglie le lui demanda. Mais le temps indispensablement nécessaire pour la disposition des troupes, qui étoient dans leurs tentes, et endormies, le firent arriver trop tard pour opérer une diversion utile à M. de Broglie qui étoit déjà battu, avant que M. de Soubise pût agir. Ce dernier fut même heureux que l'aide-de-camp que lui envoya M. de Broglie pour lui apprendre qu'il se retiroit, ne se fût pas perdu, et qu'il fût arrivé à temps. Un peu plus tard, son attaque étoit engagée, et M. le prince Ferdinand n'ayant de nouveau qu'un seul point à défendre, y auroit encore porté toutes ses forces, et y auroit eu le même succès.

M. de Soubise fit sa retraite avec la plus grande tranquillité. Les ennemis ne détachèrent pas un seul homme après lui, il se retira sur l'abbaye de Paradis, où il

campa. Son premier soin, en y arrivant, fut d'écrire à M. de Broglie : il lui manda, que ce qui venoit d'arriver n'étoit pas un événement fort important ; qu'il étoit bien sûr, que, dans cette occasion, il s'étoit conduit avec la sagesse et les talens qu'il lui connoissoit ; qu'il le prioit de lui assigner un rendez-vous, pour savoir de lui-même comment les choses s'étoient passées, et comment il falloit les mander à la Cour, où il ne dépêcheroit pas de courrier, qu'il n'eût eu l'entrevue qu'il lui demandoit.

On assure, et je ne puis l'attester, que M. de Broglie n'agît pas avec la même franchise ; car, dès le soir même de la journée de Fillinghausen, il envoya un courrier à Versailles, par lequel il se plaignoit amèrement de M. de Soubise, attribuant à sa négligence et à sa lenteur à attaquer, le fâcheux succès de cette affaire.

Le déchainement contre M. de Soubise fut général à la Cour, comme à Paris, où le courrier de M. de Broglie avoit porté

la même impression. Il en résulta que la prédiction de M. de Choiseul s'accomplit. Fort peu de temps après Fillinghausen, M. de Soubise reçut ordre de remettre 30000 hommes de ses troupes à M. de Broglie; il ne resta plus qu'avec l'armée la moins forte, en état seulement de faire tête à M. le prince héréditaire, que M. le prince Ferdinand avoit laissé sur le bas Rhin, avec un corps, tandis que lui, avec le gros des troupes s'étoit porté sur le Weser.

M. de Broglie ne voulut pas un seul officier-général de l'armée de M. de Soubise; et les 30000 hommes que ce dernier fut obligé de lui céder, passèrent dans son armée, sous la conduite de milord Drummond qui n'étoit alors que brigadier.

Les calculs des ambitieux sont souvent fautifs. La supériorité que desiroit et acquit M. de Broglie, en est une preuve. Quoique la saison ne fût pas fort avancée, dès le jour de Fillinghausen, la campagne fut manquée; et c'étoit se charger de son

mauvais succès, que d'avoir les forces supérieures, pendant le temps qui restoit encore pour la terminer. On s'en prit à M. de Broglie de l'inutilité des efforts et des dépenses qu'on avoit faites pour mettre des armées aussi considérables sur pied ; d'ailleurs, les premières impressions qu'il avoit données contre M. de Soubise, se trouvèrent affoiblies chez les uns et détruites chez les autres, par les détails de la journée de Fillinghausen, lesquels étoient successivement arrivés, et avoient fait connoître la vérité. De plus, M. de Broglie étoit mal avec M. de Choiseul. Revenu à Paris, il crut qu'un mémoire justificatif lui feroit regagner dans le public tout ce qu'il y avoit perdu ; ce fut le prétexte que le ministre prit pour le perdre et le faire exiler, ainsi que son frère le comte de Broglie qui n'avoit pas peu contribué à la conduite qu'il avoit tenue pendant toute la campagne de 1761.

Bataille de Clostercamp, donnée le 16 *octobre* 1760 (1).

Le maréchal de Broglie, commandant l'armée du roi, après avoir rassemblé ses troupes, partit de Francfort au commencement de la campagne de 1760, et vint camper à Gruemberg, d'où il passa l'Hom à la barbe des ennemis, et débuta par gagner le combat de Corbach, et par déposter le prince Ferdinand de Saxenhausen. Poussant toujours les ennemis devant lui, il les joignit à Wilhelmsthal, où ils se mirent en bataille, tandis qu'il occupoit les hauteurs de Zirenberg. Dans cette position, M. de Broglie, au lieu de rester à la tête de ses troupes, eut le tort d'aller à Cassel qui venoit d'être évacué. Le prince Ferdinand, profitant de son absence, d'ailleurs favorisé par la nuit et un épais brouillard qui s'éleva le

(1) Ecrit en 1773.

matin, précipita sa marche par sa droite vers la Dimel, qu'il passa, vint comme un trait fondre sur M. de Muy, campé avec son corps à Warbourg, et l'obligea, après quelque peu de résistance, à repasser cette rivière, avec autant de perte que de confusion.

Dès cet instant la campagne du maréchal de Broglie fut manquée. Sur la nouvelle de la défaite de M. de Muy, il se porta, avec toute l'armée, à Obernstinguen, et se mit vis-à-vis de M. le prince Ferdinand qui tenoit, depuis Warbourg jusqu'à Dringelborque, ayant la Dimel devant lui. M. de Broglie donna ordre à M. le comte de Lusace qui, avec son corps, avoit poussé celui de M. de Kilmansec du côté de Cassel, de le chasser de Minden, qu'il tenoit encore : ce qui fut exécuté; et M. le comte de Lusace ayant passé le Weser, et s'étant porté en avant sur la rive droite de cette rivière, poussa des détachemens jusqu'à Goëttingen.

M. le maréchal de Broglie, après être resté quelque temps dans son camp

d'Obernstinguen, se replia sur celui d'Immenhausen, d'où il renforça le corps de M. le comte de Lusace, avec lequel il établit une communication, d'abord en tenant les bois de Sababor, et ensuite lorsqu'il fut rentré au camp retranché de Cassel, tout le long de la Fulde, depuis Cassel jusqu'à Minden.

Maître de la Hesse, il faisoit tous ses efforts pour donner de la jalousie au prince Ferdinand par sa gauche, tâcher de lui faire passer le Weser, et abandonner la Westphalie, pour venir défendre le pays de Hanovre et celui de Brunswick, où plusieurs détachemens furent envoyés. Mais le prince Ferdinand; loin de donner dans ce piége, songea lui-même à porter un coup au maréchal, échec qui pouvoit devenir funeste, si le projet avoit été aussi bien exécuté, que conçu.

Il donna au prince héréditaire de Brunswick un gros détachement de son armée, avec ordre de se porter en toute diligence sur le bas Rhin, d'y assiéger Wesel, et de tâcher de le prendre avant qu'il pût être

secouru;

secouru; ce qui étoit d'autant plus aisé, que Wesel, quoique place du premier ordre alors (1), avoit besoin de beaucoup de bras pour le défendre, par la quantité de ses ouvrages, que M. de Castella (2), qui y commandoit, n'y avoit que trois ou quatre bataillons; et que, si M. le prince héréditaire avoit tenté plusieurs escalades, dès le premier jour qu'il y est arrivé, il l'auroit infailliblement emportée; pouvant arriver au corps de la place, par les fossés des ouvrages, à couvert de ces mêmes ouvrages, où la garnison, trop foible, n'auroit pu mettre un seul homme; que les bastions ont des flancs bas qui auroient rendu l'escalade très-facile, et que le bas Rhin, totalement dégarni de troupes, livroit Wesel à ses propres forces. Cette place une fois emportée, le prince Ferdinand y auroit marché; et, passant le Rhin et la Meuse, il se seroit

(1) Le roi de Prusse en a fait depuis démolir la plus grande partie des fortifications.

(2) Lieutenant-général et colonel d'un régiment suisse.

porté en Flandre, où le pays, ainsi que les places sans troupes, lui auroient fourni une conquête aussi aisée que glorieuse, et très-fatale pour la France. Les subsistances, qui, communément, sont un empêchement insurmontable pour les expéditions de cette nature, ne l'auroient pas arrêté; il en pouvoit tirer de Hollande, autant qu'il auroit voulu.

Au lieu de brusquer la chose, le prince héréditaire s'amusa à faire tous les préparatifs d'un siége, à ouvrir la tranchée, à la grande portée du canon de la place; en un mot, à suivre la méthode ordinaire, aussi déplacée dans cette occasion, qu'indispensable ordinairement. Une conduite différente auroit porté le coup le plus fatal et le plus irréparable. Quel parti restoit-il à prendre au maréchal de Broglie? Certainement, il ne pouvoit arriver en Flandre en même temps que le prince Ferdinand qui tenoit le chemin le plus court, et qui d'ailleurs avoit prévu son opération, et fait son arrangement en conséquence; au lieu que M. de Broglie, sans établissemens ni ma-

gasins, dans le cours de la longue route qu'il avoit à faire, ne pouvant tirer ses subsistances d'aussi loin que les lieux où étoient ses dépôts, se seroit vu arrêté à chaque instant. Pouvoit-il suivre l'ennemi par un pays dévasté, où il n'auroit plus trouvé de fourrages, et où il auroit rencontré des difficultés à chaque pas? Il ne lui restoit d'autre ressource que de se diriger, le plus promptement qu'il auroit pu, sur Liége; chose bien difficile, pour ne pas dire impossible; les ennemis l'y auroient prévenu; mais du moins sur Sedan; et là, passant la Meuse, venir couvrir la France: car, quelqu'effort qu'il eût fait, jamais il n'auroit pu sauver la Flandre.

Le maréchal de Broglie, excellent pour concevoir et exécuter un projet audacieux, sachant donner une bataille, moins brillant pour la partie du cabinet, surtout étant mal secondé par ses généraux et ses détailleurs, qu'il s'aliène souvent; le maréchal de Broglie, dis-je, fut consterné, lorsqu'il sut la marche du prince

héréditaire. Il vit jusqu'où pouvoit aller une pareille manœuvre, et qu'il étoit perdu si elle réussissoit. Il jeta les yeux sur M. de Castries, pour l'envoyer à tire d'aîle, avec un détachement de son armée, au secours de Wesel. Indépendamment du talent qui devoit faire donner la préférence à M. de Castries, une raison politique détermina ce choix, et, à coup sûr, le comte de Broglie eut grande part à ce conseil.

M. de Castries étoit neveu et tendrement aimé du maréchal de Belisle, alors ministre de la Guerre, qui détestoit M. de Broglie: ces derniers sentirent que c'étoit intéresser le ministre à la besogne, que d'en charger M. de Castries, et qu'ils acquéroient M. de Castries lui-même, en lui donnant une marque de confiance, qui flattoit également son amour-propre et son ambition.

Je servois comme maréchal-de-camp employé dans l'armée de M. de Broglie. M. de Castries me demanda pour aller avec lui. J'étois chargé, dans cet instant, de garder la Fulde, depuis Spikershausen jusqu'à

Bonafurt : je reçus une lettre du comte de Broglie, maréchal-des-logis, qui me mandoit, de la part de son frère, de me rendre en toute diligence à Cassel, pour y joindre les troupes qu'on avoit mises aux ordres de M. de Castries, destinées pour le bas Rhin.

Quelque promptitude que je misse à exécuter cet ordre, les troupes étoient déjà parties ; et par les difficultés que j'éprouvai à me rendre à Cologne, en voiture, avec M. de Thiard qui avoit la même destination que moi, il me fut aisé de juger ce que les troupes eurent à souffrir dans une marche aussi longue et aussi pénible, au travers de Wisterwald, par une pluie continuelle et des chemins affreux, aucune précaution n'ayant été prise pour leur passage.

M. de Castries qui montra, dans toute la suite de son opération, autant d'activité que de talent, eut sur-tout un mérite infini à être parti de Cassel, dans les premiers jours d'octobre ; et malgré les plus grandes difficultés, et sans

qu'il y eût la moindre chose préparée; d'être parvenu à rassembler, le 13 du même mois, à Neuss, 31 bataillons et 32 escadrons, tant des troupes que M. de Broglie avoit détachées de son armée, que de celles qui étoient venues de France....

Comme le secours de Wesel pressoit; M. de Castella mandant sans cesse, par des espions, qu'on vînt, parce qu'il ne pouvoit tenir, M. de Castries, malgré la fatigue des troupes, et la quantité de malades et de traîneurs restés en arrière dans une marche aussi pénible, partit le 14 de Neuss, et vint camper à Mœurs. S'étant porté ce même jour, avec son avant-garde, composée du corps de Ficher, des deux régimens de dragons de Royal et de Thiange, et de la brigade de Rouergue, le tout commandé par M. de Chabot, maréchal-de-camp; M. de Castries s'étant avancé, dis-je, jusqu'à Rhinberg, au bord du Rhin, sentit l'importance de ce poste, en même-temps que la difficulté de le prendre, l'épée à la main; car Rhinberg est entouré d'un rempart excellent, revêtu d'un fossé

large et profond, rempli d'eau, et il y avoit douze cents hommes pour le défendre.

Ce fut là que M. de Castries commença à sentir une vérité qui fut bien confirmée dans la suite de son expédition ; c'est que, pour réussir, il faut sur-tout qu'un général soit aimé de ses officiers et de ses troupes, et qu'on ait confiance en son honnêteté. Ficher, partisan qui avoit eu sa troupe détruite à l'affaire de M. de Muy, à Warbourg, venoit d'en lever une toute nouvelle ; homme de guerre, et voulant la gloire de M. de Castries, il lui dit qu'il n'y avoit pas à balancer ; qu'il falloit, coûte qui coûte, avoir Rhinberg, et qu'il alloit y employer son corps : trop heureux de le sacrifier dans une occasion aussi importante, et pour l'État, et pour l'avantage de son général ! En effet, il fit passer de ses gens à la nage, qui grimpèrent contre le pont-levis, qu'ils parvinrent à abattre ; la garnison étant d'ailleurs extrêmement molle, du moment qu'elle vit que les Français avoient une entrée, ne songea plus qu'à se sauver par l'autre porte ; et

M. de Castries fut maître de Rhinberg.

Il hésita s'il ne tenteroit pas d'embarquer sur le Rhin un secours capable de défendre Wesel, et de rebuter le prince héréditaire, qui n'avoit pas laissé que de souffrir, de son côté, dans sa marche, et d'éviter par là un combat toujours incertain, et dont la perte auroit entraîné celle de Wesel. Mais, ainsi qu'il arrive souvent à la guerre, attribuant à l'ennemi plus de prévoyance qu'il n'en a, il imagina qu'il avoit eu la précaution de barrer le Rhin, et que son secours, non-seulement ne passeroit pas, mais même seroit compromis: il se détermina à risquer, sur des bateaux, six cents hommes et cent canonniers, aux ordres de M. de Boisclairau, lieutenant-colonel, qui passèrent sans nul obstacle, et arrivèrent pendant la nuit à Wesel, où ils causèrent une grande joie, et rétablirent la confiance.

Le 15, M. de Castries s'avança sur le canal qui va de Gueldres à Rhinberg, et campa sa gauche où étoit la cavalerie, en arrière du village de Campesbruck, der-

rière un marais qui va du village à l'abbaye de Clostercamp; son front couvert par le canal, et sa droite par des terrains marécageux, et des canaux dans la direction de Rhinberg.

Le village de Campesbruck est composé de plusieurs maisons fort éloignées les unes des autres, dont les jardins, entourés de haies et de fossés, forment autant de retranchemens. Il a sur sa droite, eu égard à la position où nous étions, le canal de Rhinberg; sur son front, un bois de futaie clair, traversé de plusieurs chemins fort larges; et par-delà, des bruyères qui vont jusqu'à l'abbaye de Clostercamp, lesquelles sont traversées, à quelque distance de l'abbaye, par le canal de Gueldres. Sur sa gauche, le marais qui borde la futaie, et la bruyère qui s'étend jusqu'à l'abbaye, ce qui fait une espèce de boyau, formé, d'un côté par le canal, et de l'autre, par le marais; ce boyau se prolonge jusqu'à l'abbaye qui a à sa tête le village de Campesbruck, du côté où nous étions campés.

M. de Castries envoya Ficher, avec tout son corps, composé de deux mille hommes, s'emparer de l'abbaye de Closter-camp; et crut ce côté d'autant plus en sûreté, que deux mille hommes sont un objet; et que les ennemis, tentant quelque chose sur ce point, il auroit eu le temps d'être averti; d'autant que Clostercamp est un bon poste, et assez loin de Campesbruck, et que le terrain, fort large à l'abbaye, par le cours du marais et du canal, va en se rétrécissant jusqu'au village de Campesbruck, où le front est resserré.

J'étois de jour le 15, et c'étoit à moi, non-seulement à camper les troupes, mais à assurer leur position. On ne pouvoit pas en prendre une meilleure, ni plus couverte, que celle que nous avions, et que M. de Castries avoit choisie. Il n'y avoit qu'un seul objet sur lequel j'hésitai, c'étoit de faire garder en force le pont qui étoit sur le canal, proche l'abbaye, au grand chemin qui conduit de Nuis à Clostercamp, qui traversoit notre camp à la

gauche de l'infanterie, entre elle et la cavalerie, et qui va de là, le long du marais, au travers de Campesbruck, de la futaie et de la bruyère, jusqu'à l'abbaye. Mais il considérait l'épuisement où étoient nos troupes; que, soit que nous marchassions aux ennemis, ou qu'ils vinssent à nous, il étoit de nécessité d'avoir une affaire, et que nous ne pouvions pas l'engager dans une position meilleure que la nôtre; qu'en mettant un gros corps à ce pont, c'étoit le compromettre, vu son éloignement du camp; car, en supposant que M. le prince héréditaire choisît ce débouché, il étoit aisé de prévoir qu'il y marcheroit avec tout son corps, pour n'être arrêté par aucun obstacle, et pouvoir passer sur le ventre à tout ce qui tenteroit de s'opposer à son passage. Toutes ces considérations me déterminèrent à laisser le pont sans garde, et reposer notre infanterie. D'ailleurs, Ficher, avec deux mille hommes à l'abbaye de Clostercamp, en avant de ce pont, me parut suffisant pour assurer ce point, indépendamment de

l'ordre que M. de Castries donna, qu'au premier coup de fusil, les grenadiers et chasseurs de la gauche de notre infanterie se porteroient au village de Campesbruck, en avant de la gauche du front de bandière; ce qui étoit plus que suffisant pour arrêter l'ennemi au boyau que j'ai décrit, et donner le temps au reste des troupes d'avancer. Outre cela, j'avouerai ingénuement que je ne soupçonnai jamais M. le prince héréditaire de nous attaquer de ce côté, où il y avait tant de précautions prises; je m'attendois bien plutôt à le voir venir par notre droite, en jetant des ponts sur les vatergans et canaux qui traversoient tout le pays entre notre camp et Rhinberg, dont nous étions éloignés d'une lieue. J'en étois si persuadé, que je chargeai M. de***, et mon brigadier de piquet, de toute la gauche, pour ne m'occuper qu'à bien reconnoître le front et la droite de notre position, où je mis plusieurs postes, simplement pour être averti.

M. le prince héréditaire, sur la nouvelle de l'approche de M. de Castries, se

détermina à prévenir son attaque, et parut avec la plus grande partie de ses forces, et tout ce qui ne fut pas indispensable de laisser devant Wesel, le 15, sur les hauteurs de l'autre côté du canal, en avant de Rhinberg : il y demeura toute la journée, en bataille, sans autre mouvement que d'envoyer des hussards assez près pour nous observer. Mais, dès que la nuit fut venue, il marcha par sa droite, à couvert du canal qu'il avoit sur son flanc gauche ; il tomba sur l'abbaye de Clostercamp, et chassa le corps de Ficher, qu'il coupa d'avec nous, de façon qu'il n'eut pas le temps de nous envoyer avertir.

Il y avoit quelques maisons derrière notre camp, où M. de Castries avoit mis son quartier-général ; j'en occupois une avec M. de Thiard, maréchal-de-camp, et M. de Ségur, lieutenant-général, qui commandoit la gauche que fermoit la brigade d'Auvergne, à laquelle j'étois attaché. Nous nous étions mis sur de la paille, tout habillés. Vers les deux heures du matin, un nègre que j'avois entra dans la chambre

où nous étions, et nous dit qu'on tiroit quelques coups de fusil. Je lui demandai de quel côté? il me répondit que c'étoit en avant du front du camp, ce qui ne me fit pas grande impression, j'y avois mis des postes du régiment de Normandie qui arrivoit de France. Des nouveaux venus, effarouchés de la proximité de l'ennemi, tirent souvent sans savoir pourquoi. Je dis à mon nègre d'aller écouter de nouveau, et de revenir, s'il entendoit quelque chose; il ne tarda pas à rentrer, et nous apprit que le feu augmentoit, et qu'il venoit du côté de l'abbaye de Closter-camp. Cela nous parut sérieux. Je fis appeler mon aide-de-camp, que j'envoyai aux nouvelles; mais, s'étant aventuré, il fut pris, et ne revint point.

Nous allâmes à la maison de M. de Castries; nous le trouvâmes debout, averti, comme nous, de la fusillade, mais aussi peu instruit de ce qui l'occasionnoit, et qui avoit envoyé de tous côtés pour en être informé. Peu d'instans après, M. de Saint-Sauveur, qui faisoit le détail de la

cavalerie, entra, et nous dit que l'on ne tiroit plus, que tout étoit tranquille; que cependant nos troupes étoient sous les armes à la tête du camp; ce qui détermina M. de Castries à attendre d'autres nouvelles. Dans le courant de la conversation, M. de Saint-Sauveur nous dit qu'il avoit entendu tirer trois coups de canon du côté des ennemis; il n'en fallut pas davantage pour nous faire juger que c'étoit un signal, et que sûrement M. le prince héréditaire étoit en mouvement pour tenter quelque chose : sur-le-champ, nous nous rendîmes à la tête du camp.

Aux premiers coups de fusil, nos troupes avoient pris les armes, et M. de la Bartet, lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne, en prévint son chef. Il faisoit encore nuit très-noire, lorsque nous arrivâmes à la tête du régiment d'Auvergne, qui, comme je l'ai déjà dit, fermoit la gauche de notre infanterie; nous y trouvâmes M. de*** qui venoit de placer les chasseurs et les grenadiers de son régiment dans les premières haies du village

de Campesbruck, à quelques portées de fusil en avant, sur la gauche du front de bandière. Il représenta qu'ils avoient besoin d'être renforcés, n'étant pas suffisans pour garder le terrain où il les avoit postés. M. de Ségur y porta le premier bataillon d'Auvergne; et s'étant avancé dans le village de Campesbruck, pour reconnoître, il y fut pris, et blessé de deux coups de sabre sur la tête, et d'un coup de baïonnette qui lui perça le col. Il donna, n'y voyant pas clair, dans la colonne des ennemis qui occupoient déjà le village, et qui étoient venus par le grand chemin de Clostercamp. M. de Castries posta les trois bataillons du régiment d'Alsace, commandés par M. de Wurmser, sur la droite du premier bataillon d'Auvergne; et moi je me portai, avec les trois autres bataillons de ce régiment, tout à fait à la gauche, dans le grand chemin de Nuis à Clostercamp, par lequel on auroit pu prendre toute notre position en flanc. La gendarmerie étoit derrière moi, et successivement, toute la cavalerie formoit une seconde ligne.

A peine

A peine ces dispositions étoient-elles faites, le jour ne faisant que paroître, que le feu commença avec une vivacité incroyable, et ne se démentit pas un seul instant, pendant quatre heures que dura l'affaire.

Je ne faisois qu'occuper ma position, lorsque M. de Rochambeau qui étoit resté avec moi, aperçut une colonne qui débouchoit de la futaie de l'autre côté de Campesbruck, et qui se dirigeant dans le marais, tâchoit de nous tourner. Il courut aux quatre pièces de canon de son régiment, qu'il posta de façon qu'elles prirent cette colonne en écharpe. Ce feu, joint à celui que je fis faire à mes trois bataillons, la fit bientôt rentrer avec grande perte et désordre dans le bois, abandonnant, dans le marais, une des deux pièces de petit canon qu'elle avoit avec elle, dont elle nous tiroit avec assez de vivacité, mais sans succès, les coups portant trop haut. Auvergne retrouva cette pièce, à la fin de l'affaire.

Tranquille de ce côté, me trouvant sur

le flanc de l'attaque, je songeai à en profiter pour tomber sur l'ennemi, et venir au secours d'Alsace, du premier bataillon, et des grenadiers et chasseurs d'Auvergne qui soutenoient un feu horrible. Je disposai mes trois bataillons en colonne le long du chemin, bordé sur la gauche par le marais, et sur la droite par des haies et un vatergan. Je le longeai par ma droite, et il me conduisit sur le flanc droit des grenadiers anglais, qui étoient aux mains avec les troupes que je viens de nommer. Ils donnèrent, dans cette occasion, une preuve de cette valeur froide qui caractérise leur nation. Sans s'étonner de mon arrivée, toute leur droite fit, en reculant, une espèce de potence, et m'attendant à bout touchant, ils me firent une décharge dont mon cheval fut tué. Dans cet instant ma colonne, au lieu de suivre la direction que je lui avois donnée, et le premier peloton qui étoit déjà à la baïonnette avec les grenadiers anglais, dont on prit un colonel; ma colonne, dis-je, passa le vatergan sur la droite, et se jeta dans

une maison d'où elle se tira, pendant assez long-temps, à bout touchant avec les ennemis, qui sentant l'importance de ce point, renforcèrent cette partie, et détruisant les plus avancés, nous firent perdre le peu de terrain que nous avions gagné.

Inquiet sur l'issue de cette journée qui ne débutoit pas d'une façon fort satisfaisante, je sortis des haies pour voir ce qui se passoit à ma droite, où Alsace et les détachemens d'Auvergne combattoient toujours avec une fermeté digne de la plus grande admiration et des plus grands éloges. Mais ce qui me frappa le plus, ce fut le sang-froid de M. de Castries, que je joignis. Par ses dispositions, je compris qu'il ne jugeoit pas plus avantageusement que moi de l'affaire; il donnoit des ordres pour évacuer Mœurs où étaient le peu d'équipages que nous avions, et notre hôpital; il mandoit à M. de Chabot, maréchal-de-camp, qui étoit dans Rhinberg avec deux régimens de dragons, et la brigade de Rouergue, de se porter à

un point qu'il lui indiqua sur nos derrières, pour faciliter notre retraite, en même temps qu'il faisoit marcher la brigade de Normandie, pour attaquer dans une lacune qui étoit entre les grenadiers d'Auvergne et moi. De plus, il faisoit avancer le régiment de Briqueville pour nous soutenir tous.

Normandie se porta, avec mollesse et confusion, à son point d'attaque, et lorsqu'il y fut, au lieu de foncer, il se mit à tourner en rond, comme font d'ordinaire les gens que veulent lâcher pied, ce qui ne lui fut jamais possible. Tout ce qu'il y avoit de gens de l'état-major, d'aides-de-camp, de volontaires, en un mot, tout ce qui étoit à cheval, inspiré par le même attachement pour M. de Castries, vola à ce régiment, et forma derrière lui une barrière qui, non-seulement l'empêcha de fuir, mais même le poussa sur l'ennemi.

Je jugeai que c'étoit le moment de tenter de mon côté, un nouvel effort. Je rejoignis mes bataillons d'Auvergne, que

je trouvai un peu reculés, derrière une haie très-bien accommodée, où M. de Rochambeau les avoit postés. Je leur dis que ce n'étoit pas le moment de se mettre sur la défensive, qu'il falloit encore donner un coup de collier; et les informant des nouvelles troupes qui alloient attaquer, je leur ajoutai, qu'ayant supporté tout le poids de la journée, il ne falloit pas en laisser l'honneur à d'autres. Je dois la justice à Auvergne, qui, sans contredit, est un des plus braves régimens que le roi ait à son service, que je n'eus pas besoin d'une plus longue harangue. Je vis l'ardeur briller dans les yeux du soldat et de l'officier. Ils ne débouchèrent pas de la haie où ils étoient renfermés, mais ils sautèrent par-dessus. En les disposant de même que la première fois en colonne, dans le chemin, pour recommencer la même attaque, je fus effrayé du peu de monde qui restoit aux drapeaux. En vérité, il n'y avoit presque plus personne.

M. de Castries voyant le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur Normandie, donna

ordre à M. de la Tour-du-Pin de longer avec les quatre bataillons de son régiment derrière Alsace, et quand il l'auroit dépassé, de tomber sur le flanc gauche des ennemis. Comme M. de la Tour-du-Pin étoit aux trois-quarts du chemin qu'il avoit à faire pour exécuter ce mouvement, il reçut un coup de fusil au travers de la cuisse. On l'emporta sans qu'il dit à personne l'ordre qu'il avoit reçu; cela fut cause que son régiment, ignorant la manœuvre dont il étoit chargé, s'arrêta tout court. M. de Castries qui s'en aperçut, et qui joint à beaucoup d'autres qualités militaires, une grande activité, y courut à toutes jambes, et le conduisant lui-même, il le mena jusques sur les ennemis.

Le hasard fit que j'arrivois sur le flanc droit des ennemis, au même instant que M. de Castries parut sur le flanc gauche. Ne pouvant soutenir ces attaques combinées, ils se retirèrent avec tant de précipitation, que nous ne pûmes joindre une poignée de grenadiers anglais, que je vis de loin, et qui demeuroient seuls en état

de combattre, le reste ayant été détruit.

Il arriva alors ce qui arrive presque toujours à des Français victorieux: ce que je conservois d'Auvergne m'échappa, et se jeta dans le marais, où je ne pus les suivre à cheval, pour s'emparer de la pièce de canon que les ennemis avoient abandonnée. Devenu inutile à cette troupe, je voulus au moins arrêter Normandie qui s'emportoit en avant, dans le plus grand désordre. Mais, tous mes efforts furent inutiles: il ne se contenta pas de traverser, en courant, la futaie; mais il s'engagea encore assez avant dans la bruyère, où la cavalerie des ennemis étoit en bataille: elle tomba dessus, et le maltraita fort, en le ramenant.

Il auroit pu arriver de grands désordres, sans le régiment de Briqueville, et quelques bataillons qui s'étant ralliés, firent feu, et arrêtèrent l'impétuosité de la charge de cavalerie, qui se jeta tout-à-fait sur notre droite, où elle trouva M. de Thiard, maréchal-de-camp, lequel, au moment du succès, s'étoit avancé sur la droite du

village de Campesbruck, avec la brigade de cavalerie de Royal-Piémont, dans un espace qui est entre le village et le canal, afin d'être plus à portée de déboucher. Il chargea un escadron de dragons anglais qui plia, et auquel il prit un étendard.

M. de Lujeac, maréchal-de-camp, qui étoit à la tête de la gendarmerie, quoiqu'il se fût démis une épaule la veille, en faisant une chute, étant poursuivi par des hussards, plaça dans cet instant quatre pièces de 16 tout-à-fait à la gauche, derrière le marais, dans un point qui voyoit la bruyère. Ces pièces tirèrent avec tant de succès qu'elles en chassèrent les ennemis, qui repassèrent le canal, prirent le chemin de l'abbaye de Clostercamp, et se perdirent dans les haies et les arbres qui couvrent cette partie.

M. de Chabot, sorti de Rhinberg pour prendre la position que M. de Castries lui avoit indiquée, sitôt qu'il apprit nos succès, y retourna promptement, craignant que les ennemis ne tentassent quelque chose sur ce point. Il y rentra au mo-

ment qu'ils s'y présentoient ; mais voyant que nous l'occupions, ils le tâtèrent mollement, et firent leur retraite, dans laquelle M. de Chabot leur fit quelques prisonniers.

L'indiscipline de notre infanterie donna le temps à celle des ennemis de se retirer, et de repasser le canal. M. de Castries voyant qu'il n'étoit plus en mesure de les poursuivre, donna quelques heures aux troupes pour se reposer, après lesquelles il se mit en marche, passa le canal, et fut camper sur les hauteurs de Rhinberg. Je crois qu'il est difficile de citer une affaire d'infanterie plus vive et plus opiniâtre que celle de Clostercamp. Le champ de bataille étoit jonché de morts, sans qu'on vît un seul uniforme des ennemis sur notre terrain, ni un seul uniforme français sur celui des ennemis. On ne peut, certainement, trop admirer la vertu constante qu'il y eut des deux côtés; mais, il y avoit du nôtre un tel intérêt pour le général, que le dernier officier et le dernier soldat auroient plutôt péri que de

céder. Bel exemple pour ceux qui commandent. Il ne leur suffit pas d'avoir des talens, s'ils ne savent inspirer à leurs troupes de l'estime et de l'attachement, par une probité délicate, qui maintient une discipline exacte; rendre justice au mérite de chacun, le faire valoir, en même temps excuser les fautes de ceux qui n'y tombent pas par négligence ou mauvaise volonté. M. de Castries dans le courant de sa vie, de même qu'à la guerre, a réuni toutes ces qualités. Aussi doit-on s'attendre à le voir aller au plus grand, et triompher des jaloux qu'il ne peut manquer de faire.

Le 17, à la pointe du jour, M. de Castries se porta avec la brigade liégeoise, et un détachement de dragons, en avant, le long de la digue qui borde le Rhin. A trois quarts de lieues de Burich, il trouva les ennemis qui occupoient plusieurs censes, et les haies de cette partie, qui est un pays extrêmement couvert et coupé de marais. Il ne jugea pas à propos de pousser plus loin. Il ordonna à M. de Roquépine, maréchal-de-camp, qui

commandoit ce détachement, de se maintenir dans ce point, et il s'établit entre les postes qu'il mit, et ceux des ennemis, une fusillade assez vive qui dura toute la journée, entremêlée de coups de canon.

M. de Castries fut reconnoître les débouchés du village de Boort, et ceux du grand chemin de Santen : il préféra celui de Boort, et fit venir à la tête des haies, à la naissance de la plaine de Burich, l'avant-garde de M. de Chabot, qu'il lia avec M. de Roquépine par des postes, et la brigade de la Couronne.

M. le prince héréditaire s'étoit retiré dans son camp retranché de Burich, de ce côté-ci du Rhin. A peine M. de Chabot étoit-il posté, qu'il vint le reconnoître à la tête de quelques troupes de cavalerie; on lui tira du canon, et il se replia. Il nous le rendit sur quelques troupes de dragons qui s'avancèrent trop ; toute la journée se passa en escarmouches. Il ne laissa pas que d'y avoir du monde de tué de part et d'autre. Nous tâtâmes Burich ; mais nous le trouvâmes si garni, que

nous nous retirâmes. M. de Castries envoya ordre à l'armée de se mettre en marche, il la fit camper en arrière du village de Boort.

Le 17 au soir, M. le prince héréditaire renvoya M. de Ségur et tous les prisonniers qu'il nous avoit faits. Ils nous dirent que, malgré les propos qu'il tenoit, ils étoient convaincus qu'ils ne songeoit qu'à repasser le Rhin et à se retirer. Nous reçûmes nouvelle, dans la nuit, qu'il étoit en marche, et que c'étoit pour venir à nous. Nous prîmes les armes. L'infanterie resta à la tête de son camp, et la cavalerie fut mise en bataille, sur la bruyère d'Alpen.

Le 18, à la pointe du jour, M. de Chabot manda à M. de Castries que les ennemis marchoient par leur droite vers leur pont, qu'ils avoient abandonné Burich, et que ses patrouilles y étoient. Il suivit leur arrière-garde et leur fit quelques prisonniers. Lorsqu'il fut arrivé au dessous du village de Gundric, où étoit leur pont, il voulut le canonner avec deux pièces de

huit qu'il avoit avec lui; mais on lui répondit de l'autre côté du Rhin, avec vingt-deux pièces de gros canon, ce qui l'obligea non-seulement à se taire, mais à se mettre à couvert derrière la digue.

M. de Castries entra ce même jour dans Wesel. Il y fut reçu à juste titre comme un libérateur. Il est certain qu'il venoit de remplir un objet aussi important que difficile, et qu'il ne falloit pas moins que ses talens, son activité, ses ressources, pour surmonter les difficultés qu'il rencontra à chaque pas. Il est nécessaire d'en avoir été témoin pour le croire. Tout militaire qui considérera que des troupes qui, parties le 2 de Cassel, sans aucunes précautions prises pour leur route, ont délivré Wesel le 18, après avoir gagné une bataille en chemin, pourra se former une idée de l'opération.

Un homme qui vient de rendre un aussi grand service, devroit naturellement s'attendre qu'on lui en témoignera de la reconnoissance : M. de Castries éprouva tout le contraire. On lui donna, d'assez mau-

vaise grâce, le cordon bleu, c'est-à-dire la certitude d'être reçu lorsqu'il auroit l'âge, car il n'avoit encore que trente-trois ans.

Quelques personnes prétendirent alors que M. de Choiseul, ministre des Affaires étrangères, et dans ce moment lié avec le maréchal de Broglie, s'unit à lui pour rabaisser l'éclat de la victoire de Clostercamp, aux yeux de la Cour.

On réussit, peut-être, dans les premiers instans à diminuer la gloire de M. de Castries; mais quelqu'effort que puisse faire l'envie, la vérité triomphe toujours à la longue, et la journée de Clostercamp illustrera à jamais son nom.

Intrigue de M. le Duc de Richelieu, avec mademoiselle de Charolois et mademoiselle de Valois (1).

MADAME de Ségur, contemporaine et amie de mademoiselle de Charolois et de mademoiselle de Valois, m'a conté toute l'histoire suivante, qu'elle tenoit de ces deux princesses.

Le duc de Richelieu, depuis maréchal de France, joignoit, dans sa jeunesse, à une figure charmante, infiniment d'esprit et de séduction. Il étoit audacieux, et peu scrupuleux en amour. En voilà plus qu'il n'en falloit pour avoir et tromper toutes les femmes, dans un temps où la galanterie faisoit l'unique occupation de la Cour et de la ville. Il étoit parvenu à plaire à mademoiselle de Charolois, conquête aussi flatteuse pour l'amour-propre, que pour le sentiment. Mademoiselle de Charolois étoit alors dans sa

(1) Ecrit en 1777.

première jeunesse ; et, entre mille perfections que la nature lui avoit prodiguées, elle avoit des yeux d'une si grande beauté, qu'au bal, ils perçoient sous le masque, et la faisoient toujours reconnoître.

Il y avoit déjà quelque temps que cette intrigue duroit, lorsque madame la duchesse de Lorraine, grand'mère de l'empereur d'aujourd'hui, vint à Paris. M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, employa tous les moyens possibles pour la bien recevoir ; et dans les fêtes qu'il s'empressa de lui donner, mademoiselle de Valois sa fille parut, pour la première fois, en public.

Tout le monde fut ébloui de sa beauté, et M. de Richelieu ne fut pas des derniers à en être frappé. Tout autre que lui auroit regardé comme chimérique le projet de lui plaire, par la difficulté de réussir. Qu'on se représente une jeune princesse au sortir de l'enfance, fille du régent, du maître de la France, logée au Palais-royal, ayant une vieille madame Desroches pour gouvernante, argus suranné qui ne la quittoit

quittoit pas, ni jour, ni nuit. Ce qui auroit rebuté tout autre, ne servit qu'à exciter davantage M. de Richelieu ; il mit en œuvre toutes les ressources et les moyens qu'une grande adresse et beaucoup d'expérience purent lui suggérer pour instruire et convaincre mademoiselle de Valois de sa passion, et il parvint enfin à s'en faire aimer.

Si les assemblées publiques, plus fréquentes dans ce temps-là qu'à l'instant où j'écris, lui facilitoient les moyens de faire parler le langage des yeux, de dire un mot en passant, ces moyens ne pouvoient satisfaire ni ses desirs, ni la fin qu'il se proposoit. Pour se rapprocher de mademoiselle de Valois, il employoit toute sorte de déguisemens : c'étoit l'apparence d'un marchand, d'un garçon de boutique, d'un homme de peine, d'un galérien demandant du pain, qui lui fournissoit la liberté d'exprimer par quelques mots la peinture du tourment qu'il enduroit ; mais, en amour, ces ressources ne sont que des palliatifs, des soulagemens pas-

sagers qui ne font qu'irriter les desirs.

M. de Richelieu imagina de gagner une Angélique, fille de garde-robe de mademoiselle de Valois, dont la haute taille ressembloit à la sienne. Sous ses habits, il hasarda ses fonctions, qui étoient de porter tous les soirs, dans un cabinet particulier, où la princesse se déshabilloit, ce qu'il falloit pour la coucher. Tous les yeux, et sur-tout ceux de madame Desroches, qui, d'ailleurs, n'y voyoit pas fort clair, furent trompés à ce déguisement. Mademoiselle de Valois seule reconnut son amant. On croit bien qu'elle ne tarda pas à passer dans son cabinet pour faire sa toilette, et qu'elle ne négligea pas de dire à madame Desroches qu'elle avoit quelques lettres importantes à écrire, avant de se coucher, ce qui fut pris pour bon; mais l'écriture se prolongeant outre mesure, madame Desroches, que le sommeil gagnoit, crioit de temps en temps : *Allons, princesse, couchez-vous donc; vous acheverez demain matin.* A quoi la princesse répondit : *Cela ne se peut, ma*

bonne ; encore quelques instans, et je crois que j'aurai fini.

Plus M. de Richelieu avoit été heureux sous la forme d'Angélique, plus il sentoit de privation de ne pouvoir plus la prendre. L'amour est ingénieux et fécond en ressources : l'appartement de mademoiselle de Valois, au Palais-Royal, aboutissoit sur la rue de Richelieu, à une maison voïsine dont le mur étoit mitoyen. M. de Richelieu loua cette maison, fit percer le mur qui répondoit au cabinet de mademoiselle de Valois, et se procura une porte qui étoit couverte par une grande armoire où la princesse serroit des confitures. Maître de se rapprocher ainsi de mademoiselle de Valois, je laisse à juger s'il ne mit pas à profit tous les instans.

Quelque cachée que fût cette intrigue, les yeux de la jalousie surent la pénétrer. Mademoiselle de Charolois, sur des indices assez forts qui lui firent naître des soupçons, voulut les approfondir ; ce qui mit M. de Richelieu dans le cas d'éprouver des questions embarrassantes, des re-

proches et des scènes. Il donnoit la préférence, dans son cœur, à mademoiselle de Valois, qui devoit l'avoir, comme dernière en date; cependant il ne vouloit pas perdre mademoiselle de Charolois; les conserver toutes les deux, au point où en étoient les choses, devenoit extrêmement difficile. Il en forma le projet, et voici comme il s'y prit pour réussir.

Il fit le malade pendant quelque temps; et s'étant affublé de tout ce qui annonce un homme victime d'une jouissance indiscrète, ainsi équipé, il alla à un rendez-vous de mademoiselle de Charolois. Là, lui prodiguant toutes les démonstrations de la tendresse la plus vive, il lui ajouta qu'il se reprochoit de lui avoir fait mystère de ce qui se passoit entre mademoiselle de Valois et lui; d'autant que malheureusement, il étoit dans un état qui ôtoit tout soupçon d'infidélité; qu'il convenoit que mademoiselle de Valois avoit pris du goût pour lui, et que, de son côté, il s'étoit prêté à cette intrigue, dans la vue de profiter du crédit qu'elle avoit sur M. le

Régent, son père, pour avancer sa fortune; que la princesse étoit si vive et si audacieuse, que, ne s'en souciant point du tout, et seulement pour l'éprouver, il lui avoit proposé de louer une maison, mitoyenne, et d'y percer une porte qui donneroit dans son appartement; qu'à son grand étonnement, elle y avoit consenti, et que très-souvent, par ce moyen, il alloit la voir, la nuit, sans qu'il se passât autre chose que de lui dire beaucoup de galanteries qu'il entremêloit de commissions, pour obtenir de M. le Régent ce qu'il pouvoit desirer.

Mademoiselle de Charolois, trompée par les apparences, crut aisément le malheur dans lequel M. de Richelieu disoit être tombé. Elle lui en fit les reproches qu'elle étoit en droit de se permettre; mais, sachant jusqu'où les hommes poussoient la fatuité dans ce temps-là, elle ne voulut point ajouter foi à la facilité de mademoiselle de Valois, à moins d'en être convaincue par ses yeux. M. de Richelieu y consentit; et il fut arrangé qu'elle s'éta-

bliroit dans la maison en face de celle qu'avoit louée M. de Richelieu, d'où elle le verroit entrer, pour pénétrer ensuite dans l'appartement de mademoiselle de Valois. En effet, elle se rendit dans cette maison, à l'heure convenue, avec madame de Cézane, toutes les deux déguisées, et elles virent la porte de la maison qu'avoit indiquée M. de Richelieu, s'ouvrir à son arrivée, et se refermer, dès qu'il fut entré.

Mademoiselle de Charolois ne fut point encore persuadée. Dans sa première entrevue avec M. de Richelieu, elle lui dit que si les apparences étoient pour lui, rien ne prouvoit que la maison où il étoit entré communiquât avec l'appartement de mademoiselle de Valois; que pour qu'elle le crût, il falloit qu'elle fût dans la maison, dans la chambre où étoit la porte de communication; qu'elle la vît s'ouvrir, qu'elle le vît entrer pour pénétrer chez mademoiselle de Valois; qu'alors, il ne lui resteroit aucun doute. M. de Richelieu y consentit encore, en exigeant toutefois de

mademoiselle de Charolois les réserves nécessaires pour ne le point compromettre, ni lui, ni mademoiselle de Valois; ce qu'elle promit.

D'après la convention, à quelques jours de là ils s'embarquèrent tous deux dans un carrosse ; et mademoiselle de Charolois fut forcée de revenir de son incrédulité, toutes choses s'étant passées comme l'avoit annoncé M. de Richelieu.

En convenant que l'intrigue et la fausseté conduisent toujours à la honte, au mépris, il faut avouer aussi qu'elles produisent souvent des momens bien piquans. Qu'on se représente ce qui devoit se passer dans l'ame de M. de Richelieu, trompant tous les yeux, allant trouver une princesse de dix-sept ans, fille du maître de la France, gardée, soignée comme telle, dont la beauté faisoit l'admiration de tout le monde, et ayant pour confident une autre princesse à peu près du même âge, dont les charmes ne cédoient en rien à la première, et dont il étoit également adoré. On ne peut que

s'écrier : Pourquoi le mal a-t-il tant d'attraits ? Cette pensée n'est pas neuve, mais sa justesse oblige de la répéter à tout moment.

Tandis que mademoiselle de Valois prodiguoit des nuits aussi délicieuses à M. de Richelieu, on traitoit de son mariage avec le roi de Sardaigne ; et la chose étoit assez avancée, lorsqu'il arriva une catastrophe aisée à prévoir. Le mystère de la porte de communication se découvrit ; et, malgré les précautions de M. le Régent, cet événement fit un si grand bruit, qu'il alla jusqu'en Piémont, où Madame, mère de M. le Régent, eut la bêtise d'en écrire : ce qui rompit totalement la négociation du mariage.

A peu près dans ce temps-là, la Filion, célèbre apparcilleuse, découvrit une conjuration contre M. le Régent, par l'indiscrétion d'un secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, qui faisoit un souper de débauche chez elle. Le plan de la conjuration étoit d'ôter la régence à M. le duc d'Orléans, pour la donner au roi d'Es-

pagne, qui devoit venir en France. Madame la duchesse du Maine étoit à la tête de l'intrigue, et beaucoup de gens de distinction y étoient entrés, sur-tout des militaires qui avoient promis le secours de leurs régimens. M. de Richelieu étoit du nombre de ces derniers. A la première nouvelle qu'en eut M. le Régent, il fit mettre à la Bastille tous les gens impliqués dans cette affaire, et M. de Richelieu y alla comme les autres.

M. le duc d'Orléans avoit trop de génie pour ne pas sentir, que du moment que la conjuration étoit découverte, tout danger étoit passé. Son caractère doux l'éloignoit également de toute vengeance, à plus forte raison de faire couler du sang. Cependant il mit cet événement à profit pour se défaire de mademoiselle de Valois, dont il étoit fort embarrassé, depuis l'éclat de la porte de communication.

M. le duc de Modène, moins délicat que le roi de Sardaigne, s'étoit proposé pour l'épouser : mais, constante dans ses sentimens pour M. de Richelieu, et trouvant

trop de disproportion d'un roi à M. de Modène, d'ailleurs peu fait pour plaire, elle résistoit à la volonté de son père qui desiroit terminer ce mariage. Lorsqu'elle sut que M. de Richelieu étoit à la Bastille, elle alla se jeter aux pieds de M. le Régent, pour lui demander sa grâce. Il la reçut avec cette sévérité qui en impose toujours dans la personne qui a toute l'autorité, à plus forte raison quand il y joint la qualité de père. Il lui répondit durement, *que M. de Richelieu s'étoit mis dans le cas de perdre la tête; et qu'il la perdroit; que cependant il lui promettoit sa grâce, à condition qu'elle épouseroit M. de Modène.*

Un jeune cœur, bien épris, sans expérience, n'hésite point à se sacrifier pour sauver son amant. Mademoiselle de Valois promit: mais, bientôt revenue de l'enthousiasme du moment, elle se livra à la douleur la plus profonde; et le jour qu'elle fut épousée par procuration, elle avoit plus l'air d'une victime qu'on traîne au sacrifice, que d'une princesse qui marche

aux autels de l'hymen. Tous les spectateurs étoient attendris de son sort. Il n'y eut que M. de Richelieu, à qui l'on avoit rendu la liberté, qui, à l'inconséquence de se trouver à cette cérémonie, joignit celle de parler sans cesse à l'oreille de mademoiselle de Charolois, en regardant mademoiselle de Valois; ce qui révolta tout le monde.

Plusieurs années après, madame de Modène étant revenue en France, et s'étant rapprochée de mademoiselle de Charolois, ces deux princesses se confièrent mutuellement tous les détails qui regardoient M. de Richelieu, et conçurent pour lui une égale haine, qu'elles ont conservée jusqu'à la mort.

Anecdote de Louis XIV avec M. de Nangis et M. le duc d'Orléans (1).

On a dit avec raison, de Louis XIV, que jamais aucun prince n'a su faire le roi comme lui. Il mettoit à profit, pour sa considération, les moindres choses, auxquelles même tout autre n'auroit peut-être pas pensé; il en avoit si bien contracté l'habitude, que tout naturellement il ne laissoit échapper aucune occasion d'en imposer, et il y avoit si bien réussi, qu'aucune cour n'a été plus asservie que la sienne.

Je tiens de M. d'Estissac, que M. de Nangis, son frère de mère, pour qui Louis XIV avoit beaucoup de bontés, lui ayant demandé un jour la permission de le suivre, lorsqu'il alloit tirer, ce prince lui répondit avec emphase : *mais, Nangis, savez-vous bien ce que vous me demandez ?* M. de Nangis, en courtisan habile,

(1) Écrit en 1773.

se confondit en excuses sur la liberté qu'il prenoit, exagérant son audace de prétendre à une si grande faveur ; mais il persista à obtenir une grâce qu'il osoit espérer de son attachement, et qui le combleroit de gloire aux yeux de la Cour. Le roi, après avoir réfléchi quelques instans, lui dit qu'il y consentoit, mais à une condition, c'est qu'il n'en diroit mot. M. de Nangis lui représenta qu'il étoit bien difficile de garder le secret sur une chose dont il y auroit tant de témoins : *Faites comme vous voudrez, lui répliqua le roi ; mais je ne veux pas que cela soit su.* Peu de temps après, Louis XIV étant allé tirer, M. de Nangis profita de sa permission ; ce prince le voyant venir de loin dans la plaine, demanda, avec chagrin, à M. de la Rochefoucauld, et à deux ou trois favoris intimes qui étoient à sa suite, quel étoit cet homme qui s'avançoit ? ces messieurs, quoiqu'ils eussent reconnu M. de Nangis, lui répondirent, qu'ils n'en savoient rien ; et ayant couru au-devant de lui, comme pour le reconnoître, ils le

conjurèrent de s'en aller, s'il ne vouloit se perdre, le roi ayant montré du mécontentement de voir un homme assez audacieux pour s'approcher. M. de Nangis, sûr de son fait, sans leur répondre positivement, s'avança toujours ; et lorsqu'il fut tout auprès du roi, les courtisans furent bien surpris d'entendre ce prince lui dire, avec familiarité : *Regardez, Nangis, si vous avez jamais vu une chienne arrêter plus ferme que celle-là !*

Quoique Louis XIV fût certainement l'homme le plus vain qui ait jamais existé, cependant c'étoit encore plus par calcul que par ostentation, qu'il marquoit chaque jour, par des traits, ou semblables à celui que je viens de rapporter, ou capables d'accréditer les faveurs ou les récompenses qu'il accordoit pour exciter le mérite. Un jour qu'un officier lui présentoit un placet pour avoir la croix de Saint-Louis, le roi lui répondit, qu'il lui donnoit une pension. L'officier lui répliqua, qu'il aimeroit mieux la croix. *Vraiment ! je le crois bien*, s'écria ce prince, en passant son chemin.

M. le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, en entendant l'exclamation du roi, se mit à rire. Ce prince, rentré dans son cabinet, l'appela et lui dit : *Mon neveu, quand je dis de ces choses-là, je vous prie de ne pas rire :* ce qui prouve qu'il sentoit la valeur des choses, et par-là se sauvoit du ridicule de l'exagération.

*Madame de G***, fille du Maréchal de G***, manque, par sa faute, d'être Maîtresse du Roi ; quelques Anecdotes sur son compte ; Caractère du duc de Gesvres* (1).

Il y avoit quatre ou cinq ans que le roi étoit marié. Toutes les femmes, en droit de plaire, crurent que le moment étoit arrivé d'attaquer le cœur d'un jeune prince qui n'avoit encore rien aimé. Entre toutes celles qui se mirent sur les rangs, madame de G***, fille du maréchal de Grammont, qui avait épousé M. de G***, fils du maréchal de B***, fut celle qui avoit le plus de titres, pour mériter la préférence.

Jamais la nature n'avoit formé un visage plus beau, ni plus parfait. La taille, la gorge, les pieds et les mains n'y répondoient point. Mais un grand art à cacher

(1) Ecrit en 1771.

leurs

leurs défauts, rendoit certainement madame de G *** la plus belle femme de son temps, et celle qui avoit le plus de réputation. Son caractère audacieux, et sans préjugé, devoit la conduire au but où elle aspiroit. De plus, elle étoit portée par une cabale, et l'intrigue touchoit à la conclusion de si près, que le maréchal et la maréchale de B ***, gens qui pensoient comme dans l'ancien temps, et qui ne vouloient point être les témoins du déshonneur de leur belle-fille, et de la honte qui pourroit en rejaillir sur leur famille, songeoient sérieusement à se retirer dans leur terre de B ***.

La reine, dont madame de G *** étoit dame du palais, s'aperçut bientôt de ses vues. Elle en eut une jalousie affreuse, et n'osant pas la maltraiter ouvertement, elle essaya de diminuer les moyens qu'elle avoit de plaire. Elle ne la voyoit presque point, qu'elle ne trouvât quelque chose à redire à sa coiffure, et sous prétexte de la raccommoder, elle la dérangeoit de son mieux.

Si près du bien qu'elle desiroit, madame

de G***, en un instant, le perdit pour jamais, par son inconsidération et sa méchanceté. Voici comment la chose arriva. Le maréchal de B*** marioit une de ses filles, et le roi qui avoit de la bonté pour lui, étant allé à la chasse, chargea le duc de Gesvres, *premier gentilhomme de la chambre*, de lui faire porter, de sa part, du gibier pour la noce.

Le duc de Gesvres dont l'impuissance avoit fait tant de bruit, étoit un de ces êtres rares qui paroissent, de temps en temps, dans le monde. Il avoit publiquement toutes les façons des femmes ; il mettoit du rouge ; on le trouvoit chez lui, ou dans son lit, jouant de l'éventail, ou à son métier, faisant de la tapisserie. Il aimoit à se mêler de tout ; son caractère étoit précisément celui d'une *caillette*. Avec tout cela, parvenu à un certain âge, sans changer de façon d'être, il avoit de la considération : toute la Cour abondoit chez lui. On ne menoit pas une jeune mariée à Versailles, qu'on ne la lui présentât. Le roi le traitoit bien,

et ses ridicules ne lui en donnoient pas.

Chargé d'une marque de bonté du roi, pour le maréchal de B***, il fit la commission lui-même. Le maréchal, pour reconnoître son attention, eut celle de le prier à la noce. Au milieu du souper, madame de G*** qui ne l'aimoit pas, interpella M. de L***, son fils, alors fort jeune, et qui naturellement étoit pâle : *Mon fils*, lui dit-elle, *je vous trouve bien des couleurs aujourd'hui ; par hasard, auriez-vous mis du rouge ?* Il lui répondit que non, et que cela ne lui arrivoit jamais. *Eh bien! si vous dites vrai*, reprit-elle, *frottez-vous avec votre serviette, pour faire voir à tout le monde que vous n'en avez pas ; car rien n'est si affreux pour un homme, ni ne le couvre d'un plus grand ridicule.*

En disant cela, elle regardoit fixement M. de Gesvres, qui sentit parfaitement la méchanceté, mais qui n'en fit pas semblant, se réservant de chercher l'occasion de s'en venger. Elle ne fut pas éloignée. Dès le lendemain, le roi ayant loué madame de G*** devant lui ; il convint

des charmes de sa figure, et ajouta que c'étoit bien dommage que des apparences aussi séduisantes couvrissent un sang entièrement gâté par la débauche la plus effrénée. Il n'en fallut pas davantage au roi, pour ne plus songer à madame de G***, quelqu'effort qu'elle ou ses partisans fissent auprès de ce prince, si occupé de sa santé, que le moindre dérangement qu'il y ressentoit, auquel même tout autre ne prendroit pas garde, suffisoit pour lui donner l'humeur la plus sombre.

Puisque je parle de madame de G***, je vais rapporter quelques anecdotes sur son compte. Je crois que jamais personne ne reçut de son père et de sa mère le traitement qu'elle en éprouva. Elle logeoit chez eux dans les commencemens de son mariage, et s'étant promptement décidée à prendre un amant, elle avoit donné la préférence à M. de Charlu qui, pour la voir, se déguisoit en garçon perruquier. Un jour la maréchale de G*** le rencontra sur l'escalier, et ne le recon-

naissant point, elle dit, en rentrant, au maréchal de G***, qu'elle venoit de voir un perruquier de la plus jolie figure du monde. M. de G*** ne s'y méprit point, et ayant éclairci le fait, ils furent l'un et l'autre chez le maréchal et la maréchale de B*** auxquels ils dirent, que leur fille étoit une prostituée qui recevoit, dans leur maison, M. de Charlu déguisé, et qu'ils venoient le leur dire, pour qu'ils missent ordre à sa conduite. Le maréchal de B*** étoit un bon homme; mais la maréchale étoit haute, exigeante, difficile, et même insupportable à vivre; cependant, dans cette occasion, elle se conduisit mieux qu'on ne devoit s'y attendre. Elle répondit à madame de G***, qu'elle avoit peine à croire ce qu'elle lui disoit de madame de G***; mais que, quoiqu'il en fût, il falloit prendre toutes les précautions imaginables pour que son mari n'eût aucune connoissance de cet événement. Le maréchal et la maréchale de G*** voyant qu'ils ne gagnoient rien sur M. et madame de Biron, avertirent leur

gendre de ce qui se passoit. La dépravation des mœurs étoit si grande dans ce temps-là, que les femmes, dont les hommes se soucioient le moins, étoient les leurs ; il étoit du bon air de ne point vivre avec elles, et c'eût été se couvrir du plus grand ridicule que d'en être jaloux, à plus forte raison, de faire un éclat. La rigidité de M. et de madame de G * * * n'aboutit à autre chose qu'à faire prendre de nouvelles précautions à madame de Gontaut, et de nouveaux déguisemens à M. de Charlu.

L'audace du caractère de madame de G*** se porta à un trait de hardiesse dont peu de femmes auroient été capables. Il y eut un bal à la cour pendant la minorité du roi. Ces sortes de fêtes sont toujours sujettes à de grandes tracasseries, par la prééminence que veulent y avoir les femmes titrées, avantage contre lequel s'élève avec raison la noblesse. Il fut décidé que le roi ne danseroit qu'avec des duchesses ; madame de G***, qui n'étoit point encore titrée, ne confia son projet à personne ; mais

aussitôt que les menuets furent finis, pour lesquels l'usage est de nommer, elle se leva de sa place, et, belle comme le jour, elle alla faire une grande révérence au roi. Ce prince, à qui l'on avoit fait la leçon, fut extrêmement embarrassé. Le maréchal de Villeroi, son gouverneur, ne savoit à quoi se déterminer : tout le monde avoit les yeux attachés sur cet événement (1), lorsque M. le duc d'Orléans, le régent, alla dire au roi qu'il falloit qu'il dansât, et la contre-danse finie, il lui dit encore d'aller reprendre madame de G***, conduite de M. le régent qui charma la noblesse. Elle ne fut

(1) Quoique je tienne cette anecdote du maréchal de G***, du duc de G**, son beau frère, cependant madame de Ségur m'a dit que madame de G*** ne fit point cette démarche de son chef, et qu'elle y fut autorisée par M. le Régent, avec qui la chose étoit probablement arrangée. Il y a lieu de croire que madame de Ségur, que M. le duc d'Orléans aimoit beaucoup, a été instruite de ce qui s'est passé à cet égard. Cette version diminue de la hardiesse que madame de G*** fit paroître dans cette occasion.

pas moins contente de madame de G***, qui pourtant a prouvé par la suite, qu'en cette occasion, elle consulta plus sa propre vanité que les intérêts de la cause commune : car ayant été titrée, elle s'est montrée plus acharnée qu'aucune duchesse à leurs prétentions.

Madame de G*** toujours belle (car elle l'a été jusqu'au dernier moment), mais parvenue à ce point, où les plaisirs et la foule d'adorateurs abandonnent les femmes, sans qu'elles perdent le desir d'occuper et de dominer, madame de G***, dis-je, prit le seul parti qui reste aux femmes galantes pour être encore remarquées ; elle quitta le rouge et se mit dans la dévotion. Ce nouveau genre de vie la rapprocha de M. le duc d'Orléans, fils du régent, qui, après avoir débuté dans le monde, comme tous les jeunes gens, donna l'exemple d'une conversion outrée, qui le conduisit à abandonner le conseil, et à remettre au roi la charge de colonel-général de l'infanterie, pour se retirer à Sainte-Geneviève. Ce prince, sans s'en

douter, devint amoureux de madame de G***, et y passoit la plupart de ses soirées avec le comte d'Argenson, alors son chancelier, depuis ministre de la Guerre; et comme la vie réglée qu'il menoit, exigeoit qu'il se retirât de bonne heure, il lui arrivoit assez souvent, en s'en allant, de dire à madame de G***: *mon chancelier vous dira le reste;* commission dont M. d'Argenson s'acquittoit très-ponctuellement; car il y avoit déjà du temps qu'il vivoit avec elle, et très-dévotement elle l'a eu jusqu'à sa mort, qui fut occasionnée par une maladie de poitrine; fin assez commune, dans ce temps-là, des femmes qui avoient vécu comme madame de G***.

Une anecdote assez singulière, c'est que M. le duc d'Orléans, sur la fin de sa vie, l'esprit un peu échauffé, ou par ses austérités, ou par des dispositions naturelles, avoit la manie de croire qu'il ne naissoit ni ne mouroit personne; de façon que jusqu'à la mort de ce prince, qui arriva long-temps après celle de

madame de G***, M. d'Argenson fut obligé de porter sur les états qu'il lui remettoit, une pension qu'il faisoit à madame de G***, comme si elle vivoit encore.

Anecdote du Président de Montesquieu et de Milord Chesterfield.

Le président de Montesquieu, voyageant en Italie, fit la rencontre de milord Chesterfield, que la même curiosité y avoit conduit. Il le connoissoit antérieurement, et avoit avec lui les liaisons que deux hommes de génie ne manquent guère de prendre, quand ils se sont une fois connus. Ils s'associèrent et convinrent de continuer leur route ensemble. La conversation en voiture, tomba bientôt sur la différence des Anglais aux Français; le président, donnant la préférence à sa nation, se fondoit sur la supériorité d'esprit; le milord, en l'accordant aux Français, se retranchoit sur le bon sens qu'il attribuoit supérieurement aux Anglais: il s'en suivit grande dispute sur la prééminence de ces deux qualités. Milord Chesterfield mettoit à soutenir son opinion, un flegme qui ne faisoit qu'aiguillonner la

vivacité naturelle du président. Comme la matière étoit ample, et les adversaires bien propres à défendre leur cause, elle étoit souvent agitée, sans que ni l'un ni l'autre se laissât convaincre.

Ils arrivèrent à Venise, et la curiosité de M. de Montesquieu pour tout voir et tout approfondir, le mettoit sans cesse en activité. Dès le grand matin, il visitoit les monumens, les bibliothèques, les cabinets; il entroit dans les cafés, y lioit conversation, s'informoit des moindres détails du Gouvernement et de la société; rentré chez lui, il mettoit par écrit les plus petites circonstances, et chaque jour confioit son ouvrage à *milord* Chesterfield.

Il y avoit déjà quelque temps que le président travailloit, et son ouvrage touchoit à sa fin, lorsqu'un inconnu demanda à lui parler en secret. Etant introduit, il s'étendit beaucoup sur son attachement pour les Français, par les services qu'il en avoit reçus, et ajouta que ce sentiment l'avoit déterminé à le venir avertir qu'il prît garde à lui : que l'inquisition,

inquiète des mouvemens qu'il se donnoit, avoit pris la résolution d'envoyer se saisir de ses papiers ; que si l'on y trouvoit la moindre chose sur le Gouvernement, c'étoit fait de sa personne. M. de Montesquieu, effarouché de cet avis, se confondit en remercîmens, donna de l'argent à l'inconnu, et n'eut rien de plus pressé, que de jeter son travail au feu.

Il courut dans la chambre de milord Chesterfield pour lui faire part de ce qui venoit de lui arriver. Milord, sans s'émouvoir, lui répondit qu'il y avoit beaucoup d'esprit dans sa conduite, que cependant, s'il y avoit mis un peu plus de bon sens, il auroit pu juger qu'il étoit bien extraordinaire, qu'un homme qui ne le connoissoit point, prît autant d'intérêt à lui, et vînt lui donner un avis au risque de se perdre, si jamais la chose venoit à être sçue ; que d'ailleurs, ayant noté lui-même que les délibérations de l'inquisition étoient impénétrables, il n'étoit pas vraisemblable qu'un homme de bas étage eût pu les découvrir ; qu'en-

fin, ces idées combinées auroient dû le conduire à juger que l'avis de l'inconnu n'étoit qu'un tour de milord Chesterfield, et par conséquent, à ne pas brûler son ouvrage, ce qu'un Anglais n'auroit certainement pas fait.

On jugé de l'étonnement de M. de Montesquieu et de ses regrets, qui doivent nous en laisser beaucoup.

Exil du duc de la Rochefoucauld, Grand-maître de la Garde-Robe (1).

UNE fièvre maligne qui prit au roi à Metz, et qui le mit à toute extrémité, pendant la campagne de 1744, ouvrit un vaste champ aux intrigues des courtisans opposés à madame de Châteauroux. L'Evêque de Soissons, premier aumônier de S. M., abusant de la foiblesse naturelle du caractère de ce prince, augmentée par la maladie, par la crainte des punitions éternelles, le porta à des réparations plus scandaleuses mille fois que ne l'avoit été la vie peu décente qu'il avoit menée avec cette maîtresse, à la face de son armée, pendant toute la campagne. Il lui fit demander pardon à sa cour du scandale qu'il avoit donné; il l'excita à ordonner, avec la dernière dureté, que madame de Châteauroux et madame de

(1) Écrit en 1771

Lauraguais fussent sur-le-champ chassées de Metz ; ordre, qui fut si ponctuellement et si authentiquement exécuté, que ces deux sœurs auroient peut-être été déchirées par le peuple, si le maréchal de Belisle ne leur eût prêté un de ses carrosses, dans lequel elles se dérobèrent à l'acharnement public.

Le roi revint des portes du tombeau, et son retour à Paris fut marqué par une joie si vive et si pure de ses peuples, qu'il n'y en a peut-être pas un second exemple dans l'histoire. Ce devroit être une furieuse leçon pour les souverains, si ces gens-là pensoient comme les autres hommes.

Il y a un proverbe italien qui dit : *passato il pericolo, gabbato il santo.* « Lorsque le péril est passé, on se mocque du » saint. » Le roi justifia ce proverbe. La même foiblesse qui lui avoit fait traiter madame de Châteauroux avec tant d'ignominie, le ramena à ses pieds dès qu'il se porta bien, et que l'enfer s'éloigna de ses regards. D'abord il lui écrivit. L'envie de

la

la revoir prit bientôt le dessus, et le jour de son retour à la cour étoit marqué, lorsqu'elle tomba malade, elle-même, d'une fièvre maligne qui la mit en peu de jours au tombeau, non sans soupçon de poison. On dit dans ce temps-là, que M. de Maurepas, alors ministre, avec qui elle étoit fort mal, chargé par le roi de lui porter la lettre qui lui annonçoit son rappel, y avoit glissé une poudre empoisonnée. M. de Maurepas n'a jamais mérité qu'on se permît cette idée sur son compte. On peut facilement attribuer toutes sortes de noirceurs et de méchancetés à ceux qui habitent la cour; mais le poignard et le poison ne sont point, grâce au ciel, dans les mœurs de ce siècle, et sur-tout dans celles des Français.

On croira facilement que madame de Châteauroux, mortellement offensée, employa les premiers instans du retour de son crédit, à la vengeance contre ceux qui s'étoient déclarés contre elle, à Metz. La liste des proscrits auroit été plus considérable, si elle avoit eu plus de temps. Un

des premiers sur qui tomba sa colère, fut le duc de la Rochefoucauld, grand-maître de la garde-robe. M. de Maurepas, de qui il étoit ami, lui dit de la part du roi de s'en aller à sa terre de la Rocheguyon; cet ordre manquoit de la formalité nécessaire. Il n'étoit donné que verbalement à M. de Maurepas, au lieu qu'il est nécessaire qu'il soit accompagné d'une lettre-de-cachet. M. de Maurepas le fit remarquer au duc de la Rochefoucauld, et lui offrit, en faisant faire cette attention à S. M., de lui parler en sa faveur et de tâcher de faire limiter le temps. M. de la Rochefoucauld le remercia, lui dit qu'il se tenoit pour dûment exilé; que ses enfans étant en bas âge, il pourroit, à dix ans, leur procurer dans sa terre l'éducation dont ils avoient besoin; qu'à cette époque, il aviseroit à ce qu'il y auroit de plus convenable à faire. En effet, il partit pour la Rocheguyon, y reçut tous les gens qui voulurent l'y aller voir; il venoit à Paris toutes les fois que ses affaires l'exigeoient, y couchoit plusieurs nuits avec l'attention

seulement de n'y voir personne : et au bout des dix ans qu'il s'étoit imposés, il revint, sans en demander la permission, s'établir avec sa famille à Paris, où il vécut avec ses amis, jusqu'à sa mort, sans avoir fait la moindre démarche pour retourner à la cour, et sans que le roi ait trouvé à redire à sa conduite, qui, il en faut convenir, n'a pas été celle que tient ordinairement un exilé.

*Manie de M. le duc d'Orléans, fils du Régent, appelé d'*Orléans de Sainte-Géneviève.

M. LE DUC D'ORLÉANS, fils du régent, avoit débuté dans le monde comme tous les jeunes gens, en se livrant aux passions qu'inspire la jeunesse; il avoit entretenu une fille de la comédie. Mais, revenant de ses égaremens, il se jeta dans la dévotion qu'il poussa si loin, qu'il remit au roi la charge de colonel-général de l'infanterie, et abandonna les places qu'il occupoit dans les conseils, pour se retirer à Sainte-Géneviève où il pratiquoit les exercices les plus austères de la piété; il cherchoit à s'instruire de la religion jusques dans les sources, en puisant dans les textes hébreux, langue qu'il avoit apprise à cette intention.

Quoiqu'il eût tourné toutes ses pensées vers le ciel, cependant ayant naturellement

le cœur tendre, sans transgresser les règles de la pudeur, il a eu jusqu'à sa mort des attachemens auxquels il se laissoit aller avec d'autant plus de facilité, qu'ils n'attaquoient en rien ses principes de vertu, de continence, et que peut-être il ne se doutoit pas des progrès que l'amour faisoit dans son cœur.

Mademoiselle d'A*** fut celle qui lui inspira la passion la plus forte. Elle alla si loin, qu'afin d'accorder ses principes et ses desirs, il prit la résolution de l'épouser. S'étant rendu chez elle pour lui en faire la proposition, il la trouva dans sa garde-robe, et dans l'intervalle qu'elle mit pour repasser dans sa chambre pour le recevoir, la ceinture de sa culotte cassa. M. le duc d'Orléans prit cet accident pour un avertissement du ciel qui n'approuvoit pas cette union; et, de cet instant, il y renonça, sans pourtant rompre avec mademoiselle d'A***.

Cette anecdote montre, de reste, que l'esprit de ce prince, altéré par les macérations et par des dispositions naturelles,

n'étoit pas dans un état fort sain : la suite le prouva encore mieux. A quelque temps de-là, mademoiselle d'A*** étant morte, il ne voulut jamais le croire, disant que le roi l'avoit fait soustraire, pour l'empêcher de l'épouser.

Cet événement lui frappa tellement l'imagination, qu'ainsi que je l'ai déjà dit, il ne voulut plus croire qu'on mourut. Son altesse royale sa mère ayant perdu la reine d'Espagne sa fille, et par conséquent sœur de M. le duc d'Orléans, morte aux Carmélites de la rue de Grenelle où elle s'étoit retirée, envoya ce prince pour se convaincre par ses yeux de cet événement; et ce ne fut qu'après avoir touché et retourné plusieurs fois le corps de sa sœur, qu'il fut persuadé qu'en effet elle ne vivoit plus.

J'ai déjà dit, dans le commencement de ces mémoires, en parlant de madame de G***, que M. le duc d'Orléans qui avoit pris du goût pour cette dame, après avoir perdu mademoiselle d'A***, n'avoit jamais voulu ajouter foi à sa mort, et que M. d'Argenson, son chancelier, avoit toujours été obligé

de porter dans ses comptes, la pension que ce prince lui faisoit, quoiqu'elle ne vécût plus. M. le duc d'Orléans entra dans une colère violente, lorsque M. d'Argenson lui annonça qu'elle venoit d'expirer; il refusa même de se rendre à la démarche que fit la maréchale de G*** de le mener sur le tombeau de madame de G*** sa fille; il persista toujours à dire que cela ne pouvoit être, et qu'on le trompoit..

M. de Silhouette, l'un des successeurs de M. d'Argenson, dans la charge de chancelier de M. le duc d'Orléans, ayant choqué, par un oubli assez simple, la foiblesse de son maître, que cependant il n'ignoroit pas, se tira d'affaire assez plaisamment. Dans un compte qu'il rendoit à ce prince, de quelques prétentions pécuniaires que la maison d'Orléans avoit à former sur l'Espagne, il cita le feu roi d'Espagne. A cette expression, M. le duc d'Orléans fronça le sourcil, et lui dit avec colère: *Monsieur, qu'est-ce que c'est que* feu? *Le roi d'Espagne n'est pas mort.— Certainement*, répondit M. de Silhouette, sans

se déconcerter; *mais c'est un titre que les rois d'Espagne prennent.* La chose passa, ce qui est d'autant plus extraordinaire, que M. le duc d'Orléans étoit un prince instruit.

Sa manie ne se bornoit pas à croire qu'on ne mourût point; elle s'étendoit aussi sur les naissances, auxquelles il n'ajoutoit pas plus de foi. Jamais il ne fut possible de lui persuader que madame la duchesse de Chartres (1) sa belle-fille étoit accouchée d'un fils; ce qui obligea M. le duc de Chartres de demander au roi, que M. Joly de Fleury, procureur-général, assistât juridiquement aux secondes couches de madame la duchesse de Chartres, qui, pour cette fois, eut une fille (2), et d'en dresser un procès-verbal authentique qui parât dans la suite aux inconvéniens qu'auroient pu faire naître l'incrédulité de M. le duc d'Orléans. Il la porta jus-

(1) Mademoiselle de Conti, qui avoit épousé M. le duc de Chartres.

(2) Mariée, dans la suite, à M. le duc de Bourbon.

qu'au tombeau ; car étant au lit de la mort, son confesseur exigea qu'il reconnût ses petits-enfans, lui refusant le viatique, à moins qu'il ne se soumît à cette condition. Ce prince, malgré sa piété, ne le voulut pas, et la tête s'étant embarrassée, il mourut sans être administré. Les dévots ont fort blâmé la conduite de ce confesseur. Je laisse aux théologiens à décider cette question.

*De la Maréchale de L***, petite-fille du Maréchal de V***.*

MADEMOISELLE DE V***, que l'on désigne petite-fille du maréchal de ce nom, pour la distinguer, étoit fille du duc de V***, qui avoit mené une vie si obscure, que je doute qu'il soit jamais fait mention de son existence, hors dans la généalogie de cette famille. Mademoiselle de V*** épousa en premières noces le duc de B***, et en secondes, le maréchal de L***. On ne peut mieux en donner une idée qu'en rapportant la chanson de M. de Tressan, qui la peint trait pour trait.

Sur l'air : *De l'amour tout subit les lois.*

QUAND B*** parut à la cour,
On crut voir la mère d'amour :
Chacun s'empressoit à lui plaire,
Et chacun l'avoit à son tour ;

Mais l'amour n'est plus dans ses bras.
L*** reste seul, hélas !

Assez sot pour être fidèle
Au peu qu'elle a d'appas.

En vain, son frère V***,
Pour elle prit le noble emploi
Auprès de notre roi,
De gagner son cœur et sa foi :
Quand B***, etc.

Un esprit trop mêlé d'humeur,
Catin outrée ou précieuse,
Le mensonge ou la noirceur,
Enfin l'ont rendue odieuse ;
Et pour comble d'horreur,
Son état nous fait mal au cœur.

Quand B***, etc.

En effet, du côté de la figure, madame de B*** étoit une des femmes des plus accomplies qui eût jamais paru ; son esprit étoit agréable et plein de grâces. Mais tous ces avantages étoient ternis par une inégalité, une humeur qui la conduisoient à faire à chaque instant des scènes embarrassantes, dans l'instant où l'on devoit le moins s'y attendre, et le plus souvent sans aucun sujet. D'ailleurs, sa

méchanceté et sa noirceur la rendoient aussi dangereuse dans le commerce de la vie, que son humeur étoit fâcheuse dans la société. Un libertinage outré, dans tous les genres, auquel elle se livra, détruisit promptement ses charmes sans changer ses goûts, et répandit sur l'extérieur de sa personne des traces que M. de Tressan rappelle si durement dans les derniers vers de sa chanson.

La licence de la régence avoit fait dégénérer la galanterie de la cour de Louis XIV, en libertinage effréné. Au commencement du règne du roi, les hommes n'étoient occupés qu'à augmenter authentiquement la liste de leurs maîtresses, et les femmes à s'enlever leurs amans avec publicité, et sur ces objets, le mensonge suppléoit souvent au défaut de réalité. Les maris, réduits à souffrir ce qu'ils n'auroient pu empêcher, sans se couvrir du plus grand des ridicules, avoient pris le parti sage de ne point vivre avec leurs femmes. Logeant ensemble, jamais ils ne se voyoient; jamais on ne les rencontroit dans la même

voiture ; jamais on ne les trouvoit dans la même maison, à plus forte raison réunis dans un lieu public. En un mot, le mariage étoit devenu un acte utile à la fortune, mais un inconvénient dont on ne pouvoit se garantir qu'en en retranchant tous les devoirs. Si les mœurs y perdoient, la société y gagnoit infiniment. Débarrassée de la gêne et du froid qu'y jette toujours la présence des maris, la liberté y étoit extrême ; la coquetterie mutuelle des hommes et des femmes en soutenoit la vivacité, et fournissoit journellement des aventures piquantes. L'attrait du plaisir qui en faisoit la base, en bannissoit toute espèce de langueur ; et l'exemple continuel des plus grands déréglemens autorisoit à braver les principes et la retenue.

D'après ce tableau, on croira facilement que ce n'étoit point la passion, encore moins l'estime, qui faisoit les inclinations. *Avoir* pour les hommes, *enlever* pour les femmes, étoient les vrais motifs qui faisoient attaquer et se rendre. Aussi, l'on se quittoit avec autant de

facilité qu'on s'étoit pris. Souvent, il n'étoit question que d'une passade d'un ou plusieurs jours, sans que des deux côtés on abandonnât ce qu'on avoit en titre, et sans autre point de vue, que de se vanter pour les hommes, et de se livrer aux plaisirs, à la gaieté, à l'occasion, pour les femmes. Quelquefois, mais la chose étoit rare, le goût succédoit à la jouissance, et l'on continuoit à vivre ensemble, avec des ménagemens mutuels; alors on qualifioit une telle inclination du titre de *respectable*, et l'on étoit craint dans la société, par la contrainte et l'ennui que ne pouvoient manquer d'y causer deux personnes qui n'y étoient plus occupées que des sentimens réciproques qu'ils s'inspiroient. La retenue qu'il falloit observer avec eux, d'après leur façon de penser, étoit gênante.

Mademoiselle de V***, qui venoit d'épouser le duc de B***, fut nommée dame du palais de la reine, au mariage du roi, et débuta à la Cour avec tous les avantages et les inconvéniens qu'on a dit, au moment

où le déréglement des mœurs se soutenoit dans sa plus grande force. Il faudroit des volumes pour raconter tous les excès dans lesquels le libertinage la fit donner, et les noirceurs où la méchanceté de son caractère l'a entraînée. Quelques traits de sa vie suffiront pour la faire connoître, et justifier la chanson de M. de Tressan.

Si la licence de la régence avoit corrompu les mœurs, la dévotion de la fin du feu roi, et la pruderie de madame de Maintenon, avoient bien fait des collets montés. De ce nombre étoit la maréchale de B***, dame d'honneur de la reine, belle-mère de la duchesse de B***, qui veilloit sa belle-fille de très-près, et qui n'auroit pas entendu raillerie sur la galanterie. Tromper un argus de cette nature, étoit un attrait de plus pour la duchesse de B***. On croit que M. de Fimarçon est le premier auquel elle se soit rendue. Mais comme les rendez-vous avec une jeune femme qui vient de se marier sont presque impossibles, M. de Fimarçon imagina de se mettre laquais de madame de B***, et

il fut plusieurs jours dans sa maison, portant sa livrée.

Un tel début, que M. de Fimarçon fut des premiers à publier, promettoit trop pour que tous les hommes ne s'empressassent pas auprès de madame de B***, sur-tout dans un temps où il suffisoit qu'une femme eût eu une aventure, pour que tout le monde voulût l'avoir. Bientôt M. de Fimarçon eut des successeurs; et madame de B*** devint une femme qu'il falloit que tout homme de bon air mît sur sa liste.

M. de Riom, trop bien partagé de la nature pour n'avoir pas été l'écuyer favori de madame la duchesse de Berry, étoit devenu par-là un homme à la mode, et avoit acquis un ton dans la société, qui lui donnoit de la prépondérance: il reprocha au duc de Luxembourg de n'avoir pas encore songé à madame de B***; et c'en fut assez pour que ce dernier se mît sur les rangs. Madame de B*** ne le fit pas languir long-temps; mais elle mit une condition au marché: c'est que M. de Luxembourg,

bourg, avant que de quitter madame de N***, avec laquelle il vivoit, lui feroit un enfant. Ces deux dames se détestoient, et je crois que la meilleure raison qu'on en puisse donner, c'est qu'elles avoient également des droits pour plaire.

La méchanceté de madame de B*** n'étoit pourtant pas trop bien imaginée; car jamais madame de N*** ne permettoit à ses amans les précautions que communément les autres femmes exigent; et son mari étoit si peu contrariant, qu'il a toujours accepté sans difficulté et sans humeur tous les enfans qu'elle lui a donnés, et qu'il savoit bien n'être pas de lui, à l'exception de madame de la Guiche, que madame de N*** avoit eue de M. le duc, et que M. de N*** ne voulut jamais adopter.

Quoi qu'il en soit, M. de Luxembourg tint la parole qu'il avoit donnée, la grossesse de madame de N*** s'étant déclarée en même temps que celle de madame de Luxembourg sa femme. Madame de B*** étoit chez la reine, où il y avoit beaucoup de monde; en voyant entrer

M. de Luxembourg, elle se mit à chanter assez haut pour être entendue : « *C'est le » père à tretins, c'est le père à tretous.* »

Si madame de B*** avoit été plus retenue, et que son caractère eût été moins affreux, on auroit dû la plaindre ou l'envier ; car la nature l'avoit formée de façon qu'il lui étoit bien difficile de résister. Elle dit à la vicomtesse de Rochechouart, de qui je le sais, qu'étant chez la reine, et ne s'attendant point à voir M. de Luxembourg qui étoit à son régiment, on vint l'avertir qu'il en étoit arrivé furtivement, et qu'il l'attendoit dans son appartement : elle courut aussitôt pour l'aller joindre, et fut obligée de s'arrêter deux fois en chemin. Qu'il y a loin de là à nos femmes honnêtes d'aujourd'hui, qui disent, tant qu'on veut, qu'à peine ont-elles connoissance de ces pauses-là ! Chaque siècle a sa mode.

M. de Riom qui avoit engagé M. de Luxembourg à prendre madame de B***, jugeant que la chose avoit assez duré, lui représenta qu'il se devoit de la quitter ; mais il le trouva, pour cette fois, indocile

à ses avis, et en eut, pour toute réponse, *qu'il étoit amoureux.*

Si M. de Luxembourg avoit été un simple particulier, on l'auroit trouvé trop borné pour avoir jamais été de rien, et même pour qu'on se liât avec lui; mais c'étoit un grand seigneur, fort riche, qui en imposoit par son faste, et qui joignoit à la considération de son nom, l'utilité dont il étoit dans la société, par la dépense qu'il y faisoit, par les facilités qu'on trouvoit chez lui pour le plaisir; ce qui lui faisoit jouer un rôle que certainement il ne devoit qu'à sa position.

Madame de B***, sentant tout l'avantage d'avoir un amant bête et opulent, chercha à fixer M. de Luxembourg, sans lui faire aucun sacrifice. Elle y réussit d'autant plus aisément, qu'à l'habitude qu'ont les femmes de prendre l'empire, se joignoit la supériorité qu'elle avoit sur lui. Elle se forma une société de madame de L***, femme de son amant, de la duchesse de la V***, et de tous les hommes de bon air de ce temps-là. On soupoit cinq

ou six fois la semaine dans la rue Cadet, à la petite maison de M. de Luxembourg, où tout ce que la bonne chère peut avoir de plus recherché se joignoit à la licence la plus forte. Lorsque le vin échauffoit les têtes, et sur-tout celle de madame de B***, qui, dans quelque lieu qu'elle soupât, sortoit rarement de table de sang-froid, on se mettoit à parler ce qu'on appeloit *anglais*, c'est-à-dire, qu'on tenoit les propos les plus libres, ou l'on nommoit chaque chose par son nom; et le plus souvent on ne se quittoit point, sans quelques complaisances mutuelles des hommes et des femmes, qui alloient même jusqu'aux dernières faveurs. Madame de B*** l'emportoit toujours sur ses compagnes; et M. de Luxembourg n'en voyoit rien, ou croyoit sur cela tout ce que madame de B*** vouloit; il joignoit à un aveuglement stupide, l'indécence d'être le témoin des déréglemens de sa femme.

Ces passades de gaieté n'empêchoient pas madame de B*** d'en avoir de plus

suivies. Le comte de Pons Saint-Maurice, alors chevalier de Pons, fut un de ceux que je me rappelle dans le nombre prodigieux d'hommes dont madame de B*** s'est passé la fantaisie. Elle lui donna rendez-vous chez elle; mais, soit mauvaise disposition, foiblesse, ou, comme les hommes disent toujours en pareil cas, excès de passion, il fit d'inutiles tentatives, pour remplir son attente. Madame de B***, trop expérimentée, et qui avoit d'ailleurs trop de dédommagemens pour prendre le ton de colère ou d'ironie, opposa inutilement, pendant huit jours de suite, une patience dont il y a bien peu d'exemples, à un froid que rien ne put surmonter, et eut le mérite singulier de rester amie de M. de Pons, après avoir renoncé à ses vains efforts.

Elle ne bornoit point ses goûts aux hommes de la société; les histrions, et peut-être des gens plus obscurs encore, ont eu part à ses faveurs. Le duc de Duras, alors duc de Durfort, en eut envie : il prit le temps d'une absence de M. de Luxem-

bourg, pour arranger un souper, où il fit venir Chassé (1), comme chanteur. Lorsque le vin eut, à l'ordinaire, excité madame de B***, elle se prit de fantaisie pour cet acteur, et lui fit les agaceries les plus fortes. Chassé, de son côté, se livroit à sa bonne fortune, lorsque les gens du souper, et sur-tout M. de Durfort, qui n'avoit point fait cet arrangement pour les plaisirs de ce comédien, le fit sortir de table, et le renvoya. Madame de B*** entra dans la plus violente colère; et, s'arrachant des bras de ceux qui vouloient la retenir, toute échevelée, et dans le plus grand désordre, courut jusques dans la rue après Chassé, en criant de toute sa force : *je le veux, je le veux!....* M. de Durfort eut toutes les peines du monde de la ramener.

Ce fut dans l'abandon d'une vie aussi dissolue, que madame de B*** atteignit l'âge où le défaut de moyens de plaire oblige les femmes de renoncer à la galan-

(1) Acteur de l'Opéra, d'une très-belle figure, et qui avoit tout ce qui convenoit à madame de B***.

terie. La dévotion ou le bel esprit sont communément les ressources qu'elles emploient pour tenir à la société, s'y faire remarquer, et même y dominer encore. Madame de B*** en avoit une plus simple. Madame de L*** étoit morte; M. de L***, plus porté par son nom que par ses talens, ses services, et même sa valeur, étoit devenu maréchal de France. Madame de B*** songea à l'épouser, et n'eut besoin, pour avoir son consentement, que de lui dire qu'elle le vouloit. Le public même étoit si accoutumé à considérer M. de L*** comme nul, qu'il trouva ce mariage tout simple, et ne parut s'en occuper que par la curiosité qu'il témoigna sur la conduite que tiendroit à l'avenir la nouvelle maréchale de L***. Elle avoit annoncé à ses intimes qu'elle vouloit viser à la considération, et agir en conséquence. Voici comme elle s'y prit.

La chose du monde que madame de L*** aime le mieux, c'est de souper hors de chez elle, sur-tout chez des hommes. Fort peu de temps après son mariage, M. de la

Vaupalière, qui n'étoit point encore marié, lui donna une fête, où il tâcha de rassembler ce qu'il y avoit de plus aimable en hommes. La maréchale, oubliant, pour ses projets de considération, que le sang-froid est ce qui convient le mieux, but du vin comme à son ordinaire, et se prit de goût pour le comte de Frise. La mode commençoit d'aller après souper se promener sur le boulevard : la maison de la Vaupalière en étoit proche; et l'on y fut. On entra chez les Fantoccini (1). Madame de L***, tenant le comte de Frise sous le bras, s'y oublia au point de lui faire les caresses les plus expressives, d'une manière si ostensible, que le pauvre maréchal de L*** fut obligé de se lever de sa place pour l'avertir qu'elle prît garde, que tout le monde avoit les yeux fixés sur elle.

Madame la duchesse d'Orléans étant accouchée à Saint-Cloud (2), madame

(1) Marionnettes très-jolie, connues sous ce nom.

(2) D'une fille, mariée, dans la suite, au duc de Bourbon.

de L*** y vint; j'y étois, ainsi que beaucoup d'autres gens qui s'empressèrent de faire compliment à M. le duc d'Orléans. Il y eut un de ces soupers de trente personnes, plus propres à inspirer la réserve que la gaieté. La maréchale de L*** y fut à son ordinaire; et n'ayant apparemment personne à côté d'elle à sa convenance, en sortant de table, elle s'occupa beaucoup d'un petit page qui effectivement étoit de la plus jolie figure du monde. Telle a toujours été madame de L***, se livrant à tout ce qui pouvoit avoir rapport à l'objet qui l'entraînoit sans cesse, et ne connoissant plus de bornes, lorsque la table l'avoit échauffée. Pour qu'il ne manquât rien à la soirée de Saint-Cloud, lorsque tout le monde fut sorti, elle resta avec M. le duc d'Orléans, le comte de Croix et moi, dans l'appartement des goulottes, où, faisant apporter des liqueurs, elle en but avec nous jusqu'à six heures du matin, que nous regagnâmes nos chambres, à grand'peine.

Voilà en abrégé quels furent les pas que

madame de L*** fit vers la considération. Je ne me suis proposé que de rapporter quelques traits de sa vie, en différens genres. Indépendamment de ce qu'il seroit bien difficile d'être instruit de tous les excès dans lesquels elle a donné, on peut juger, par ceux que j'ai détaillés, qu'on seroit certainement aussi révolté de les lire, que je le serois moi-même de les écrire.

Il me reste à parler de sa méchanceté. Il s'est peu passé de jours, de quarts-d'heure, qu'elle n'ait marqués par quelques traits de ce genre, quelquefois inspirés par l'humeur, mais, le plus souvent, par la noirceur de son ame. Aussi, jamais n'a-t-elle pu se flatter d'avoir un ami, et s'est-elle toujours fait des ennemis, de ses connoissances. La duchesse de la V*** est celle qui a tenu le plus long-temps à ses inégalités et à ses perfidies. Son caractère facile la portoit à passer à madame de L*** ses méchancetés, ainsi qu'à partager le désordre où elle vivoit. Mais madame de la V*** a été forcée de finir, comme tout le monde, par se brouiller avec elle, et ne

la plus voir. L'horrible méchanceté à laquelle madame de L*** s'est portée vis-à-vis de madame de R***, suffira pour faire connoître de quoi elle est capable.

Madame la princesse de R***, fille du maréchal de L***, étoit d'une figure charmante, et n'a jamais eu d'amant que M. de Stainville (1), si ce n'est Larivée, acteur de l'Opéra, que le public lui a donné. Je ne sais si c'est à tort ou à raison; mais du moins sur des apparences fondées, attendu la familiarité où elle vivoit avec lui pendant l'absence de M. de Stainville, en ambassade à Rome. Dans les commencemens du mariage de madame de L***, il étoit tout simple que madame de R***, devenue sa belle-fille, cherchât à se lier avec elle. Le début alla assez bien; mais bientôt les noirceurs que madame de L*** lui fit, ainsi qu'à M. de Stainville, les brouillèrent ensemble; et elles ne se voyoient presque plus, lorsque des crachemens de sang réitérés ayant attaqué la poitrine de madame de

(1) Depuis duc de Choiseul, et ministre.

R***, la mirent en peu de temps au point d'être sans ressource. L'usage veut que, dans quelque disposition intérieure qu'on soit, le degré de parenté oblige de fatiguer de sa présence un malheureux moribond, et qu'on le force d'ajouter à ses souffrances, celle de voir quelqu'un qu'il hait, et dont il est sûr d'être haï. Madame de L*** remplit ce devoir vis-à-vis de madame de R***; mais, loin d'être attendrie par le spectacle touchant de voir une jolie créature descendre dans le tombeau à la fleur de l'âge, et de chercher à la distraire des terreurs que lui causoit la mort, non-seulement elle la contrarioit, mais même, par des propos détournés, elle cherchoit à lui faire connoître son état, pour le lui rendre plus affreux. Elle mit le comble à tant de barbarie, deux jours avant la mort de madame de R***, qui ne parloit déjà plus. En entrant dans sa chambre, elle dit assez haut, pour que la malheureuse mourante pût l'entendre : *qu'on ne pouvoit y tenir ; qu'on y sentoit le cadavre à en être suf-*

foqué. D'après ce fait, on peut juger de l'ame de madame de L***, et de ce qu'on doit en attendre.

Le maréchal de L*** suivit d'assez près sa fille, et la maréchale le regretta plus par l'atteinte que sa perte portoit à sa position, que par l'attachement qu'elle avoit pour lui. Depuis ce temps, elle s'est maintenue dans la société, avec une sorte de prépondérance; car tel est ce pays-ci: pourvu qu'on soit opulent, et qu'on porte un beau nom, non-seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir d'une vieillesse considérée, après la jeunesse la plus méprisable. Mille exemples prouvent ce que j'avance; et madame de L*** auroit suivi la route commune, sans son caractère, qui la fera à jamais autant craindre que détester. Je ne lui connois qu'un seul mérite, c'est la manière dont elle a élevé la duchesse de Lauzun, sa petite-fille: il est vrai qu'elle a trouvé un excellent fonds; mais on ne peut disconvenir qu'elle ne soit un chef-d'œuvre d'éducation, et la femme la plus parfaite qu'on ait connue.

Anecdotes du Roi de Portugal, père du Roi régnant aujourd'hui (1).

On auroit dit d'un particulier qui auroit ressemblé au roi de Portugal, qu'il étoit fou; on ne se permettoit que de le trouver extraordinaire. Il faut pourtant convenir qu'au milieu de ses extravagances, il avoit des choses originales.

Il vivoit publiquement avec une religieuse; et lorsqu'il alloit chez elle, c'étoit toujours avec son confesseur et son médecin. Le médecin tâtoit le pouls de sa majesté; et quand il le trouvoit dans un état convenable, le roi passoit la nuit avec la religieuse. Si, au contraire, le pouls n'étoit pas propre à la circonstance, le roi se faisoit donner l'absolution par son confesseur, et revenoit chez lui.

Une nuit que ce prince étoit avec sa religieuse, elle saisit, pour lui demander

(1) Écrit en 1771.

une grâce; un de ces momens où les amans, d'ordinaire, ne refusent rien : Voyant qu'il ne lui répondoit pas, *comment*, dit-elle, *pouvez-vous différer à m'accorder quelque chose que je desire ardemment; et seriez-vous capable de me refuser?* — « *Non*, répondit-il; *je* » *vous promets que demain j'en parlerai* » *au roi.* »

Ce prince assistoit fréquemment à matines, chez les Dominicains, ayant à la main un bâton de deux à trois pieds; et lorsqu'il apercevoit quelque moine endormi, il lui jetoit son bâton à la tête; et dans le moment, un frère-lai partoit, qui le ramassoit, et le remettoit à sa majesté.

Il paroît que l'esprit avoit de l'attrait pour lui. Le marquis de Pontélima, homme de la première qualité de Portugal, se tira, par une saillie fort plaisante, d'une conversation vis-à-vis de ce prince, qui devenoit assez embarrassante pour le marquis, d'autant que le roi commençoit à se fâcher. Il s'agissoit du pouvoir que

les rois ont sur leurs sujets : le marquis prétendoit qu'il a des bornes; et ce prince n'en voulant admettre aucune, lui dit avec emportement : *Si je vous ordonnois de vous jeter dans la mer, vous devriez, sans hésiter, y sauter, la tête la première.* Le marquis, au lieu de répliquer, se retourna brusquement, prit le chemin et de la porte. Le roi lui demanda avec ... d'amement où il alloit : *Apprendre à ne ... sire*, lui répondit-il. Le roi se mit à ri... et la conversation finit.

Il n'entretenoit, ni ne payoit la solde à ses troupes ; mais, en revanche, il leur avoit donné la permission de demander l'aumône. Aussi étoient-elles en si mauvais état, que très-souvent sa garde étoit couverte de haillons et nu-pieds. Lorsqu'il rencontroit de ses soldats, il les appeloit *les pauvres disgraciés.*

Aventure

Aventure singulière.

M. de Roquefeuille, qui n'est ni aimable, ni plaisant, pas même bon marin, quoique son métier fût de l'être, m'a conté une aventure fort singulière, qu'il tenir de M. de Vaugelas, lieutenant-colonel du régiment de Penthièvre.

Deux officiers de ce régiment, dont appelle Vaugelas a tû les noms, vivoient intimement; ils étoient dans une garnison qu'il n'a pas nommée non plus, et ils alloient fort souvent chez un vieux gentilhomme, veuf, qui n'avoit qu'une fille âgée de 18 ans, très-jolie, et bon parti pour une garnison. Au bout de quelque temps, cette demoiselle devint grosse; le père, furieux, lui fit la question ordinaire, et lui demanda de qui étoit l'enfant? Sans s'émouvoir, elle lui répondit qu'il étoit de monsieur un tel, à moins qu'il ne fût de monsieur un tel, et nomma les deux amis en question. Le père suivit encore l'usage usité en pareil cas; il manda ces deux messieurs; et, leur ayant

fait part de la situation de sa fille, il leur dit qu'ils vissent entr'eux deux qui voudroit l'épouser; sans quoi il avoit encore assez de force pour tirer vengeance de l'un et de l'autre. Ces officiers, revenus de leur surprise de se trouver rivaux, sans s'en être jamais douté, n'hésitèrent point sur le parti qu'ils avoient à prendre; chacun voulut être le mari, avec tant d'acharnement, que jamais le vieux gentilhomme ne put obtenir qu'ils se cédassent la demoiselle, l'un à l'autre. Dans cet embarras, le père proposa de laisser la chose au choix de sa fille, qui répondit, lorsqu'on l'instruisit de cette convention, que jamais elle ne prononceroit entre ces deux messieurs; qu'elle les aimoit également, et qu'elle l'avoit prouvé de reste; que par conséquent elle ne sacrifieroit pas l'un à l'autre; qu'on n'avoit qu'à arranger cette affaire comme on voudroit; qu'elle se soumettroit à tout, et que c'étoit assez faire pour elle. Nouvel embarras. Pour finir, on adopta le seul moyen à prendre, c'est-à-dire, que les officiers tire-

roient au sort, et que celui qui auroit le billet noir épouseroit; à quoi ils ajoutèrent une convention, qu'on ne dit pas au père; c'est que celui qui ne seroit pas mari demeureroit amant, sans que l'époux pût jamais, sous aucun prétexte, y trouver à redire. Le traité fut exécuté avec une fidélité et un bonheur, pour tous les trois, que rien ne put troubler. Quelques années après, le mari étant mort, celui qui étoit resté amant épousa la veuve; ils vécurent fort long-temps ensemble, et n'éprouvèrent d'amertume que celle de la perte d'un ami, dont ils ne se consolèrent jamais.

Ce qui me feroit douter de la vérité de cette histoire, c'est qu'il est difficile de croire que le hasard ait rassemblé trois personnes d'un sens aussi droit, aussi profondes dans la connoissance de la juste valeur des choses, et si fort dégagées des préjugés Messieurs et mesdames, si vous vouliez mettre la raison à la place des bienséances, la justice à celle de l'amour-propre, et le bon sens à celle de tout votre esprit, il feroit meilleur vivre parmi vous.

Anecdote sur mon Père.

Les gens modestes sont agréables aux autres ; mais souvent ils sont la dupe de leur retenue. Mon père en est une preuve. Tout le monde a fait honneur au cardinal Alberoni, ou au baron de Goertz, du projet qu'eut Charles XII d'aller détrôner le roi d'Angleterre ; je le croyois comme tout le monde : cependant il est de mon père, et j'en dois la preuve à M. de Rulhiere, qui, à portée de faire des recherches dans le dépôt des Affaires étrangères, a découvert cette anecdote, et m'en a communiqué la preuve, en m'envoyant la copie de la dépêche de mon père au maréchal d'Uxelles, où il lui fait l'ouverture de ce grand dessein.

Mon père fut envoyé, en 1707, en Saxe, avec le caractère de ministre, pour offrir à Charles XII la médiation entre la France et ses ennemis. Le czar Pierre s'adressa aussitôt à lui pour demander la paix, et

Auguste, roi détrôné de Pologne, en fit autant, pour obtenir, en qualité d'électeur de Saxe, la protection de ce même roi qui l'avoit détrôné. C'est pendant le cours de toutes ces longues négociations, que mon père envoya la dépêche suivante, au maréchal d'Uxelles. M. de Rulhiere l'a copiée mot à mot sur l'original, dans les recueils des Affaires étrangères, au titre *Pologne*, 1716, première partie.

Dépêche du baron de Besenval au maréchal d'Uxelles, datée de Varsovie, le 26 février 1716.

MONSEIGNEUR,

Je reçois un honneur infini par la permission qu'il vous a plu me donner dans votre lettre du 13 janvier, de vous entretenir indifféremment sur les matières qui auront rapport aux affaires générales, aussi bien que de celles qui regardent mon emploi. Je profiterai, Monseigneur,

de cette liberté, aux occasions qui pourront me rendre digne de votre estime.

Il est vrai que le roi ne sauroit se dispenser de s'intéresser au sort du roi de Suède, à cause des obligations contractées par les garanties des traités de Westphalie et d'Oliva ; mais il est en même temps nécessaire que le roi de Suède écoute ses amis, et ne les mette pas hors d'état de lui rendre service, par des démarches opposées à la possibilité. Il doit de plus considérer la nature des services que la situation de ses amis leur permet de lui rendre ; et ne voulant pas s'y soumettre, les amis sont en quelque façon dispensés.

Je ne sais, si la pensée dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, de laquelle je parle au roi dans ma lettre d'aujourd'hui, sera du goût du roi de Suède. Peut-être que celles tendantes à lui procurer les moyens de manier plus longtemps les armes lui plairont davantage, et je ne comprends pas comment, après avoir fondé si long-temps ses espérances sur l'assistance des Turcs, au péril de

perdre ses États, comme il en a en effet perdu une bonne partie en poursuivant ses projets à la Porte, il n'a pas encore songé à se mêler des affaires d'Angleterre. Elles lui offrent de tout autres ressources : il pourroit contribuer au succès de l'entreprise du chevalier de Saint-George. Peut-être que peu d'aide » emporteroit la balance de ce côté-là, et » que d'autres puissances eussent le » moyen d'y remédier. Le roi de la Grande-Bretagne est d'autant plus ennemi de celui de Suède, qu'il s'est déclaré tel, sans en avoir eu le moindre sujet. Par conséquent, le dessein de s'en venger est juste ; mais le moyen de l'exécuter, difficile. Toutefois les partis extrêmes, outre qu'ils ne déplaisent point au roi de Suède, sont d'usage dans la situation où il se trouve. Il pourroit, sous prétexte de faire une descente en Zélande, armer une escadre, y embarquer trois ou quatre mille hommes de ses meilleures troupes ; les munir, à l'aide des puissances intéressées à soutenir le prétendant, de toutes les choses

dont celui-ci a besoin, et profiter d'un bon vent, pour l'aller joindre dans le temps où les Suédois seroient attendus aux portes de Copenhague. Une campagne doit décider des affaires d'Angleterre. La présence du roi de Suède, et les secours qu'il y amèneroit, sans qu'ils puissent donner de l'ombrage pour l'avenir aux Anglais qui estiment ce prince, et aiment les Suédois, déterminent l'entreprise en faveur du chevalier de Saint-George, si elle peut réussir; et le roi de Suède, qui seul est capable de former un pareil projet, n'y risqueroit pas tant qu'il a risqué, dans ceux qu'il a formés en Turquie.

Dans la lettre que m'écrit M. de Rulhière, en m'envoyant la copie de la dépêche de mon père, il m'ajoute : « D'après » cette dépêche, on voit combien il y a » à réformer dans ce que M. de Voltaire » dit à ce sujet, à la fin de son histoire » de Charles XII. » *Le premier qui découvrit ces intrigues*, écrit M. de Voltaire,

fut le duc d'Orléans, régent de France ; il avoit des espions dans toutes les cours de l'Europe : ce genre d'hommes, dont le métier est de vendre le secret de leurs amis, etc. ... Le duc d'Orléans, lié avec le roi d'Angleterre par des engagemens personnels, lui découvrit les menées qui se tramoient contre lui. « Il devient Sa [illegible], continue M. de Rhulière, l'y crime M. le Régent n'eut pas besoin de » découvrir ce projet par des espions, » il l'avoit lui-même suggéré au roi de » Suède, d'après les idées de M. de Be- » senval, et quand il s'allia ensuite avec » le roi d'Angleterre, il lui révéla ce que » lui-même avoit tramé. Mais Charles XII » n'en resta pas moins attaché à ce projet, » qui eût fait de si grands changemens » en Europe, et dont il s'occupoit, quand » il fut tué. »

De M. de Pezay (1).

M. de Pezay qui portoit d'abord un autre nom, que je ne me rappelle plus, étoit d'une naissance obscure. Il avoit une sœur qui avoit épousé M. de Cassini, officier dans les Gardes-du-Corps. Elle étoit assez jolie, et avoit de la voix. Elle débuta dans le monde par être coquette et avoir des amans. La fin du règne de Louis XV, et M. de Maillebois avec qui elle vécut, en firent une intrigante.

M. de Pezay commença par être aide-de-camp de M. le prince de Rohan, pendant la guerre de 1756. Je le connus alors : il étoit doucereux, complaisant, avoit de l'esprit et faisoit des vers assez joliment. On le prioit volontiers à souper; là, il récitoit ses productions, et sur-tout des élégies qu'il avoit faites, sur la préférence que madame Miton, femme d'un capitaine aux Gardes, avoit donnée au

(1) Ecrit en 1779.

prince de Marsan, sur lui. A la paix, il s'établit dans une petite maison au faubourg Saint-Germain, où il continua le métier de bel esprit, vivant avec Dorat, fatiguant, quiconque y consentoit, de ses petites poésies, et étroitement lié avec M. de Maillebois, dont les cliens n'ont jamais été que gens de cette espèce.

Sa femme s'étant mise dans l'intrigue, l'y entraîna aussi. Il vivoit avec la femme de M. de Montbarey, depuis prince et ministre de la Guerre. On sent que la fortune de M. de Montbarey lui facilita bien des moyens.

Je n'ai encore parlé que de ce que M. de Pezay montroit dans la société. L'ambition développa en lui beaucoup de fausseté, d'audace et d'insolence. La façon dont il gagna la confiance de Louis XVI le prouve. A son avénement au trône, il lui écrivit, et lui manda qu'ayant été en correspondance avec le feu roi, il se croyoit engagé, par le serment qui lie tout sujet vis-à-vis de son souverain, à continuer de l'informer de tout ce qu'il

croiroit utile pour le bien de son service, et qu'à moins d'un ordre contraire, positif, il seroit exact à remplir ce devoir. L'exposé étoit faux; jamais M. de Pezay n'avoit écrit, ni eu le moindre rapport avec le feu roi.

Cette première lettre demeura sans réponse. M. de Pezay ne se rebuta pas; il récrivit, et manda que puisque S. M. ne lui avoit fait donner aucun ordre, il regardoit ce silence comme une approbation tacite. Cette seconde lettre n'eut pas plus de succès que la première. La troisième fut plus heureuse. Il est vrai qu'il prit le roi par son endroit sensible; il commença à lui dire du mal de plusieurs personnes. S. M. écrivit de sa main, *j'ai lu*, et la lui renvoya. Dans celles qui suivirent, le roi commença à faire des objections sur ce qu'elles contenoient: de là, à la confiance il n'y eut plus qu'un pas. M. de Pezay ne tarda pas à le faire, et à gagner beaucoup d'influence.

En attaquant le roi, M. de Pezay ne négligea pas M. de Maurepas. La chose

étoit moins difficile de ce côté, par le goût que ce ministre a toujours eu pour toutes les espèces qui l'ont flatté, par la facilité avec laquelle il a toujours adopté leurs projets, quelqu'insensés qu'ils fussent; preuve convaincante de son insuffisance, et de l'ombrage qu'il a toujours pris de tout homme qui, par sa connoissance ou ses entours, pouvoit lui tenir tête.

Bientôt M. de Pezay eut beaucoup de part à la confiance du roi, et une grande influence dans les choix et sur les affaires. On croit que c'est lui qui a fait nommer d'abord M. de Cluny au contrôle-général, et, à sa mort, M. Necker. Il s'est lourdement trompé sur le compte du premier; jusqu'ici, il paroit qu'on lui a une grande obligation, d'avoir fait nommer le second.

M. de Maurepas éprouva avec M. de Pezay, ce qu'on éprouve presque toujours avec les intrigans : à peine fut-il ancré, qu'il n'épargna pas plus ce ministre vis-à-vis du roi, que tout le reste. En lui dé-

montrant son incapacité et ses fautes, qui, il en faut convenir, étoient journalières, il le traitoit de vieux radoteur, et l'accabloit d'épithètes dans ce genre. Il en vint au point que M. de Maurepas commença à le craindre.

Je fus informé assez promptement de la correspondance de M. de Pezay avec le roi, et du crédit qu'il prenoit. J'en fis avertir la reine ; elle en parla au roi, qui rejeta ce fait avec dédain, en lui disant : *croyez-vous que je me compromette avec de pareilles espèce* [illegible]

M. de Pezay, parvenu à un certain point, s'ennuya de l'obscurité dans laquelle il vivoit ; il desira une place qui l'en tirât, et on le fit inspecteur des côtes. Dans la tournée qu'il fit, il n'y eut sortes d'excès et d'insolences auxquelles il ne se portât, tenant tête à tout le monde, et même aux ministres. A son retour, il tomba malade, et mourut peu de temps après, à la grande satisfaction de beaucoup de gens, et sur-tout de M. de Maurepas, qui fit tout au monde pour avoir sa correspon-

dance avec le roi ; car, comme je l'ai dit, S. M. renvoyoit à M. de Pezay ses lettres, en même temps que ses réponses. Le Comte de Maillebois, attentif à saisir toutes les occasions de plaire aux gens en place, et de se tirer du bourbier où l'on peut bien dire qu'il s'étoit plongé lui-même, s'offrit à M. de Maurepas pour tâcher de lui procurer cette correspondance tant desirée : il la lui apporta peu de temps après, se l'étant procurée par le moyen de madame de Cassini, et c'est là le vrai motif de l'espèce d'intérêt que M. de Maurepas lui a montré depuis.

Je tiens tout ce que je viens de rapporter, du cardinal de Rohan, trop ami de M. de Maurepas, et trop intrigant lui-même, trop en correspondance avec les *espèces*, pour n'avoir pas été instruit, de la première main. Je pourrois rapporter encore d'autres circonstances de la vie de M. de Pezay ; mais le détail est trop bas, et le héros trop abject, pour m'y arrêter. Je me suis borné à écrire une anecdote assez singulière, et piquante pour

la curiosité, qui doit bien servir de leçon à ceux qui sont en place, et leur apprendre que s'ils sont souvent trompés par les gens d'une certaine étoffe, du moins n'ont-ils rien à se reprocher, et s'ont-ils quelquefois plaints; au lieu qu'en mettant en jeu de vils sous-ordres, comme M. de Pezay, la bassesse de leurs principes les porte toujours à l'ingratitude la plus noire. Il en arrive que celui qui les employe, en devenant le jouet de leur [illegible] devient encore l'objet de la mo[illegible] publique. Si un ministre connoiss[illegible] rêts, il ne feroit [illegible] et ne s'occuperoit qu'à [illegible]; c'est le meilleur moyen de la conserver, de passer des nuits plus tranquilles, de se retirer, en emportant les regrets des honnêtes gens, et de rentrer dans la société avec de la considération.

L'aventure de M. de Pezay donne aussi matière à bien des réflexions sur le caractère du roi, et fait juger combien il est important qu'il ne soit entouré que de gens qui n'abusent pas de sa facilité, qui corrigent

rigent en lui les impressions de l'éducation affreuse qu'il a eue, et qui ne détériorent pas tout ce qu'il possède de qualités pour faire un excellent roi.

Aventure plaisante (1).

On a remarqué qu'au moral, ainsi qu'au physique, chaque chose a sa naissance, son accroissement, son période, son décroissement et sa fin. Il paroît aussi que le système du monde est renfermé dans un cercle de produits que les causes physiques et morales ne peuvent outrepasser; de là vient que, dans la nature, ainsi que dans les sociétés, on ne voit rien de stable que les lois primitives, et que les modifications se succèdent ou insensiblement, ou tout à coup suivant les circonstances, et se remontrent souvent à peu près semblables, et quelquefois les mêmes.

Laissons le physique, et ne nous attachant qu'au moral, considérons que les sociétés passent successivement du trouble au calme, du courage à la foiblesse, de la dissolution à la retenue, du sérieux à la gaîté. Sous la régence, et sous une partie du règne de Louis XV, les Français ne

(1) Écrit en 1781.

songeant qu'au plaisir, n'existoient que pour la gaîté. Cette façon d'être produisoit sans cesse des aventures plaisantes, qui se racontoient plus plaisamment encore; ce qui remplissoit la société de vers, de chansons, de niches, de galanteries gaies, d'aventures ridicules dans tous les genres. Tout cela se renouvelant chaque jour, rendoit Paris un séjour charmant, où l'on accouroit de toutes parts, et que l'on ne quittoit qu'avec le plus grand regret.

Le luxe, dans le temps dont je parle, étoit bien éloigné des progrès étonnans et rapides qu'il a faits depuis. Un jeune homme se seroit alors autant ridiculisé, par des recherches de commodité, qu'il croiroit se dégrader aujourd'hui, en ne se les procurant pas. Il n'étoit reçu que pour des gens d'un certain âge, d'un certain rang, ou infirmes, d'avoir en propre, des voitures à eux dans les voyages; la jeunesse alloit ou à cheval, ou dans les voitures publiques.

M. de Saint-André, mort lieutenant-général, employé à Strasbourg, s'étant

embarqué dans un de ces carrosses publics ; pour revenir à Paris, y lia connoissance et amitié avec un jeune homme, dont le nom n'est pas venu à ma connoissance, qui faisoit même route que lui. J'ai encore connu ce M. de Saint-André ; c'étoit un grand homme, d'une belle figure, qui avoit l'air fort austère, ne riant jamais ; extérieur qui ajoutoit infiniment de piquant aux idées gaies, aux extravagances dont il étoit sans cesse occupé.

Compagnon de voyage d'un jeune homme à peu près de son âge, avec lequel il se lia comme je viens de le dire, ils s'entretinrent mutuellement de leurs familles et de ce qui pouvoit les intéresser. M. de Saint-André apprit de son nouvel ami, qu'il étoit actuellement en chemin pour épouser, en arrivant à Paris, une riche héritière, fille unique d'un ami intime de son père. Moins les jeunes gens s'arrêtent sur le même point de vue, par la légèreté de leur âge et le peu d'objets importans qui sont à leur portée, plus ils

détaillent, lorsque le hasard leur procure quelque chose de sérieux qui les intéresse. Aussi M. de Saint-André fut-il parfaitement mis au fait, et de la famille de son nouvel ami, et de celle de sa prétendue. Ce jeune homme n'étant occupé que de son objet, en parloit incessamment, et n'omettoit aucun des détails qui avoient rapport à lui, tant pour le passé que pour le présent et l'avenir.

Ce genre de conversation conduisit les deux amis jusqu'à Paris. Étant arrivés, ils furent chercher un logement commun à l'hôtel d'Angleterre, dans la rue de Richelieu. A peine s'y établissoient-ils, qu'il prit à l'ami de M. de Saint-André, une colique de *miserere*, qui toujours augmentant, malgré tous les secours qu'on s'empressoit à lui donner, le mit au tombeau, en moins de deux heures de temps.

M. de Saint-André, attendri du sort de ce malheureux jeune homme, n'ayant pu le sauver, crut qu'il falloit s'acquitter des devoirs qu'exigeoit de lui la circonstance. En conséquence, sachant que le défunt

étoit attendu le même matin chez son futur beau-père, il se munit de tous les papiers qu'il trouva dans ses poches, de son portefeuille, et s'achemina pour se rendre chez le beau-père, afin de lui remettre ses papiers et l'instruire du malheur qui étoit arrivé.

Jusque-là tout alloit fort bien. Tout étoit dans l'ordre des procédés, qui se seroient vraisemblablement soutenus jusqu'à la fin, sans une circonstance qui fit perdre à M. de Saint-André les bonnes résolutions qu'il avoit prises. Arrivé à la porte du beau-père de son ami, les domestiques instruits de l'attente d'un gendre, et voyant un jeune homme inconnu se présenter, ne doutèrent point que ce ne fût celui qu'on attendoit, et coururent l'annoncer comme tel, au maître de la maison, qui, de son côté, accourut au devant de M. de Saint-André, le serra dans ses bras, et sans lui donner le temps de lui parler, l'entraîna dans la chambre de sa femme, et le lui présenta comme gendre, et à sa fille, comme mari.

M. de Saint-André ne résista point à l'idée d'être tout cela, et d'en tirer parti, pour son amusement. Il joua parfaitement son personnage. Il remit au beau-père et à la belle-mère les lettres dont le défunt étoit chargé pour eux ; et étant instruit à fond, il répondit parfaitement à toutes les questions qu'on lui fit. Il réussit principalement auprès de la jeune demoiselle, qui, du coin de l'œil, détailloit, avec complaisance, la belle figure que la nature lui avoit donnée. On vint avertir que le dîner étoit servi. M. de Saint-André fut placé auprès de sa prétendue ; le père et la mère transportés, se livrèrent à cette joie pure que donne le parfait contentement. La jeune personne se tenoit dans la réserve, ne parloit point, répondoit à peine, et rougissoit souvent. M. de Saint-André étoit galant et empressé avec elle, attentif et prévenant avec le père et la mère, toujours sérieux dans le maintien, aimable et gai dans le propos.

Le dîner fini et le café pris, la conversation devint plus sérieuse. On parla d'ar-

rangement, et l'on entra dans tous les détails qui regardent un nouveau ménage qui s'établit. Au plus fort de la conversation, M. de Saint-André se leva, et prenant son chapeau, fit mine de s'en aller. *Où allez-vous donc*, lui dit le beau-père? » J'ai, répondit-il, une affaire qui m'o- » blige de vous quitter. — Comment? » quelle affaire pouvez-vous avoir, dans » une ville où vous venez pour la pre- » mière fois, et où vous ne connoissez » personne? — Tout cela est vrai; mais » il n'en est pas moins vrai qu'il faut » absolument que je m'en aille. — Ah! » je vois ce que c'est: vous voulez » aller chercher de l'argent chez un » banquier. Premièrement, vous croyez » bien que je ne vous en laisserai pas man- » quer, et que j'en ai fort à votre service. » D'ailleurs, si vous voulez absolument en » avoir de votre banquier, je puis vous » donner quelqu'un qui fera vos affai- » res, et vous ne nous priverez pas du » plaisir de vous posséder. — Non, ce » n'est point cela du tout. C'est quelque

» chose où ma présence est absolument » nécessaire. » Tout en parlant, M. de Saint-André marchoit toujours du côté de la porte. Il se trouva dans l'antichambre, où le beau-père l'avoit suivi. « Maintenant » que nous sommes seuls, continua M. de » Saint-André, et que ces dames ne peu- » vent nous entendre, je vous dirai que » ce matin, fort peu de temps après être » arrivé, il m'est survenu un accident. J'ai » été attaqué d'une colique, dont je suis » mort. J'ai donné parole pour être en- » terré à six heures; vous sentez que je » ne puis me dispenser du rendez-vous; » et que n'étant point connu dans ce pays, » où je débute, si je manquois d'exacti- » tude, ce seroit me donner un vernis » de légèreté qui pourroit me faire du » tort. »

On se représentera facilement l'étonnement avec lequel le beau-père écoutoit M. de Saint-André. Peut-être ne trouva-t-il pas l'image d'un enterrement, d'un excellent goût. Cependant, l'idée en général lui parut tellement extravagante, qu'il

rentra dans la chambre, en riant si fort, qu'il eut beaucoup de peine à apprendre à sa femme et à sa fille, ce qui lui paroissoit si plaisant. Tout en s'entretenant de cette plaisanterie, six heures sonnèrent, même sept; on commença à s'étonner de ne point voir revenir le jeune homme. A sept heures et demie passées, le beau-père s'impatientant, envoya à l'hôtel d'Angleterre, savoir ce qu'il étoit devenu. Le domestique chargé de la commission l'ayant demandé sous son véritable nom, les gens de l'hôtel d'Angleterre lui dirent, *qu'il étoit arrivé à neuf heures du matin, qu'il étoit mort sur les onze, et qu'on l'avoit enterré à six du soir.* Il seroit difficile de rendre la surprise où cette réponse jeta le beau-père, sa femme et leur fille. L'histoire finit là, et n'apprend point si cette famille fit d'autres perquisitions, et à quoi elles aboutirent; ce qu'il importe peu de savoir.

Je ne dirai plus qu'un mot, pour comparer les temps. Si, aujourd'hui qu'on exige dans la société, un masque d'hy-

pocrisie et de respect pour les préjugés, qui ne sert qu'à dissimuler les vices, les travers et les extravagances, toujours les mêmes dans tous les siècles; si, aujourd'hui, dis-je, un jeune homme se permettoit une folie pareille, il n'en faudroit pas davantage pour le perdre de réputation. Dans le temps dont je parle, l'aventure parut plaisante, et tout le monde en rit. C'est que malheureusement la chaîne des variations a ramené le tour de la tristesse: je souhaite, pour le bonheur général, qu'on se débarrasse de son cortège: elle disparoîtra bientôt.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

Aventures de la Société.

POUR donner une idée des mœurs du moment que je peins, (instans heureux, où loin de s'occuper d'événemens sinistres tels que ceux qui ont empoisonné la fin de notre carrière, on ne s'occupoit que d'amour et de plaisirs); je vais raconter une aventure dans laquelle je n'ai joué que le second rôle; mais qui n'est pas sans intérêt, et qui prouve jusqu'où peut aller la séduction d'un roué.

Madame de Bl*** avoit tout ce qu'on peut desirer pour la figure : traits charmans, fraîcheur de teint, légèreté de taille, dents éclatantes, quoiqu'un peu longues, cheveux distingués; enfin, rien ne lui manquoit. Se trouvant placée dans une maison où se rassembloit journellement la jeunesse la plus vive et la plus brillante, où l'on n'étoit occupé que de plaisirs, sous les auspices de madame la duchesse

d'***, dont les mœurs étoient peu recommandables, il étoit naturel de croire que madame de Bl***, suivant les exemples qu'elle avoit sans cesse devant les yeux, donneroit dans tous les travers, et ne démentiroit point le sang dont elle étoit sortie, je veux dire celui de madame de C*** sa grand'mère, et celui de ses tantes. Cependant, par une de ces bisarreries qu'on ne peut ni calculer, ni définir, elle sut se garantir; et quoique dans la première jeunesse et sans guide, elle se fit d'elle-même des principes dont elle ne s'écarta point. Ces heureuses dispositions, qu'elle tenoit, ainsi que ses autres avantages, des mains de la nature, cessèrent par la lecture de Clarice, qui parut dans ce temps-là, et qui lui fit joindre l'esprit romanesque à l'esprit de retenue. Bientôt elle outra les sentimens d'amitié, de délicatesse et de décence, et devint prude vétilleuse, de femme estimable qu'elle auroit été.

Cette façon d'être prêtoit à la plaisanterie, et les hommes ne l'épargnoient pas; mais, comme madame de Bl*** sauvoit le

ridicule, les femmes même de conduite répréhensible, exaltoient madame de Bl***, espérant s'honorer et dissimuler leurs torts, par l'hommage qu'elles rendoient à la vertu.

Il ne manquoit plus qu'un Lovelace au genre qu'avoit embrassé madame de Bl***: elle le trouva bientôt dans la personne du comte de Frise, jeune seigneur allemand, qui s'était trouvé fort jeune à la tête d'une grande fortune qu'il avoit dissipée. Presque ruiné à la fleur de son âge, il chercha des ressources, et les trouva par le crédit du maréchal de S*** son oncle, qui jouissoit de la considération que donne une suite de succès brillans à la tête des armées. Le comte de Frise avoit une figure agréable, beaucoup de fatuité, infiniment d'esprit; il étoit très-aimable dans la société, où il captivoit les femmes avec d'autant plus de facilité, que n'ayant point de principes, il les affichoit tous, et que n'étant pas dominé par le desir, il mettoit l'emportement, le sang-froid, la louange et le

blame à leur place; en un mot, qu'il savoit user envers elles, des avantages qu'elles ont ordinairement sur nous. Pour rendre le roman complet, il falloit encore un Belfort, et j'en remplis le rôle, sans en avoir le dessein. M'étant intimement lié avec le comte de Frise, je lui inspirai assez de confiance pour me laisser toujours voir ce qui se passoit dans son ame; j'en étois souvent révolté, je lui faisois quelquefois des représentations; mais entraîné par la foiblesse que j'avois pour lui, et par la séduction, je ne pouvois m'en détacher.

M. de Cl*** passoit sa vie dans une terre qu'il possédoit près Chamb***; ce qui mit le comte de Frise et M. de Cl*** en relation ensemble. M. de Cl*** avoit épousé mademoiselle de Ch***, qui n'avoit aucun avantage du côté de la taille, étant petite et courte. Son visage étoit long, et sa bouche assez mal, avec des dents blanches; mais ses yeux étoient charmans. Elle avoit les cheveux plantés à merveille, un beau teint, une gorge par-

faite, un joli pied, un ensemble on ne peut pas plus piquant. Peu de femmes ont poussé l'esprit naturel et acquis aussi loin qu'elle; son éloquence est persuasive et agréable : quoiqu'elle aime à parler, et qu'elle parle beaucoup, jamais on ne se lasse de l'entendre, parce qu'elle sait s'amuser d'une misère, comme traiter profondément le sujet le plus abstrait, et qu'elle n'outre, ni n'affecte rien, ce qui est cause qu'elle plaît toujours. Elle a cependant un défaut dans la société : c'est de s'emparer de la personne de marque, lorsqu'elle en rencontre, et d'oublier tout le reste. Personne n'a jamais poussé la coquetterie plus loin; mais avec une décence et une mesure qui amenoient tous les hommes à ses pieds, de quelqu'âge qu'ils fussent, et qui lui en faisoient des amis, lorsqu'ils voyoient qu'ils ne pouvoient être ses amans. Son éducation avoit été mauvaise, ce qui joint à de la hauteur, l'avoit rendue impolie et personnelle, et la livroit à tout plein de manies sans qu'elle tombât dans le ridicule, parce que le naturel ne l'abandonnoit

donnoit jamais. Capable de concevoir et de conduire les plus grandes affaires, aimant même y être de quelque chose, la crainte de la moindre gêne les lui faisoit éloigner; cette façon d'être la portoit presque toujours à rejeter ce qu'on lui proposoit : étoit-elle engagée à quoique ce fût, elle s'y livroit, et y étoit parfaite. Une grande justesse dans l'esprit, l'avoit conduite à des principes, dans lesquels elle étoit d'autant plus affermie, qu'ils n'étoient point en elle ni l'ouvrage du naturel, ni celui de l'éducation, ainsi que je l'ai déjà dit, mais d'un calcul exact et réfléchi; en un mot, madame de Cl*** étoit la femme la plus aimable et la plus essentielle que j'aie connue.

M. le maréchal de S***, qui aimoit les femmes à la folie, et qui pourtant, à l'exception de madame de B***, n'avoit jamais eu que des filles, ne put résister aux charmes de madame de Cl***, qu'il vit souvent à ce château; il lui fit l'aveu de ses sentimens, et ne s'occupa que de lui plaire. Il arriva ce qui arrive ordinairement : c'est

que l'oncle fit tous les frais, et que le neveu en profita. Pour supplanter son oncle, le comte de Frise n'eut qu'à se proposer. D'après son caractère, on croira aisément que ce fut plutôt l'occasion que la passion qui le détermina. De son côté, madame de Cl*** se rendit plus à l'impression que fait sur un jeune cœur le premier hommage reçu d'un homme qui a dès droits pour plaire, qu'à un goût décidé. Unie à un vieux mari, dépourvue d'entours et d'amis qui auroient pu la guider, comment madame de Cl*** auroit-elle résisté à l'adresse du comte de Frise ?

M. le duc d'*** (1), bon, facile, égal dans la société, de peu d'esprit, mais doué d'assez de bon sens ; capable d'amitié, plus par bonhomie que par sentiment ; voyant assez juste loin de l'occasion, et faisant toujours mal par foiblesse, lorsqu'elle étoit arrivée ; prodigue de l'argent des caisses de ses trésoriers, sur-tout pour ses fantaisies, et avare de celui de sa poche,

(1) Père du dernier, mort sur l'échafaud, le 6 novembre 1793.

et pour les dépenses qu'il avoit sous les yeux ; peu scrupuleux à tenir sa parole ; M. le duc d'***, dis-je, étoit alors dans sa première jeunesse : il avoit débuté par être éperduement amoureux de sa femme, qui ne tarda pas à lui préférer M. de Melfort, et d'une façon si authentique, que M. le duc de *** s'en aperçut promptement, et en ressentit un violent chagrin ; mais bon, et foible sur-tout, il s'en tint à gémir, et s'accoutuma tellement à cette idée, qu'il y devint insensible. Quoiqu'un peu gros pour songer à plaire, il ne se rendit point justice. Ayant composé sa société de gens aimables et de bon ton, qui presque tous avoient des femmes, delaissé de la sienne, il imagina de devenir aussi homme à bonne fortune. D'abord, il s'adressa à ces habituées des salons qui, consommées dans la galanterie, n'y ont plus de mérite que de celui de la facilité, et cela alla fort bien ; mais il s'avisa de devenir ou de croire devenir amoureux de madame de Bl***, et cela alla fort mal.

Qu'on se figure, avec les principes qu'avoit adoptés madame de Bl***, l'exagération et l'exaltation de ses sentimens, ce que c'étoit pour elle d'être en butte aux poursuites de M. le duc d'***, homme sans agrément, et prince. Ce n'est pas qu'elle en fût fâchée dans le fond; une femme voit avec satisfaction les sentimens qu'elle inspire; mais *il ne falloit pas que la femme de César fût soupçonnée;* et c'est à quoi elle mit toute son attention, au grand regret de son mari, aux affaires duquel il auroit fort convenu qu'elle eût eu d'autres principes; façon de penser dont même il ne se cachoit pas trop.

M. le duc d'*** m'aimoit beaucoup, et ne me cachoit rien de ce qui se passoit dans son ame. Cependant, sans me faire mystère de son goût pour madame de Bl***, il choisit le comte de Frise pour confident en titre. L'occasion de faire une perfidie étoit trop belle, pour que le comte la laissât échapper. Loin de parler pour M. le duc d'***, il parla pour lui. M. le duc d'*** s'en douta, et il en fut peiné;

le public s'en aperçut, et la chose fit du bruit. M. de Ca***, ami et dupe du comte de Frise, s'empressa de venir à Bagn*** (1), où M. le duc d'*** étoit avec sa suite, ses amis, la cour et la ville, qui venoient journellement à cette campagne; M. de Ca***, dis-je, avertit le comte de Frise des propos qu'on tenoit, du tort qu'ils lui faisoient, et lui parla avec la force que lui inspiroit l'honnêteté de ses principes. Le comte de Frise, à qui il n'en coûtoit pas plus de jouer l'honnête homme, que d'être roué, et qui adoptoit l'un ou l'autre rôle, suivant les gens à qui il avoit affaire, et suivant ce qu'il pensoit lui mieux convenir, eut l'air de déférer aux avis de M. de Ca***, et mit de la réserve dans sa conduite.

Il n'eut pas besoin de s'observer longtemps. Bientôt M. le duc d'***, qui n'étoit pas fort épris, se détacha de madame de Bl***, pour madame de B***,

(1) Maison de campagne charmante, dont M. le duc d'*** avoit hérité, et qu'il a vendue depuis. Elle est détruite aujourd'hui.

prude, tracassière, intrigante, ainsi qu'elle l'a prouvé depuis; car, dans ce temps-là, elle venoit d'être mariée, et ne mettoit dans la société qu'une assez jolie figure et un extérieur très-doux. Elle étoit fille de madame de V***, une de ces habituées de la maison, dont j'ai parlé ci-devant, et dont M. le duc d'*** avoit été occupé. Quoique M. le duc d'*** se soit donné beaucoup d'airs, et ait fait bien des confidences sur le compte de madame de B***, il est fort problématique qu'elle s'y soit rendue. Il faut pourtant convenir, ou qu'il étoit plus amoureux, ou que madame de B*** a mis plus d'art à le captiver que madame de Bl***; car elle le retint bien plus long-temps dans ses fers, et sut mettre ce temps à profit pour elle et pour sa famille.

M. le duc d'***, dans de nouveaux liens, rendit au comte de Frise la liberté d'attaquer ouvertement madame de Bl***; et c'est à cette époque que commença véritablement un roman calqué sur celui de Clarice. Même tendresse, mêmes incerti-

tudes et mêmes combats dans madame de Bl***; même adresse et même noirceur dans le comte de Frise, employant tous les moyens possibles pour atteindre le dénouement; et, souvent prêt à le saisir, il en reculoit l'instant pour faire durer l'intrigue et les tourmens.

Tout se réunit pour flatter son caractère méchant, qui avoit besoin d'être remué, et qui ne se plaisoit que dans l'activité. Madame de Cl*** étoit sensible aux soins que lui rendoit son mari, homme d'une figure et d'un caractère très-noble, aimable dans la société, où cependant il mettoit trop d'esprit, avec une indifférence portée jusques sur les choses qui, pour n'être pas personnelles, cependant n'en affectent pas moins tout le monde.

Le comte de Frise joignit à la satisfaction de pouvoir tourmenter une de ses maîtresses, celle de pouvoir être jaloux d'une autre : il employoit vis-à-vis de madame de Bl*** tout ce que l'art, la séduction et l'intrigue peuvent fournir; et auprès de madame de Cl***, tout ce que la scène

tragique renferme de noblesse et de grands sentimens ; ce qui convenoit assez aux personnages à qui il avoit affaire.

Cependant il s'en falloit bien qu'il ne fût aussi tranquille, dans le fond, sur le compte de madame de Cl***, qu'il l'auroit peut-être voulu : il ne pouvoit s'empêcher de lui rendre justice, de l'estimer, et de la mettre au premier rang parmi les femmes ; l'idée de la perdre le révoltoit ; cependant il ne vouloit point renoncer à madame de Bl***, dont la conquête flattoit autant son amour-propre, que ses soins pour en triompher étoient analogues à son caractère.

J'étois le confident de ses plus secrètes pensées. Souvent, il m'envoyoit chercher et je le trouvois enfermé chez lui, où il avoit persuadé à madame de Bl*** qu'il étoit au moment de se donner la mort. Là, nous composions des lettres, ou plutôt des volumes qui, pour être du style le plus pathétique, ne nous portoient pas moins à des rires immodérés, par le contraste de la tranquillité d'ame du comte

de Frise, avec la peinture des agitations que nous lui supposions, et le penchant que j'ai toujours eu à la gaieté. La chose, prenoit une autre tournure, lorsqu'il s'agissoit de madame de Cl***. J'ai déjà dit qu'indépendamment de ce que le comte de Frise en étoit véritablement affecté, il avoit adopté le ton noble pour cet objet; par conséquent, il ne falloit pas sortir du genre.

M. de Be***, son rival, n'avoit pas pris le ton d'un amant commun qui cherche, en se cachant, à supplanter celui qui est en titre : il avoit marché ouvertement. Madame de Cl*** en avoit instruit le comte de Frise; et, sans lui dissimuler son penchant, l'avoit convaincu qu'elle resteroit fidelle à ses sermens. On sent de reste quel champ cette conduite ouvroit à la grandeur d'ame, à la noblesse et à la générosité.

Madame de Cl***, avoit plus d'esprit qu'il n'en falloit pour entretenir les choses sur le même pied, s'il étoit possible de contenir long-temps un homme fort amou-

reux, et de lui persuader de se contenter de grands sentimens et de privations, lorsqu'il desire du retour et des jouissances. Dans les fréquentes conversations du comte de Frise et de M. de Be***, ce dernier prit enfin de l'humeur, et parla d'en venir à la décision du sort des armes, ce qui ne déroge point au système du grand tragique. Madame de Cl***, effrayée, comme de raison, mit en avant son intérêt, et l'effet que pourroit faire à sa réputation un combat dont elle seroit l'objet. Cette considération fit tomber les armes de la main des champions. Cependant madame de Cl*** employa tout son art à prolonger ce calme heureux entre les rivaux : elle étoit habile, et employa comme dernière ressource la grandeur d'ame affectée du chevalier, à qui elle eut recours. Quoique la réputation du comte de Frise, sur la bravoure, n'eût jamais reçu d'atteinte, et que même il se fût déjà battu, cependant je crus m'apercevoir que les voies de fait n'étoient pas de son goût. Il étoit heureux et pos-

sesseur; par conséquent c'étoit à lui à être le plus doux et le plus sage. Il joua très-bien ce rôle. Enfin il arriva un matin chez moi, avec la contenance et le ton de voix théâtrale : — « Seigneur, me dit-il, je viens » de remporter sur moi une grande victoire; je sors de chez madame de Cl***, » à qui j'ai rendu sa foi; j'accorde à Cl*** » et Be***, des jours heureux qu'ils me » devront, et qu'ils vont consacrer au » bonheur et à la reconnoissance. — Seigneur, lui répondis-je, Cl*** et Be*** » vont se moquer de vous; mais puisque tel » est l'arrêt du sort, remettons nos épées » dans leurs fourreaux, et ne songeons » plus qu'à tourmenter madame de Bl***. »

Ce fut, en effet, la seule occupation du comte de Frise. Ayant triomphé de tout, il ne lui restoit plus à obtenir que ce que les femmes ont le plus de peine à accorder. A force de demander toujours la même chose, il touchoit au moment de l'avoir, et je l'en félicitois. — « Cœur vulgaire, me dit-il, esclave des sens, pensez-vous qu'un homme tel que moi

» s'avilisse par une jouissance ordinaire?
» C'est sur l'ame et non sur les sens que
» je prétends régner. Je ne dis pas qu'un
» jour je ne couronne madame de Bl***, si
» elle le mérite par sa constance à sou-
» tenir les épreuves; mais il n'en est pas
» temps encore; elle s'est un peu pressée
» de vouloir se rendre; il faut y mettre
» ordre, et je vais partir pour l'Alle-
» magne. »

J'avoue que, quelqu'accoutumé que je fusse au caractère du comte, ce trait m'étonna. Il m'apprit que, quelqu'outrés que nous paroissent souvent les caractères que les auteurs mettent sur la scène, il n'en est point qui ne se trouvent dans la nature. A peu de jours de là, le comte de Frise se mit en chemin pour Dresde, n'ayant d'autre but, dans son voyage, que celui qu'il m'avoit dit, et emportant avec lui la satisfaction des larmes que madame de Bl*** avoit répandues à l'instant de son départ. Ce fut de Dresde qu'il m'écrivit la lettre suivante, qui servira à le faire encore mieux connoître. Elle est

moitié en vers, moitié en prose; la poésie entroit pour beaucoup dans nos occupations. "

Lettre du comte de Frise, au baron de Besenval, écrite de Dresde.

HEUREUX baron, dont le destin,
Naguère me faisoit envie,
Sachez qu'en ce climat lointain,
Aux bords glacés de ma patrie,
De mes ennuis, j'ai vu la fin.
Loin de Doris, loin de Délie (1),
Je succombais à mon chagrin,
Quand d'une raison réfléchie
Empruntant le flambeau divin,
Je m'égarai dans un chemin
Qui conduisoit vers la Folie.
De gens de tout état suivie,
Elle y marchoit d'un air badin,
Parloit grec, français et latin,
Et tenoit ouvert, dans sa main,
Un gros recueil de poésie.
Je la vis; mais fuyant soudain,
Non, non, vous me forgnez en vain,
Lui dis-je; ô ma très-douce amie!
Vous suivre n'est pas mon dessein,

(1) Les deux femmes qu'il avoit laissées à Paris.

Car j'attends la philosophie,
Qui m'a promis un cœur d'airain :
Oui, je l'attends, et dès demain.
Soit, reprit-elle ; mais enfin
Je connois bien votre Sophie :
Souvent du jour au lendemain,
A l'attendre, on passe sa vie.
Lors, avec un souris malin,
Venez, dit-elle, je vous prie ;
Ce soir, à Corine à Sylvie,
Je donne un souper clandestin,
Et qui tient un peu de l'orgie ;
Allons, marchons : jusqu'au matin,
Nous y boirons du vin d'Hongrie.
Qu'eussiez vous fait, baron charmant ?
Vin d'Hongrie et femme nouvelle,
C'est pour vous un attrait puissant ;
Songez encor que l'immortelle,
Par je ne sais quel ascendant,
Malgré moi m'entrainoit vers elle.
Jamais je ne la vis si belle,
Et je la suivis en sautant.
Enfin, baron, dans ce moment
J'oubliai la beauté cruelle
Qui m'aime et qui fait mon tourment.
Baron, j'oubliai même celle
Qui de son sexe est l'ornement ;
Et vous, des amans le modèle,
Vous en eussiez fait tout autant.

» Je voulois vous écrire en vers tout ce » qui m'est arrivé depuis que j'ai cessé de » vous écrire en prose; mais je ne m'en » sens ni la force, ni la volonté; conten- » tez-vous donc de ceux-ci qui ne m'ont » coûté que ce qu'ils valent, et sur-tout » dispensez-moi de suivre la métaphore. » La description du temple de la Folie » trouveroit cependant bien ici sa place, » et vous savez par vous-même que les » descriptions conviennent et ne coûtent » rien aux poètes. Mais pourquoi vous » peindre ce que vous connoissez si » bien ?

N é dans l'enceinte de ce temple,
Vous en connoissez les détours ;
Souvent vous y prêchez d'exemple,
Et vous l'encensez tous les jours.

» J'en reviens donc au récit simple de » mes aventures, que je vous ferai, s'il » vous plaît, sans poésie, en vers cepen- » dant, mais en vers à ma manière et à » la vôtre. Vous saurez donc que ma » constance étant à bout,

Enfin, j'ai pris une maîtresse,
J'en ai pris deux, j'en ai pris trois :
Trois à Dresde, et deux à Lutèce,
Font cinq de bon compte, je crois.
Si ne trouvez le nombre honnête,
Voyez la vôtre seulement
Deux ou trois heures tête à tête,
Puis m'en parlerez savamment.

» Oui, trois, je n'en rabattrai pas une. » Vous allez me demander pourquoi je me » suis précisément arrêté à ce nombre, et » je serois assez tenté de vous répondre, » à l'imitation de Tyran-le-Blanc, que » c'est en mémoire de la sainte Trinité; » mais, outre qu'il est mieux de ne pas » mêler *sacra profanis*, il est aussi plus » vrai et plus digne de ma candeur de » vous avouer que c'est faute d'avoir eu » le génie d'en concilier davantage; ce » n'est même que par degrés que j'en suis » venu là. D'abord, tout mon *plaisir* » étoit *d'être triste ;* mais comme ce plaisir ne sauroit en être un à la longue, » je m'en ennuyai bientôt; je crus qu'il » convenoit de voir mes amis; je les vis, » et je m'enivrai avec eux.

J'avois

» J'avois placé ici quatre bien mauvais » vers, et vous en serez plus surpris, » baron, que de ma marche qui doit » vous paroître assez simple; elle vous » le paroîtroit encore davantage, si » vous connoissiez les gens qui la con- » duisoient.

» Dubren, que vous connoissez ce- » pendant un peu, est un de ceux qui a » le plus contribué à ma guérison, c'est- » à-dire, au retour de ma gaieté. C'est » un homme singulier : l'étude de son » métier (1), qu'il possède comme s'il » n'en avoit jamais cultivé d'autres, ne » l'a pas si fort absorbé, qu'il n'ait eu le » temps d'être poète, philosophe, homme » à bonne fortune.

Dès mon enfance il fut mon maître;
Par son exemple, au champ de Mars,
J'appris à mépriser mon être;
Et paisible dans nos remparts,
C'est lui qui dans mon cœur fit naître
Le goût des voluptés, des arts.

(1) Il étoit dans le service, en Saxe.

Savant sans daigner le paroître,
Au philosophe, au géomètre,
Il joint les dons de notre état,
Et même ce seroit un fat,
Si, par hasard, il falloit l'être.

» Je dois donc une grande partie de ma » reconnoissance à ce grand homme. Le » comte de Schomberg (1), tout triste » qu'il est, et Martange (2), dont vous

(1) Le comte de Schomberg, saxon d'origine, attiré en France par le chevalier de ***, eut, à la mort du chevalier, le régiment de dragons allemands, qui avoit été mis sur ce pied, des débris des houlans, et qui n'ont duré qu'autant que lui. Le comte de Schomberg est devenu, depuis, inspecteur de cavalerie et maréchal-de-camp.

(2) M. de Martange, français d'origine, étoit simple capitaine d'infanterie. Etant réformé, il mouroit de faim. Le chevalier de*** l'ayant connu, il le prit en amitié, à cause de son esprit et de sa gaîté; il le mena en Allemagne, où il lui procura de l'emploi dans les troupes. Il y servit avec distinction, pendant le commencement de la guerre de 1756. Les Saxons détruits, il repassa en France avec M. le comte de Lusace, dont il étoit devenu le conseil. Il y parvint au grade de maréchal-de-

» m'avez souvent ouï parler, ont fait le » reste.

Vous aimeriez fort ce Martange; »
Ainsi que vous, il rit de tout,
Ainsi que vous, il boit, il mange,
D'un jeune objet, beau comme un ange,
Ainsi, que vous, il vient à bout.
Tous les jours nouvelle maîtresse,
Bon estomac, esprit joyeux,
Composent toute sa richesse,
Et sans fortune, il est heureux.

» Mais revenons aux dames de mon » cœur; il est bien juste d'en dire quelque » chose : commençons par la première.

Brune, avec le teint d'une blonde,
A peine a-t-elle atteint quinze ans,
Simple, et vraie en ses sentimens,
Elle ignore le train du monde,
Et la malice des amans,
Qu'on ignore alors qu'il est tems
D'en faire une étude profonde,
Et qu'on n'apprend qu'à ses dépens.

camp ; mais ayant fait un mauvais mariage sous le ministère de M. de Choiseul, il déchut totalement, et vit actuellement dans la misère.

» Ajoutez à cela tout ce qu'une ame
» tendre, la modestie et l'amour peuvent
» prêter de grâces aux Grâces mêmes, et
» vous vous formerez une image au des-
» sous de l'original.

Lorsque je lui parle d'amour,
Son front modeste se colore
Du vif incarnat de l'aurore
Qui brille au matin d'un beau jour.

» Réellement, baron, elle est char-
» mante; il est affreux de la tromper.....
» Mais la gloire!

Céder à son penchant volage,
Aimer, et changer à notre âge,
Je le veux bien, rien n'est plus doux;
Mais dans un cœur porter la rage
Pour prix de l'amour le plus doux,
Par air suivre un barbare usage,
De sang-froid, jurer à genoux
Un indigne et perfide hommage,
D'un scélérat, c'est-là l'ouvrage.
Mais les hommes s'en mêlent tous:
Il faut hurler avec les loups;
C'étoit la devise d'un sage.
Que diroit-on sur ce rivage,
Si l'on ne parloit pas de nous?

» C'est ainsi, à peu de chose près, que » je raisonnois, avant de me laisser aller » tout à fait à l'enchantement de l'amour-» propre, qui me crioit du fond du cœur : » Rends-la malheureuse; c'en est une de » plus. Je résistois, et mille fois je me » suis dit :

Ah! si mon cœur du sien connoissoit bien le prix,
Je n'aurois point d'autre maîtresse.

» Par le nœud des vertus, et par l'amour unis,
Des Philémons et des Baucis,
Nous rappellerions la jeunesse
Aux yeux de l'univers surpris;
Et quand la froide vieillesse
Auroit glacé nos sens flétris,
Nous logerions encor, dessous nos cheveux gris,
L'ame tendre des vrais amis,
Et de l'amour pour la sagesse.

» Il ne faudroit avoir qu'une ame pour » écouter de pareils sentimens; mais ap-» paremment que je n'en ai point, car ils » ont glissé sur mon cœur, comme l'eau » glisse sur le marbre. Ayez donc des re-» mords pour moi, baron; ayez des re-» mords.... ou plutôt épargnez-vous-les: » le ciel, qui est quelquefois juste, a

» pourvu cette fois au repos de l'inno-
» cence et..... Voici comment la dame
» dont j'ai l'honneur de vous parler est
» au pouvoir d'un monstre, monstre de
» laideur, monstre de jalousie, monstre
» de sottise, et, qui pis est, le plus vigilant
» de tous les monstres.

Son front large est armé de deux cornes naissantes ;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes.

» Tel qu'il est, il fait très-bien son de-
» voir de monstre et de mari. Sa maison
» n'est pas plus accessible qu'un château
» de roman, ou qu'un rocher battu des
» vagues de la mer. Encore si c'étoit
» pour la dévorer qu'il la gardât si bien ;
» mais c'est bien pis.

Ah ! si j'avois du vieux Persée,
Les talonnières, le cheval,
Ou seulement sa bonne épée,
Ou bien sa Gorgone attachée
Au milieu de l'écu fatal,
Traversant la voute azurée,
Ainsi que lui, par l'animal
Je commencerois ma tournée ;
Puis, vers moi la nymphe amenée,

Comme Andromède iroit au bal ;
Et la nuit la plus fortunée
Me feroit oublier le mal
Et les travaux de la journée.

» Voilà, mon pauvre baron, où j'en » suis depuis deux mois ; et pour peu » que je fusse entêté, je pourrois bien » en rester là ma vie.

En attendant, nous nous lorgnons ;
Quand je parois, un doux sourire,
De loin me dit : Nous nous aimons.
Quelquefois elle ose le dire,
Quelquefois elle ose l'écrire. ....
Et quelquefois, nous nous baisons.

» Mais jamais on n'a tant parlé d'une » femme qu'on n'a pas eue. Passons à la » seconde, seconde en date, et dernière » en qualité. Celle-ci est une femme toute » ordinaire ; elle m'a pris, parce que je me » suis présenté ; elle me garde jusqu'à ce » qu'il s'en présente un autre : nous ne » nous aimons point, mais nous sommes » convenus de nous dire tout le contraire.

Au demeurant elle est bien blanche,
Accorte d'esprit et d'humeur ;

Allant au prêche le dimanche,
Et des esprits ayant grand'peur.

» Telle enfin qu'elles sont par-tout.
» Malheureusement comme il n'y a point
» de bonheur parfait, celui que je pour-
» rois goûter avec elle est troublé par la
» fureur qu'elle a pour les romans; quel-
» quefois ils lui échauffent l'imagination
» au point qu'elle ne fait pas difficulté
» de me dire qu'elle voudroit être aimée
» à la manière des dames qui y sont célé-
» brées. Ce ne seroit rien; mais elle veut
» aussi que je ressemble à leurs amans.
» Un jour que j'étois assez ennuyé de me
» voir comparé à ces messieurs, avec toute
» sorte de désavantage, et qu'elle me
» prioit de porter un jugement sur leur
» mérite, j'écrivis sur ses tablettes :

Vous aimez donc la troupe vaine
De ces gothiques romanciers,
Où sont chantés des chevaliers
Qui vantent l'ennui de leur chaîne
A leurs fidèles écuyers,
Qui, suivis de quelques lauriers,
Le jour galoppent dans la plaine,

Et la nuit, à l'abri d'un chêne,
S'endorment sur leurs boucliers ?
Quant à moi, je ne suis, Climène,
Guère plus touché de leur peine,
Que jaloux de leurs oreillers.
Dans un fauteuil, petite reine,
Je veux, tranquille en mes foyers,
Moins de plaisirs et moins de peine.

» A cet égard, mes vœux sont exaucés, » car elle me donne peu de peine, et » encore moins de plaisirs.

» Passons à la troisième.... Mais ici ma » main s'arrête..... Elle se refuse à vous » ouvrir le sanctuaire des plus grands » crimes et des plus grands plaisirs; mais » mon amitié, qui ne se refuse à rien, » vous apprendra tout. Votre curiosité » s'allume; calmez votre impatience; je » pars pour Paris.

Avant que l'Alcion ait paru sur vos rives,
Au dieu qui règne en vos climats,
J'aurai soumis quelques captives,
En marchant de loin sur vos pas;
Alors je vous dirai tout bas
Ce qu'ici mes muses craintives,
Ami, ne vous apprendront pas.

» Adieu, baron, je finis; ma verve est » tarie jusqu'à sa source; je vous verrai » avant qu'il soit un mois; veillez à mes » intérêts. »

En effet, à fort peu de temps de là, le comte de Frise revint à Paris; son retour combla de joie madame de Bl***. Madame de Cl*** le revit avec plaisir. Il n'étoit plus pour elle un amant tyrannique et gênant; il avoit pris le caractère d'un ami aimable, et son cœur n'étoit connu que de moi. D'après la lettre que je viens de rapporter, on jugera facilement que son séjour en Saxe nous donna ample matière à conversation gaie. Ce n'étoit pourtant que l'épisode de nos tête-à-tête; car l'objet principal étoit le martyre de madame de Bl***, auquel j'avoue, peut-être à ma honte, que je me prêtois avec satisfaction; car je ne pouvois souffrir qu'une femme qui, dans le fond, ne valoit pas mieux que les autres, qui se livroit aux mêmes foiblesses, eût acquis dans la société une prééminence q 'elle ne devoit qu'à un maintien prude, à un vernis romanesque; qui avoit

tellement fasciné les yeux, que les femmes, si avares de louanges, les prodiguoient à madame de Bl***, et la citoient toujours pour modèle, soit dans les dissertations de vertus, soit dans les exemples de conduite.

La scène, de gaie qu'elle étoit, ne tarda pas à devenir tragique. M. de Ca*** eut la rougeole. D'après l'usage, ses amis les plus particuliers le gardèrent, du nombre desquels je fus, ainsi que le comte de Frise. M. de Ca*** se rétablit promptement; mais le comte de Frise tomba malade: la rougeole, que les médecins avoient d'abord annoncée, se tourna bientôt en petite vérole, qui ne put sortir; et le cinquième ou sixième jour de la maladie, paroissant mieux, tout à coup il perdit la tête, devint furieux, et mourut en deux heures de temps.

Je fus véritablement affligé de la mort du comte de Frise. Personne ne connoissoit mieux que moi le fond de son ame; mais plus il l'avoit rendue impénétrable à tout autre, plus sa confiance m'avoit rapproché de lui. D'ailleurs, il étoit infi-

nîment aimable et gai; en voilà plus qu'il n'en falloit pour m'y attacher. Il fut généralement regretté dans le premier moment; mais quelques ouvertures, quelques faits éclaircis, donnèrent lieu à de plus grands éclaircissemens encore; et bientôt le caractère du comte se dévoilant, fit voir à chacun qu'il avoit été sa dupe. L'humeur se joignant à la vérité, sa mémoire fut ternie, et sa réputation mise à sa véritable place.

L'exagération de sentiment de madame de Bl*** eut un vaste champ pour s'étendre; la décence ne s'opposant point à un vif penchant du cœur, et sur-tout aux regrets, on peut juger jusqu'où elle poussa les démonstrations des siens. Elle s'y abandonna d'autant plus, qu'elle fut moins éclairée sur la nature de l'amant qu'elle perdoit. Quoique plus instruit que qui que ce fût de tous les détails de l'intrigue, confident du comte, je n'avois jamais été le sien; par conséquent, je m'en tins dans le monde à ces apitoiemens qu'on ne sent jamais, mais sur lesquels

il faut s'appesantir pour faire montre de bon cœur; car les hommes en général, et les Français en particulier, approfondissent peu, et se contentent des apparences.

La matrone d'Ephèse nous est un exemple qu'il n'est point de douleur qui n'ait un terme, et qu'il n'est point de souvenir qui tienne à la présence réelle. A Dieu ne plaise que je me permette sur le compte de madame de Bl*** l'idée peu délicate qu'un soldat l'eût distraite! mais M. de Ca***, jeune, d'une jolie figure, jouissant dans le monde et dans le militaire, d'une réputation agréable, auquel on accordoit des talens, et qui s'annonçoit pour devoir aller au grand, en voilà plus qu'il n'en falloit pour fixer l'attention et l'amour-propre de madame de Bl***. Je ne doute pas que M. de Ca***, de son côté, n'ait fait ce qu'il falloit pour arrêter sur lui les différens moyens de consolation, que vraisemblablement il lui présentoit. Quel qu'en ait été le motif, après le temps que la décence exigeoit pour la douleur,

et le mystère dont se couvrent toujours les commencemens d'une intrigue, on vit M. de Ca*** quitter authentiquement madame de L***, avec laquelle il vivoit depuis long-temps, pour s'attacher à madame de Bl*

Ce n'étoit pas une petite affaire pour lui. Tout ce qu'une tête peut renfermer de chaleur, une femme d'inconséquence, se trouvoit réuni en madame de L*** Amie, ou ennemie outrée ; germe de dévotion, écarts de tête, idées sans fondemens et sans suites, enthousiasmes du moment, gaîté, humeur, caprices ; voilà son caractère qui se démêloit facilement, en une journée. Une heure, un instant, sans principes et sans arrêt, la moindre chose la déterminoit ou la faisoit changer. Une telle maîtresse avoit causé bien des embarras à M. de Ca***, qui joignoit à une manière d'être très-réservée, celle que doit adopter un homme qui vise au grand ; et qui ajoutoit à cela l'obligation de soutenir le rôle et la délicatesse de Grandisson, auquel on l'a-

voit comparé. Car dans ce temps-là, les romans anglais nouvellement traduits, tournoient la tête à toutes les femmes, dirigoient l'opinion des sociétés ; et les caractères distingués en étoient appliqués à ceux qui en étoient jugés dignes. M. de Ca*** eut donc à remplir du côté de madame de Bl***, les devoirs d'une nouvelle passion, et de celui de madame de L***, ceux de l'amitié la plus tendre, en dédommagement d'un sentiment qui n'existoit plus. Il y a peu d'hommes honnêtes qui n'aient été dans cette position. Quant à moi, j'ose dire que je la trouve tout-à-fait insupportable, et elle le devient d'autant plus, qu'on a affaire à des têtes moins raisonnables. Je suppose que M. de Ca*** eut beaucoup à souffrir. Il est pourtant venu à bout de contenir madame de L***, quant à l'extérieur; car pour les tête-à-tête, je pense bien qu'ils étoient des plus orageux ; mais enfin, il parvint à être l'amant de madame de Bl***, et à rester l'ami intime de madame de L***. Voilà vraiment un tour de force.

Revenons à M. d'E***, frère de madame de Bl***. Il étoit d'une taille avantageuse. Sa physionomie étoit ouverte et agréable ; son caractère franc et honnête. De l'aptitude aux détails et aux affaires, l'avoient tourné de ce côté, et l'avoient rendu plus homme d'état qu'aimable dans la société, où cependant il n'étoit pas déplacé. Il avoit débuté dans le régiment des Gardes-Françaises, où se jetoient beaucoup de jeunes gens fortunés, mais sans nom. Trop à l'étroit pour les talens qu'il sentoit en lui, il chercha à les faire ressortir, et il acheta une charge de maréchal-des-logis. Bientôt il se fit connoître : il servit avec distinction pendant la guerre de 1756, et mérita la confiance de MM. de Broglie, de Castries, et de M. le prince de Condé.

La paix qui se fit en 1762, laissa M. d'E***, devenu maréchal-de-camp, dans l'inaction. Tourmenté par l'ambition, il chercha les moyens d'être employé. Il n'y en avoit qu'un, celui de commander dans les Colonies. Il se mit sur les rangs, et

et la chose ne tenoit plus qu'au grade de lieutenant-général, qu'il demandoit, lorsqu'il vint me consulter. Je lui représentai « qu'étant à la queue des maréchaux-de-» camp, le grade qu'il demandoit, révol-» teroit d'autant plus, et lui feroit autant » d'ennemis, qu'il y avoit des gens sur le » corps desquels il passeroit ; qu'il ne » falloit dans aucun cas se mettre ses ca-» marades à dos, qu'on retrouvoit cette » disposition dans tous les temps de sa » vie : qu'un grade anticipé étoit une » chose flatteuse, lorsqu'une action d'é-» clat en étoit le motif, et fermoit la » bouche aux cris ; mais que la faveur, » ou un commandement dans les Colo-» nies, qui étoit déjà regardé comme une » grâce, aggraveroit encore l'humeur, et » exciteroit d'autant plus contre lui, que » ce n'étoient point les grades, mais le » personnel qui faisoit la réputation, et » qu'on n'étoit recherché que lorsqu'on » en étoit au point d'atteindre aux pre-» miers rangs ; que ce personnel et ces » talens faisoient tout, et l'ancienneté peu

» de chose, pour ne pas dire rien ; qu'en
» un mot, voilà comme il falloit parvenir,
» et non pas par un commandement dans
» les Colonies, qui étoit un moyen de
» fortune pour les gens d'une classe subal-
» terne ; que c'étoit s'y ranger que de
» l'adopter : que d'ailleurs un chef de
» colons ne pouvoit être qu'un homme au-
» torisé, ou un réformateur sévère; que
» dans le premier cas, on s'enrichissoit
» soit en se perdant de réputation; que
» dans le second, on devenoit l'horreur
» du pays, dont les menées triomphoient
» auprès des ministres, presque toujours
» dupes de leurs commis, même pour ce
» qui se passe sous leurs yeux ; à plus
» forte raison pour ce qui est dans un
» si grand éloignement; que quand bien
» il surmonteroit autant d'écueils, tout
» au moins perdroit-il sa santé dans des
» climats aussi mal-sains, et que s'il n'y
» périssoit pas, ce qui seroit plus court,
» il en reviendroit avec une santé languis-
» sante, qui le rendroit incapable de tout,
» et par conséquent, fort malheureux. »

Quelque vraies, quelque solides que fussent mes réflexions, je parlois à un ambitieux; je ne persuadai pas M. d'E***. Sans obtenir le grade de lieutenant-général, qu'on ne voulut jamais lui accorder, M. d'E***, partit pour aller commander à la Martinique et à la Guadeloupe. Ses talens, son intégrité et son application, par un bonheur singulier, l'emportèrent sur ce que l'attention suivie qu'il mit à maintenir le bon ordre, l'avantage de la colonie, et le service du roi, l'obligèrent d'employer de sévérité. Tout retentissoit des éloges de M. d'E***, qui acquéroit de l'éclat par les amis qu'il avoit dans la société, auxquels se joignoient ceux de madame de Bl***, sa sœur, qui avoit des fanatiques, et qui, après avoir été ridiculisée par M. de Choiseul et madame de Grammont, avoit su les captiver de façon qu'ils la portoient aux nues; ce qui lui avoit acquis le suffrage de tous les gens attachés à M. de Choiseul, qui composoient la partie la plus brillante de la société.

Lorsque M. d'E*** fut envoyé à la Martinique, M. de Nolivos fut nommé pour commander à Saint-Domingue. Il ne se comporta pas moins bien, mais n'ayant pas autant d'entours que M. d'E*** on ne parla point de lui. A l'occasion d'une querelle avec un capitaine de vaisseau, où il avoit toute raison, on le desservit dans les bureaux, qui prévinrent M. de Boyne, alors ministre de la Marine, lequel ayant affaire à un homme isolé, dont il n'avoit rien à craindre, selon la coutume de messieurs les ministres, préféra de l'écraser, à être juste, en se faisant une querelle avec la marine. M. de Nolivos fut rappelé; et M. de Boyne, pour mieux constater sa disgrâce, et le triomphe des marins, ne voulut jamais le présenter au roi, à son retour, ainsi que c'est l'usage. M. de Nolivos qui, en montant dans son vaisseau pour revenir, avoit été accompagné par toute la colonie, avec des marques d'estime, de reconnoissance et de regrets, arriva à Paris avec la tache de la disgrâce du ministre,

et se vit réduit à traîner une vie obscure, chargé du blâme du plus grand nombre, qui ne juge que sur les apparences, et sur-tout, sur le dire de la cour, n'ayant pour lui qu'un petit nombre de gens justes et instruits.

M. d'E*** fut choisi pour remplacer M. de Nolivos, et passa du commandement de la Martinique, à celui de Saint-Domingue. Il s'y distingua de même, et ses succès, prônés par ses amis à Paris, y firent grand bruit; mais sa santé ne put soutenir la malignité du climat; il eut une maladie qui fit craindre pour sa vie, dont cependant il se tira, mais qui eut des suites; et sa mission étant remplie, on le vit revenir avec des jambes enflées, un visage vieilli, et une sorte de décrépitude.

Pendant qu'il commandoit à Saint-Domingue, je me rappelle qu'étant à Chanteloup, avec plusieurs amis de M. de Choiseul, dans une de ces conversations où la confiance et la liberté laissent tout l'essor à l'imagination, nous fîmes, par plaisanterie, M. de Choiseul premier ministre, en lui

laissant la liberté de composer à [illegible] le reste du ministère. Il se prêta à notre idée : il nous fit part de bonne foi des gens qu'il placeroit dans les différens départemens, et nomma M. d'E*** pour celui de la marine : d'une voix unanime on applaudit à son choix.

J'aimois et j'estimois beaucoup M. d'E*** sachant qu'avec les Français qui n'approfondissent jamais rien, et qui saisissent avec avidité tous les nouveaux objets, souvent il ne faut que leur en montrer pour les leur faire adopter. Desirant servir M. d'E***, j'essayai de faire part, en confidence, à plusieurs personnes, de l'opinion qu'en avoit M. de Choiseul. Je trouvai même façon de penser dans tous ceux à qui j'en parlai : bientôt il n'y eut plus qu'une même voix, qui fut que M. d'E***, étoit seul capable d'être ministre de la Marine.

Il arriva de Saint-Domingue, le public étant dans ces dispositions : il fut également bien accueilli à la cour et à la ville. Valeur intrinsèque, il avoit beaucoup perdu, et

par la jalousie qu'il excitoit dans le ministère, et sur-tout du côté du physique, qui pourtant est l'essentiel dans cette sotte vie. Mais un ambitieux, parvenu à fixer les regards de la société, et qui se croit à la veille d'atteindre aux grandes choses, se livre aisément à l'illusion, et s'abandonne plus à la passion, qu'il ne calcule. Je dois cependant à M. d'E***, la justice de dire, que malgré l'enthousiasme qu'il inspiroit à quelques femmes, à quelques fanatiques qui lui étoient dévoués, et la sorte de considération qu'il avoit acquise dans les affaires, son caractère simple et franc ne se démentit point; en un mot, en gagnant du poids, il se préserva de l'insolence : cela n'est pas aisé.

De tous les gens dont il fixoit l'attention, M. de Sartines, ministre de la Marine, devoit être, et étoit en effet celui qu'il offusquoit le plus. M. de Sartines, qui avoit été lieutenant-de-police fort distingué, parvenu à la Marine tout nouvellement, et depuis l'avènement de Louis XVI au trône, étoit considéré alors

comme fort au dessous de son département, homme d'un esprit médiocre, et capable tout au plus d'une petite intrigue d'homme de robe, et subalterne. Ce M. de Sartines, néanmoins, étoit un ignorant très-fin, qui, se tenant dans sa sphère, ne donnoit point prise contre lui, suppléoit par les connoissances des autres à ce qui lui en manquoit à lui-même, et gagnoit sourdement auprès de son maître. Il reçut M. d'E*** à bras ouverts, et l'accabla de marques de confiance, manière infaillible de captiver un caractère pareil à celui de M. d'E***, qui, en effet, se livra entièrement à M. de Sartines, travaillant jour et nuit à lui donner les mémoires et les détails nécessaires pour le bien mettre au fait de tout ce qui pouvoit concerner la Marine et les Colonies, et des meilleurs partis qu'il y avoit à prendre.

Quelqu'avantage que M. de Sartines retirât des connoissances et des conseils de M. d'E***, il étoit toujours un objet inquiétant pour lui, qu'il desiroit d'éloi-

gner. Ayant déjà mis à profit la facilité de son caractère, ce fut aussi par-là qu'il l'attaqua pour s'en défaire. Traitant à fond, avec lui, l'objet de la colonie de Saint-Domingue, considérant le mauvais esprit et le désordre qui y régnoient, le danger de la perdre à la première occasion, et combien il seroit important d'y voir un homme sur les talens duquel on pût compter, il lui proposa d'y retourner, pour deux ans seulement. M. d'E*** a dit aux siens, qu'il avoit rejeté cette proposition; mais d'autres m'ont assuré que l'amour-propre, et l'envie de faire, l'emportant sur toute autre considération, il avoit accepté; en exigeant toutefois une démarche qui le mît dans le cas de ne pouvoir refuser, et de se justifier aux yeux de sa famille et de ses amis. Soit que cette démarche fût voulue par lui, ou imaginée par M. de Sartines, pour le forcer à accepter, il est certain que le roi envoya chercher M. d'E***, et lui demanda de retourner pour deux ans à Saint-Domingue, comme une complaisance, et

une marque de zèle pour son service, dont il lui sauroit gré, et dont il le récompenseroit. M. d'E*** s'embarqua donc de nouveau, pour être la victime de son ambition, emportant les regrets de ses amis, qui cependant convenoient unanimement qu'il ne pouvoit refuser, après les avances de son maître; comme si les volontés et les paroles d'un roi, devoient faire taire toute autre considération. Il faut bien que cette absurdité soit nécessaire au bonheur général, car elle domine également dans toutes les têtes (1).

(1) M. d'E*** mourut à Saint-Domingue, dans ce second voyage.

Anecdote sur le canal de Languedoc (1).

RIQUETTI, auteur de la famille des Caraman, ainsi que du canal de Languedoc, avoit autant de ressources dans l'esprit que de talens, quoique l'on prétende que le projet de ce canal lui ait été donné par son jardinier; un de ces êtres extraordinaires dans lesquels la nature se plaît quelquefois à placer les qualités les plus rares, et souvent à les y enfouir. Quoi qu'il en soit, le sieur Riquetti présenta le projet de son canal à M. Colbert, qui l'approuva après un mûr examen, et l'attache des gens les plus experts dans ce genre. Toute chose en règle, il ne falloit plus que de l'argent pour mettre la main à l'œuvre. Riquetti demanda des avances: Colbert, en ce moment dans la detresse, lui dit que non-seulement il étoit dans l'impossibilité de lui donner un sou; mais

(1) Ecrit en 1--1.

même qu'il ne pouvoit l'aider de son crédit. Riquetti ne se rebuta point, et eut recours à l'adresse. Il répondit au ministre, que puisqu'il ne pouvoit venir à son secours, il imaginoit un moyen qui infailliblement lui en procureroit, s'il vouloit s'y prêter. Colbert lui demanda ce que c'étoit. Riquetti lui dit qu'étant occupé de renouveler le bail des fermes, il ne lui demandoit que la permission de pouvoir entrer dans son cabinet, lorsqu'il y seroit enfermé, avec les gros bonnets de la ferme; Colbert y consentit.

En effet, quelques jours après le ministre ayant chez lui une assemblée de fermiers-généraux, Riquetti tourna la clef du cabinet, y entra, et s'assit dans un coin, sans dire mot à personne et sans que personne lui parlât. Il remarqua, comme il l'avoit bien jugé, un peu d'inquiétude sur les physionomies de ces messieurs, de le voir là. On devoit juger qu'il n'usoit de tant de liberté, qu'à titre de ces gens que les ministres emploient quelquefois pour approfondir les choses; surveillans tou-

jours fâcheux pour des traitans, et qu'il leur importe de captiver.

Au sortir de l'assemblée, il fut accosté par quelques-uns des fermiers-généraux, qui cherchèrent à pénétrer d'où lui venoit l'entrée du cabinet de M. Colbert, et à quelle fin il en usoit. Il leur répondit assez froidement qu'il étoit bien aise de voir par lui-même comment les choses se passoient, et les quitta brusquement, ce qui les confirma dans l'opinion que Riquetti avoit la confiance du ministre, et qu'il falloit le gagner.

Les choses s'étant passées de même à une seconde assemblée, Riquetti fut encore accosté après la séance. On ne lui fit plus de question, mais on lui parla de son canal, dont on exalta l'invention et l'utilité, et l'on finit par offrir de lui prêter 200,000 francs : il répondit tout aussi brusquement que la première fois, en tournant le dos, qu'il n'avoit pas besoin d'argent.

Une telle réponse, en style ordinaire, signifie qu'en effet on ne veut point d'ar-

gent; mais dans les circonstances pareilles à celles-ci, cela veut dire ce n'est pas assez. Les fermiers-généraux le comprirent, et à la sortie d'une troisième assemblée, ils proposèrent un prêt de 500,000 francs. Alors, le visage de Riquetti se dérida; il remercia beaucoup ces messieurs, en leur disant toutefois qu'il ne pouvoit accepter leur proposition sans l'agrément du ministre; il rentra dans son cabinet, et lui rendit compte de ce qui venoit de se passer. Colbert ne put s'empêcher de rire de la sottise des fermiers-généraux et de l'adresse de Riquetti: il dit à ce dernier qu'il pouvoit prendre l'argent qu'on lui offroit. Ces 500,000 fr. ont été les premiers fonds du canal de Languedoc, un des plus beaux ouvrages qui soit sorti de la main des hommes, qui a procuré une fortune aussi immense à Riquetti et à ses descendans, et non moins d'avantages et de richesses au Languedoc.

Disgrâce de M. d'Argenson, ministre de la Guerre, en 1757; ce qui l'occasionna: conjectures sur le renvoi de M. de Machault, disgracié le même jour.

La haine de madame de Pompadour pour M. d'Argenson étoit publique: ses efforts continuels pour le faire renvoyer, et son peu de succès dans ce projet suivi, ont dû paroître une chose extraordinaire. Louis XV, ennuyé de ses inutiles tentatives, lui fit dire par madame de Soubise, en 1754, qu'il avoit du goût pour ce ministre, et qu'habitué à son travail et à ses formes, elle lui feroit plaisir de ne plus le tourmenter sur cet objet. Femme, et dissimulée par une longue habitude de la cour, madame de Pompadour fut plus réservée d'après cet avertissement: elle n'osa plus attaquer ouvertement M. d'Argenson, et se contenta de le desservir dans toutes les occasions qui se présentèrent.

Cette tactique n'est pas nouvelle, et la patience dans la haine la fait presque toujours triompher.

Les choses se maintinrent dans cet état jusqu'à l'assassinat du roi par Damiens, en 1757. Ce prince, plus troublé qu'il ne devoit l'être de la légère blessure qu'il avoit reçue, crut appaiser le mécontentement qu'il supposoit, en livrant les rênes de l'État à M. le dauphin, dont il dit avec plus de foiblesse que de dignité, *qu'il gouverneroit mieux que lui.* On assure même qu'à l'instant où ses médecins n'avoient pas la plus légère inquiétude, la sienne étoit telle, que croyant expirer, il se faisoit donner à tous momens l'absolution par l'abbé de Rochecour, aumônier de quartier.

Le grand talent, à la cour, est de bien juger les circonstances, et de savoir en profiter. M. d'Argenson se trompa dans celle-ci; il devoit penser que la terreur peu motivée du roi, passeroit aussi vîte qu'elle étoit venue, et qu'il chercheroit à se ressaisir du pouvoir avec la même promptitude

promptitude qu'il l'avoit abandonné. Telle est la marche de toutes les ames foibles. Le ministre oublia cette vérité. Dans le premier conseil qui se tint après l'assassinat du roi, M. d'Argenson proposa (devant M. le dauphin qui présidoit), que les ministres allassent travailler chez ce prince, comme lieutenant-général du royaume, jusqu'à l'entier rétablissement du roi. Il résulta de cette faute que M. le dauphin, peu susceptible d'ambition, ne sut aucun gré au ministre de sa démarche, et que le roi, à peine convalescent, sentit revenir dans son cœur toute la déplaisance que lui avoit toujours inspirée son fils, qu'il l'écarta des affaires, et ne pardonna jamais à M. d'Argenson la marque de dévouement qu'il lui avoit donnée dans cette occasion. Quand on ose être ingrat, au moins faudroit-il être plus adroit.

Le public qui se plait toujours à donner aux événemens une autre cause que la véritable, supposa que le renvoi de M. d'Argenson tenoit à une lettre assez légère qu'il avoit écrite sur le compte du roi,

et dont madame de Pompadour lui avoit donné connoissance; il est peu vraisemblable qu'un homme en place se permette une légèreté de cette nature; j'aime mieux croire, comme M. de Choiseul me l'a dit, que M. d'Argenson ayant déjà perdu dans l'esprit du roi, par sa conduite auprès de M. le Dauphin, dût enfin sa disgrâce à une cause beaucoup plus probable.

Quelque temps après l'assassinat du roi, madame de Pompadour avoit envoyé chercher Janet, intendant des postes (1), pour lui recommander de soustraire dans les extraits des lettres qu'il porteroit à sa majesté, tout ce qui pouvoit lui rappeler un événement aussi funeste. Janet lui dit qu'*il se conformeroit à ce qu'elle lui prescrivoit.* Cependant il rendit compte à M. d'Argenson, sur-intendant des postes, de ce qu'elle avoit exigé de lui. Ce ministre entra dans la plus violente colère; lui demandant par quel mo-

(1) La poste ouvroit les lettres, et tous les dimanches, l'intendant en portoit des extraits au roi.

tif il *prenoit des ordres de madame de Pompadour;* et le menaçant de le faire *mettre en prison*, s'il cachoit la moindre chose au roi. Janet retourna sur-le-champ chez madame de Pompadour, à laquelle il apprit la colère et les ordres de M. d'Argenson, contre lesquels la prudence l'empêcha d'insister.

Le ton impérieux du ministre fit penser à la favorite qu'il étoit mieux auprès du roi qu'elle n'avoit cru. On parloit, dans le public, des marques de confiance accordées à M. d'Argenson par le monarque. Elles se bornoient, à la vérité, à une clef que le roi lui remit pour aller chercher des papiers à Trianon. Mais enfin, comme le prince n'avoit pas voulu voir madame de Pompadour depuis sa blessure, elle ne pouvoit juger du point où en étoient les choses; et craignant même, après cette absence, d'être renvoyée, elle se contenta de demander une entrevue à M. d'Argenson, dans laquelle elle comptoit bien sonder ses dispositions, et se raccommoder avec lui, s'il lui étoit possible,

et par là se mettre à l'abri, dans sa disgrâce, des persécutions du plus mortel de ses ennemis.

M. d'Argenson étoit seul, avec le président Hénault, quand il reçut le billet de madame de Pompadour, qui le prioit de passer chez elle. Son premier mouvement fut de se refuser à l'entrevue ; mais le président le détermina à s'y rendre.

Il avoit raison : une maîtresse éloignée n'est pas encore à dédaigner, et l'amour a des caprices et des retours aussi prompts que la fortune.

Voici exactement le dialogue qui s'établit entre le ministre et la favorite.

Madame de Pompadour. — « Je suis » surprise, monsieur, de l'ordre que vous » avez donné à Janet. Je ne puis conce- » voir quelles sont les raisons qui peuvent » vous déterminer à vouloir remettre sous » les yeux du roi un événement dont le » souvenir est pénible pour lui. Ce n'est » pas sans avoir pris l'avis de tous les mi- » nistres, que je me suis décidée à parler » à Janet. »

M. d'Argenson. — « Madame, je dois » la vérité au roi, et aucune considéra- » tion dans le monde ne peut me porter » à m'écarter de mon devoir. »

Madame de Pompadour. — « Voilà de » grands principes; mais vous me per- » mettrez de vous dire qu'ils sont hors de » saison dans cette occasion, et que l'in- » térêt puissant de la tranquillité du roi » doit l'emporter sur tout autre calcul. »

M. d'Argenson. — « Je ne changerai » point d'opinion, madame; et je suis » surpris que, n'ayant aucun ordre à don- » ner, vous prétendiez vous mêler d'un » détail qui me regarde seul. »

Madame de Pompadour. — « Il y a » long-temps, monsieur, que je connois- » sois vos dispositions pour moi: je vois » bien que rien ne peut les faire changer... » J'ignore comment tout ceci finira; mais » ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudra » que *vous ou moi nous nous en allions...* »

A ces derniers mots, M. d'Argenson fit une profonde révérence, et sortit sans proférer une parole.

Le roi fut encore quelques jours sans voir madame de Pompadour. Il garda le lit beaucoup plus long-temps que ses médecins ne l'exigeoient, poussa même jusqu'à la minutie les soins que sa convalescence rendoient inutiles. Enfin, un jour l'escalier qui conduisoit chez madame de Pompadour vint frapper sa vue; il s'en éloigna, y revint encore. L'habitude a beaucoup de puissance sur tous les hommes; celle qu'elle exerçoit sur Louis XV étoit remarquable. Il y céda de même dans cette circonstance, et se trouva, presque sans s'en douter, dans l'appartement de sa maîtresse. Après les premiers instans accordés, non à des faveurs qui ne servent pas toujours au crédit, mais à allumer des desirs qui l'assurent, madame de Pompadour songea à sa vengeance. Comme elle ignoroit à quel point étoit encore M. d'Argenson dans l'esprit du roi, ce fut avec beaucoup d'adresse et de ménagement qu'elle parla de le disgracier. On juge bien qu'elle n'oublia pas de raconter sa dernière conversation avec

le ministre, le peu d'intérêt qu'il avoit témoigné pour la tranquillité de son maître : se voyant écoutée, bientôt elle peignit avec énergie la manière peu séante, cruelle même, avec laquelle M. d'Argenson l'avoit traitée ; peut-être les larmes alloient-elles venir à son secours, lorsque le roi lui dit, avec beaucoup de tranquillité, qu'il étoit tout disposé à renvoyer M. d'Argenson, et que ce seroit dès qu'elle le jugeroit à propos. Madame de Pompadour fut plus que surprise du peu de résistance du roi, pour ce qu'elle desiroit.

Elle chercha long-temps quelle pouvoit en être la cause, et ne fut pas, sur ce point, plus instruite que le public.

Il paroît probable que le roi ne pardonna pas à M. d'Argenson l'avis qu'il avoit ouvert dans le conseil, en faveur de M. le dauphin ; et par un calcul de prudence pour l'un, et de vengeance contre l'autre, M. de Machault et M. d'Argenson se trouvèrent renvoyés le même jour, sans que les yeux peu perçans vissent de rapports entre les causes de la disgrâce du garde-

des-sceaux et du ministre de la Guerre. Ce n'est pas la première fois que l'on peut remarquer à quel point les rois, malgré leur puissance, sont eux-mêmes forcés de recourir à des moyens d'adresse et de fausseté, qui ne semblent être le partage que de leurs courtisans.

Dans les premiers momens qui suivirent l'assassinat du roi, ce prince, plus frappé qu'il ne le devoit être de cet événement, crut nécessaire d'éloigner madame de Pompadour. Resté seul avec M. de Machault, après le pansement de sa légère blessure, il le chargea, comme ami de la favorite, non pas de lui intimer cet ordre de sa part, mais de lui conseiller, comme de lui-même, de prendre ce parti noble et nécessaire.

M. de Machault remplit sa mission avec adresse. Mais madame de Mirepoix étant présente à l'entretien, s'opposa fortement au conseil que M. de Machault sembloit n'offrir que de lui-même. Elle représenta à madame de Pompadour que c'étoit donner gain de cause à ses ennemis,

et ajouta même qu'il y avoit des occasions où il valoit mieux risquer d'être chassé, que de quitter la partie trop tôt.

Madame de Pompadour resta donc. Plus les folles terreurs du roi s'éloignèrent, plus il se rapprocha de sa maîtresse. De ce moment, M. de Machault lui déplut comme confident de son secret, et de la foiblesse avec laquelle il avoit voulu renvoyer sa favorite. Le monarque ne chercha que l'occasion de se défaire de ce ministre importun; et, ce qui paroît certain, c'est qu'il la saisit, lorsque madame de Pompadour, lui demandant le renvoi de M. d'Argenson, le roi répondit : *Oui, si vous consentez à celui de M. de Machault.*

On a presque la certitude que Louis XV chargea même madame de Pompadour d'écrire les deux lettres de congé aux deux ministres, qui furent exilés dans la même matinée. On ajoute une particularité qui semble donner un air de vérité à cette anecdote; c'est que, lorsque madame de Pompadour montra ces deux

lettres au roi, il ne changea rien à celle qu'on adressoit à M. de Machault; mais qu'il corrigea celle qui étoit destinée à M. d'Argenson, et qu'il la rendit aussi sèche que dure, malgré les vives représentations de la favorite.

Ainsi, dans toute cette affaire, M. d'Argenson avoit voulu sacrifier le roi à M. le dauphin, pour prolonger son pouvoir. Le roi avoit voulu sacrifier sa maîtresse à l'opinion et aux terreurs qui agitoient sa pensée. M. de Machault consentoit à sacrifier madame de Pompadour, son amie, en lui donnant un conseil qui pouvoit plaire au monarque. Et tout fut enfin sacrifié à l'amour; ce qui arrive et arrivera toujours.

De M. le duc de Choiseul, ministre d'État.

Il y a des gens qui ont toujours l'à-propos; il y en a même qui en ont dans leur existence. M. de Choiseul est de ce nombre. Jamais homme n'arriva plus à temps pour son bonheur et son éclat. Louis XV, par son caractère, sa foiblesse, et par quelques qualités, fut précisément le monarque nécessaire à la gloire de son ministre. Sous Louis XIV, M. de Choiseul eût paru mesquin : tout n'est que comparaison; et le siècle et le monarque étoient trop imposans pour lui. Sous Louis XV, au contraire, tout s'étant amoindri, jusqu'au trône même, il se trouva dans son cadre. Il n'auroit, sous d'autres rapports, nullement convenu à Louis XVI, qui le rappela de son exil, sans s'en servir. Il n'arriva donc, ni trop tôt, ni trop tard. Savoir naître à temps, est souvent le secret et la cause réelle de beaucoup d'existences brillantes qui nous éblouissent.

Portrait de M. le duc de Choiseul.

M. le duc de Choiseul est d'une taille médiocre. Quoiqu'il soit laid, sa figure a quelque chose d'agréable; son maintien est ouvert. Il a des façons nobles, pleines de grâces; sa confiance est extrême, et cependant ne le préserve pas d'une sorte d'embarras facile à discerner. Personne n'a peut-être possédé autant que lui l'art de séduire. Il joint à une locution facile, les grâces qui donnent ce charme nécessaire pour persuader. Toujours vivement entraîné par le moment, il est tellement pénétré du sentiment qui l'anime, qu'il le communique rapidement aux autres, ou qu'il abonde dans leur sens avec la même facilité, si c'est leur idée qui le frappe. Il résulte de cette disposition un agrément très-rare pour tous ceux qui traitent des affaires avec lui, même pour ceux qui sollicitent des faveurs, d'autant plus difficiles à obtenir de son obligeance, que l'entrée de son cabinet en est une très-précieuse, par sa rareté.

S'il est prompt à recevoir des impressions, elles s'effacent aussi avec la même rapidité ; son inconcevable légèreté, en faisant beaucoup d'inconstans, lui a donné beaucoup d'ennemis. Le plus petit obstacle qu'il rencontre, la plus foible considération, lui font oublier ou violer la promesse la plus solennelle. Sacrifier un homme, dans ce cas, ne lui paroît autre chose qu'écarter un léger écueil qui suspend la marche rapide à laquelle la fortune l'a toujours accoutumé.

Capable d'assez grandes idées, il ne pouvoit se plier aux détails minutieux : aussi, possédant à la fois les trois portefeuilles, il fut beaucoup plus brillant dans le ministère des Affaires étrangères, que dans ceux de la Guerre et de la Marine, qui se composent de parties sèches et peu faites pour répondre à l'étendue de son esprit. Le militaire est cependant conduit par lui avec autant de sagesse que d'éclat, ainsi que la marine, qu'il a vivifiée ; mais il a trouvé mille secours dans l'enthousiasme qu'il a su inspirer à plusieurs per-

sonnes éclairées qui lui dévouent et leurs soins, et leurs veilles, autant par attrait pour lui, que par le desir de servir leur pays.

Comme il se sentoit des talens supérieurs, il avouoit facilement, dans les commencemens de son ministère, les fautes dans lesquelles sa précipitation l'avoit engagé : mais il perdit de cette noble franchise, lorsqu'une plus longue habitude du travail lui donna moins d'excuses pour ses erreurs, et compromettoit plus son amour-propre qui, chez lui, est poussé à l'excès.

Naturellement jaloux, il dirige, de son cabinet, les travaux des généraux et des ambassadeurs. Jamais on ne l'entend louer publiquement ceux même qu'il aime le mieux, et sa politique secrète fut de n'en élever aucun, au point de lui faire ombrage. D'après ce caractère, les sous-ordres ont toujours plus de pouvoir sur lui, que beaucoup de gens qu'il auroit dû consulter. Un commis plein de talent ne pouvoit jamais lui inspirer aucune inquiétude ; d'un mot, il peut l'anéantir, et

sa besogne paroît naturellement être la sienne.

Il a plus la réputation d'être bon ami, qu'il ne l'est en effet. D'après sa facilité de manquer à la parole qu'il a si souvent donnée, son extrême personnalité lui fait refuser avec sécheresse, à un ami, ce qu'il accorde avec foiblesse à un étranger, par l'embarras de déplaire au dernier, et l'habitude de se livrer à ses caprices pour ceux sur lesquels il peut compter.

Au reste, il est bon, compâtissant et facile. En revenant à la charge auprès de lui, et sur-tout en sachant bien prendre son moment, on est presque toujours sûr d'obtenir ce qu'on desire de lui, ou du moins les compensations de la grâce qu'il a promise et non accordée.

D'après ce que je viens de dire, il est aisé de juger qu'il n'est point ennemi dangereux : le sentiment de la haine et de la vengeance est si inconnu à son cœur, que pendant dix ans de ministère, et du plus grand crédit, il n'a fait de mal à qui que ce soit ; exemple peut-être unique de

modération. Ce n'est pas qu'il ne s'emportât facilement, mais il revenoit de même; et le desir de réparer ses torts de vivacité, devenoit très-utile à ceux contre lesquels il avoit exercé sa colère.

Cette colère et sa légèreté étoient plus fâcheuses, lorsqu'on n'en étoit pas témoin. Souvent il s'oublioit au point de parler des gens qu'il aimoit le mieux, avec un dénigrement offensant. Ces écarts passagers n'influoient point sur le fond de sa façon de penser pour les gens qu'il déchiroit; mais ces propos rapportés lui faisoient des ennemis irréconciliables, et blessoient mortellement ses amis. Il n'y en a presque pas qui n'aient eu à se plaindre de lui, dans ce genre.

Au reste, un commerce aisé, une gaieté intarissable, le rendent parfaitement aimable dans la société. Jamais il n'y porte cette pédanterie détestable qui suit souvent les hommes en place, et avec laquelle ils se font si gauchement valoir, sur les services qu'ils rendent. Son plus grand défaut est une indiscrétion telle que ses

amis

amis les plus intimes doivent bien plus les secrets qu'il leur dit, à sa légèreté, qu'à une confiance intérieure dont jamais il n'a besoin.

Il lui est souvent arrivé de renouveler à la même personne une confidence, sans se rappeler qu'il l'avoit déjà faite.

Inaccessible aux conseils, jamais il n'en a demandés; et lorsque l'intérêt, l'amitié, la reconnoissance, ont forcé quelques-uns de ses amis à lui donner des avis, si, par hasard, il les suivoit, c'étoit toujours avec l'affectation de ne point avouer qu'il les eût reçus; et cette affectation étoit quelquefois si mal-adroite, qu'elle en devenoit risible. Aussi, sa présomption est poussée à l'extrême; et l'on aperçoit à chaque instant la différence infinie qu'il met entre lui et les autres hommes.

A la vérité, sa noblesse, ses formes, empêchent cette présomption d'être aussi choquante pour les autres, le préservent du ridicule; et l'élégance de mœurs qu'il possède au dernier degré, fait oublier qu'il manque de politesse; chose que l'on

pardonne plus aisément, il est vrai, à l'homme puissant, et dont on peut tout attendre.

Un des plus grands torts pour un homme en place, est de laisser les femmes prendre un trop grand crédit sur lui : c'est un reproche qu'on lui a fait, avec assez de justice. En effet, il s'en occupa beaucoup trop ; il a échoué auprès de celles qu'il a desirées. Il possède beaucoup de chaleur et d'empressement, n'a nulle fatuité. Plus séduisant que fidèle, généreux jusqu'à la prodigalité, mais sans ostentation ; on voit qu'il réunit à peu près ce qui réussit le plus auprès du beau sexe, et ce qui, joint à un grand crédit, fait excuser à ses yeux de n'être pas le plus bel homme du siècle.

En le considérant sous des rapports plus graves, il est souverainement noble dans sa façon de penser ; il a toujours conservé auprès du roi, avec lequel il a long-temps vécu dans la plus grande familiarité et la plus grande confiance, un respect qu'il sied si bien de garder pour son maître, sur-tout, lorsqu'il est accompagné de la

franchise noble avec laquelle il lui parle et le conseille toujours.

Jamais on ne l'a vu s'abaisser à de viles intrigues de cour, ménager ou caresser des valets ; moyens qui ne sont que trop usités par les courtisans, pour soutenir leur crédit. Souvent aussi étoit-il le dernier à apprendre les orages qui se formoient contre lui ; et ce n'étoit qu'à la dernière extrémité qu'il songeoit à les combattre, et de la seule manière qui fût digne de lui, en allant directement au roi, auprès duquel il déjouoit d'un mot les intrigues les mieux ourdies contre sa faveur toujours soutenue.

Enfin, il a succombé sous les efforts d'une favorite bien peu faite pour l'abattre : mais sa disgrâce a été le plus beau moment de sa vie, parce que, dans cette lutte, jamais son caractère ne s'est démenti ; qu'il ne s'est pas permis la moindre démarche contraire à l'honneur, à la délicatesse ; et qu'enfin sa chute a été celle du parti de l'honnêteté, dont il étoit le chef.

Pour achever d'un seul trait le portrait de M. de Choiseul, on peut dire qu'il a les plus grandes qualités, et beaucoup de défauts si déterminés en lui, que le temps seul peut y apporter des changemens que ne produiront jamais, ni les événemens, ni la nécessité.

Pour donner une idée juste de M. de Choiseul, je me plais à le suivre dans les détails de sa vie politique et particulière. Voilà une anecdote que j'ai recueillie, et qui développe son caractère.

Anecdotes de l'ambassade de M. de Choiseul, à Rome (1).

L'USAGE est à Rome, que, dans la salle de spectacles, le gouverneur de Rome a la loge du fond, reputée la meilleure, sur laquelle même sont les armes du pape; l'ambassadeur de France a celle à côté, à la droite; et le reste des ambassadeurs, à droite et à gauche, suivant le rang qu'ils tiennent. Ensuite, la noblesse romaine tire au sort toutes les autres.

Cet usage, qui avoit toujours subsisté, fut détruit, peu de temps avant l'arrivée à Rome, du duc de Choiseul, revêtu de la qualité d'ambassadeur de France. Les dames romaines, choquées de la préférence qu'on accordoit aux ministres étrangers, prirent le moment où il s'en trouvoit fort peu auprès du pape Benoît XIV, pour représenter qu'il n'étoit pas juste que des étrangers prissent le pas sur elles,

(1) Écrit en 1773.

et qu'ils n'auroient pas lieu de se plaindre, si on les soumettoit au sort pour leurs places au spectacle, ainsi que les nationaux. Le pape ayant trouvé cette représentation juste, décida en faveur des dames, et qu'à l'avenir les ministres étrangers n'auroient nulle préséance que celle que leur donneroit le sort.

M. de Choiseul ayant appris cette innovation, en porta les plaintes les plus vives. Comme on ne connoissoit point encore la vivacité de son caractère, on chercha plutôt à les éluder qu'à y avoir égard; sur quoi il déclara nettement que s'il n'avoit pas satisfaction, il alloit repartir. On crut que ce n'étoit qu'une vaine menace faite pour effrayer; mais le pape ayant envoyé à l'hôtel de l'ambassadeur de France, on lui rapporta qu'en effet on y travailloit à faire des ballots. Cela ne laissa pas que d'en imposer à S. S., qui voyant l'homme à qui il avoit à faire, prit le parti de lui donner satisfaction.

Il envoya chercher M. de Choiseul, et joignant la douceur aux caresses, il lui

dit que, puisqu'il étoit aussi attaché à avoir sa loge, il passeroit par dessus toutes les considérations pour le satisfaire, et qu'il la lui rendoit avec plaisir.

Le pape fut un peu surpris, lorsqu'au lieu des remercîmens auxquels il devoit naturellement s'attendre, M. de Choiseul lui répondit que cela ne suffisoit pas, qu'il se tenoit pour offensé qu'on lui eût ôté sa loge; et que, *pour réparation, il exigeoit qu'on lui donnât celle du gouverneur.*

Benoît XIV étoit un homme aimable et de beaucoup d'esprit, mais d'une vivacité qui alloit jusqu'à la pétulance. Cette demande le mit dans la plus violente colère; loin qu'elle en imposât à M. de Choiseul, non-seulement il persista dans ce qu'il exigeoit, mais il déclara que s'il ne l'obtenoit pas, il partiroit.

Le pape s'étant radouci, lui représenta qu'il demandoit une chose sans exemple, contraire à tous les usages, et qui pouvoit tirer à conséquence; que pourtant, pour lui montrer combien il

étoit disposé à faire ce qui pouvoit lui être agréable, puisqu'il desiroit aller dans la loge du gouverneur de Rome, il chargeroit Arquinto, qui l'étoit alors, de lui en faire les honneurs; soin qu'il prendroit lui-même, si son caractère ne lui interdisoit de paroître au spectacle.

Le pape ne gagna pas plus par la douceur, qu'il ne l'avoit fait par la colère. M. de Choiseul lui dit: que ce n'étoit point d'aller dans la loge du gouverneur qu'il desiroit, mais de l'avoir à lui, d'en faire ôter les meubles du gouverneur pour y mettre les siens; qu'en un mot, il étoit offensé; que comme tel, il lui falloit une réparation, et qu'il ne pouvoit se contenter que de celle qu'il exigeoit.

De quelque façon que Benoît s'y prît, il ne put rien gagner; et pour avoir la paix, il fut forcé de consentir à tout. M. de Choiseul eut la loge du gouverneur en propre, y fit mettre ses meubles, la garda un an; après quoi il reprit la sienne, et les choses rentrèrent dans l'ordre accoutumé.

On croira facilement qu'Arquinto fut vivement blessé de la condescendance du pape, qu'il ne mit pas le pied au spectacle, pendant tout le temps qu'il fut privé de sa loge, et qu'il conserva dans le cœur un grand éloignement pour la France, et le plus vif ressentiment contre l'ambassadeur.

M. de Choiseul, qui sentoit de reste les dispositions où il devoit être, fut fort intrigué, lorsque, quelque temps après, il apprit que Benoît qui aimoit Arquinto, vouloit le nommer à la place de sécrétaire d'État, vacante par la mort du cardinal Valenti. M. de Choiseul, qui, dans ce moment, étoit occupé à terminer une affaire importante, comprit facilement que par vengeance il la feroit manquer, s'il parvenoit au ministère, et qu'ensuite il le trouveroit sans cesse dans son chemin. Il résolut de ne pas perdre un moment, et de tout mettre en usage pour empêcher sa nomination.

Il alla trouver le pape, et lui représenta qu'il étoit forcé de s'opposer de

tout son pouvoir à ce qu'Arquinto ne parvînt au ministère, par les dispositions qu'il lui connoissoit contre sa cour, et contre lui personnellement; que d'ailleurs, sur le point de terminer une grande affaire, qui avoit donné tant de peine à mener à sa conclusion, ne fallût-il que la reprendre du commencement, et en instruire un nouveau ministre, cela seul devroit suffire pour ne pas se presser d'en nommer un, sur-tout lorsque le choix tomboit sur Arquinto qui, à coup sûr, la feroit échouer.

Benoît, loin de déférer à ses représentations, lui allégua et sa volonté et les raisons qui le déterminoient. M. de Choiseul persista. La conversation s'étant échauffée peu à peu, entre deux hommes aussi vifs, le pape lui dit : qu'il étoit assez singulier que chez lui, il ne fût pas le maître de prendre qui lui plaisoit le plus et lui convenoit le mieux. M. de Choiseul lui répondit avec chaleur; ce qui mit Benoît dans un tel transport de colère, que s'étant levé avec fureur de son fauteuil, il prit M. de

Choiseul par le bras, et l'y poussant, il s'écria : *Fa el Papa ; fais le Pape.* M. de Choiseul, sentant peut-être que Benoît n'avoit pas tort dans le fond, lui répliqua : *Non, Saint-Père, remplissons chacun notre charge ; continuez à faire le pape, et moi je ferai l'ambassadeur.* Voyant d'ailleurs qu'il ne pourroit jamais empêcher Benoît de nommer Arquinto, il se retourna assez adroitement, en faisant sentir au pape combien il étoit important qu'il fût bien avec ce nouveau ministre : qu'il n'y voyoit qu'un seul moyen ; c'étoit qu'il allât de ce pas annoncer à Arquinto sa nomination, et lui dire que c'étoit à sa sollicitation qu'il obtenoit cette place.

Le pape, facile comme sont tous les gens violens après que la colère est passée, et qui d'ailleurs aimoit M. de Choiseul, et vouloit ménager la France, y consentit. M. de Choiseul, en sortant de son audience, se rendit chez Arquinto avec la quantité de carrosses, et tout l'apparat de ce qu'on appelle en Italie *l'infiocchi*, et lui annonça qu'il venoit d'obtenir qu'il

fût secrétaire d'État. Quelqu'éloignement qu'Arquinto eût pour M. de Choiseul, une telle nouvelle fit sur lui l'effet que produisent toujours les grandes faveurs de la fortune ; l'éclat de son succès dissipa tous les nuages ; il oublia les sujets de plainte qu'il avoit contre M. de Choiseul, et rien n'altéra plus leur intelligence, pendant le cours de son ambassade.

Quelque temps avant la mort du cardinal Valenti, déjà malade et paralytique, M. de Choiseul reçut une dépêche de sa cour, qui le chargeoit d'obtenir du pape, d'écrire une lettre à M. de Beaumont, archevêque de Paris, pour l'engager à ne plus exiger dans son diocèse des billets de confession pour administrer les mourans : rigueur qui excitoit de grands troubles, dont la constitution *Unigenitus* étoit le motif, et qui auroit pu conduire à de plus grands troubles encore, par la connoissance que les tribunaux séculiers auroient pu prendre de la conduite de l'archevêque.

La négociation étoit assez délicate ; car

c'étoit demander au pape d'agir contre la constitution que naturellement il doit soutenir ; d'ailleurs cette démarche sortoit des formes ordinaires, le Pape ne faisant jamais que répondre, et n'écrivant le premier que par bulle, qui est un ordre ou une décision authentique, et non pas une invitation particulière, ainsi qu'on en desiroit une.

Malgré ces difficultés que M. de Choiseul sentoit fort bien, il alla chez le cardinal Valenti, auquel il communiqua le contenu de la dépêche. Il le trouva récalcitrant, comme il s'y étoit attendu. Aux raisons qu'on vient de détailler, M. de Choiseul lui opposa la fermentation qui pouvoit s'élever dans le royaume, et le risque même que pouvoit y courir l'influence du pape sur les matières de religion, si une fois les tribunaux séculiers prenoient connoissance de cette affaire. Enfin il fit tant, qu'il détermina le cardinal Valenti, qui lui promit d'en parler dès le soir même au pape, qui venoit tous les jours chez lui, ce cardinal ne pouvant plus sortir de son fauteuil.

En conséquence, M. de Choiseul fit demander une audience au pape, pour le lendemain ; avant que de s'y rendre, il alla chez le cardinal Valenti, pour savoir de lui ce qu'il avoit fait la veille. Ce ministre, qui peut-être avoit changé d'avis, lui dit que le pape lui avoit parlé de tant d'affaires, qu'il n'avoit pas eu le temps de l'entretenir de celle-là. M. de Choiseul, qui se douta de ce que signifioit cette réponse, lui répliqua que cela ne faisoit rien ; qu'il alloit de ce pas faire sa proposition à sa sainteté. Valenti, sans entrer dans aucun détail, lui demanda simplement qu'il fût chargé de l'expédition de la lettre, au cas que le pape consentît à l'accorder.

L'heure de l'audience étant arrivée, M. de Choiseul monta chez le pape, auquel il fit sa demande, ajoutant qu'il en avoit conféré avec le cardinal Valenti, qui y trouvoit bien quelques difficultés, qu'il détailla, mais qui, dit-il, lui paroissoient entraîner moins d'inconvéniens que n'en auroit un refus. Benoît, avec son impétuo-

sité ordinaire, lui répondit que Valenti ne savoit ce qu'il disoit, qu'il étoit paralytique; que pour lui, il ne voyoit aucune raison qui pût l'empêcher de donner la lettre qu'on desiroit, et que, pour abréger, il alloit faire venir un secrétaire et la lui dicter.

Pendant qu'il l'écrivoit, M. de Choiseul descendit chez le cardinal Valenti. Celui-ci le voyant entrer, lui demanda s'il venoit lui apporter l'ordre de faire la lettre en question. « Non, lui répondit M. de Choiseul; » le pape est actuellement occupé à la » dicter à son secrétaire, et je remonte, » dans un moment, pour la prendre, et la » faire partir. » *Ah, mon Dieu!* s'écria Valenti, en frappant sur sa table; *il va écrire une hérésie!*

Les anecdotes suivantes ne sont pas non plus sans intérêt, et peignent tour-à-tour et le talent, et le bonheur de M. de Choiseul.

Anecdotes singulières de la Paix conclue en 1762 (1).

Le duc de Betfort, envoyé par la cour de Londres, à Paris, pour y traiter la paix, joignoit à de l'esprit, à de la vivacité et de bonnes intentions, un caractère audacieux et franc. Un tel homme ne pouvoit manquer de convenir et de plaire au duc de Choiseul. Quoique ce ministre ne fût alors chargé que des départemens de la Guerre et de la Marine, et qu'il eût remis celui des Affaires étrangères au duc de Praslin son cousin, cependant il avoit conservé la correspondance avec l'Espagne, et possédoit d'ailleurs trop de crédit et trop de prépondérance dans l'administration, pour n'être pas l'ame de la négociation, et celui qui décidoit de tout.

Après plusieurs conférences, soit particulières entre le duc de Choiseul et le duc de Betfort, soit générales avec M. de Praslin et les ministres des puissances in-

(1) Ecrit en 1772.

téressées

téressées à la paix, on étoit convenu de tout; il ne restoit plus qu'un seul point en litige. Les Anglais vouloient déterminément avoir une garnison anglaise dans les isles de Terre-Neuve, de Miquelon et de Saint-Pierre; chose à laquelle la France ne pouvoit consentir, à moins que de renoncer à jamais à la pêche de la morue.

Le duc de Choiseul et le duc de Betfort s'étant réunis, pour traiter définitivement ce point, ce dernier déclara que si on ne lui accordoit pas la garnison qu'il demandoit, tout étoit rompu, ayant positivement dans ses instructions de ne jamais se départir de cet objet. En ce cas, lui répondit M. de Choiseul, *la guerre;* et vous pouvez partir quand il vous plaira.

Ce propos, tenu avec chaleur, excita la vivacité du duc de Betfort, qui, comme on l'a déjà dit, n'étoit pas difficile à émouvoir, et occasionna, entre deux hommes également prompts, une conversation très-aigre. Au milieu de cette altercation, le duc de Betfort s'arrêtant tout-à-coup....

« Il faut, dit-il à M. de Choiseul, que je » vous conte une histoire qui m'est arri- » vée. J'ai été, ces jours passés, me pro- » mener au pavillon de Bouret (1).... » M. de Choiseul, un peu étonné de la transition, et ne sachant trop à quoi l'attribuer, l'interrompit, en le priant assez sèchement de lui épargner la narration. « Écoutez-moi jusqu'au bout, reprit M. de » Betfort, sans s'émouvoir. Je vous disois » donc, poursuivit-il, que j'ai été me pro- » mener, ces jours passés, au pavillon de » Bouret. Surpris d'y trouver autant de » magnificence, et sur-tout au salon, qui » seroit même frappant dans le palais

(1) Bouret étoit un financier favori de M. de Machault, auquel ce ministre avoit procuré des places qui lui avoient fait faire, en très-peu de temps, une fortune immense qu'il dissipa en aussi peu de temps, en se livrant à toutes sortes de dépenses folles. La plus forte de ses extravagances fut de faire construire un pavillon pour le roi, au dessus de Croix-Fontaine, où il obtint de S. M. de venir une fois par an faire son rendez-vous de chasse; il y fit des dépenses immenses, qui achevèrent de le ruiner.

» d'un monarque, je me suis étonné » qu'un particulier eût pu faire une dé- » pense aussi excessive. Il est vrai, m'a » répondu M. Bouret, que cela me coûte » quelqu'argent; mais, monsieur, *c'est* » *pour le roi.* » M. de Choiseul, per- dant de nouveau patience, interrompit pour la seconde fois M. de Betfort, en s'écriant: « Et que font, monsieur, à la » paix de l'Europe, et à moi, le pavillon » de Bouret et ses dépenses? — Je vous » ai déjà prié, monsieur, reprit M. de » Betfort, de m'écouter jusqu'au bout. » Du pavillon, M. Bouret me mena dans » les jardins, où, me faisant remarquer » les transports prodigieux de terre qu'il » a faits, les terrasses immenses qu'il a » construites, il a encore bien plus excité » ma surprise, et je n'ai pu m'empêcher » de lui témoigner mon étonnement que » sa fortune eût pu suffire à tant de cho- » ses. Il m'a répondu qu'en effet ses » dépenses avoient été énormes; mais » enfin, monsieur, a-t-il ajouté encore, » *c'est pour le roi.* Eh bien! je vous

» dis de même, poursuivit M. de Betfort;
» il n'y aura point de garnison dans les
» îles de Miquelon et de Saint-Pierre. Il
» m'en coûtera peut-être la tête; mais,
» monsieur, *c'est pour le roi.* »

M. de Choiseul ne revint de la surprise que lui avoit causé un pareil dénouement, que pour sauter au cou de M. de Betfort; et, dès cet instant, la paix fut conclue. Ce que M. de Betfort avoit prévu arriva. On voulut le rechercher en Angleterre, sur ce qu'il avoit outre-passé ses instructions dans un objet aussi important; mais soutenu par un parti puissant, il l'emporta sur les gens qui vouloient le perdre.

M. de Choiseul éprouva, dans le cours de cette négociation, une marque de confiance de la part de M. de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne, d'autant plus flatteuse, qu'on peut hardiment avancer qu'elle a eu moins d'exemples.

Dans le moment le plus intéressant des pourparlers de la paix, M. de Grimaldi apprit qu'il y avoit eu une conférence entre M. de Choiseul, le duc de Betfort,

M. de Stahremberg, ambassadeur de l'empereur, et le commandeur de Solar, ambassadeur de Sardaigne. On peut aisément juger dans quelle perplexité le jeta cette découverte; il ne douta nullement que l'Espagne, si souvent dupe de la France, ne fût encore jouée. Il courut sur-le-champ chez M. de Choiseul, auquel il fit les plaintes les plus amères, et finit par lui dire qu'il alloit dépêcher un courrier à sa cour, pour l'informer de ce qui se passoit. M. de Choiseul, sans s'émouvoir, lui répondit qu'en effet les apparences pouvoient l'inquiéter, mais que sa parole devoit le rassurer : qu'il la lui donnoit, que non-seulement il ne se tramoit rien contre l'Espagne, mais même qu'il ne signeroit jamais la paix, qu'elle ne fût parfaitement contente, et qu'elle n'eût tout ce qu'elle desiroit; qu'en conséquence, il exigeoit qu'il n'envoyât point de courrier, qui ne serviroit qu'à renverser un édifice si difficile à élever au point où il en étoit, et où il ne manquoit plus que la dernière main. M. de Grimaldi eut assez de discernement

et de courage pour le croire, et il s'en trouva bien.

Ce seul trait suffit, ce me semble, pour faire l'éloge d'un ministre qui inspire assez de confiance en ses lumières et sa probité, pour déterminer un ambassadeur à la conduite que tint M. de Grimaldi.

Don que les Provinces firent au Roi, de vaisseaux et d'argent (1).

Dans le premier travail que le duc de Choiseul fit avec le roi, lorsqu'il fut chargé du département de la Marine, ce ministre représenta à sa majesté le mauvais état où il avoit trouvé cette partie, dénuée de vaisseaux et de matériaux propres pour en construire; inconvénient peut-être moindre que l'esprit d'indiscipline qui régnoit parmi les officiers de ce corps. Il lui ajouta que le moment d'une guerre n'étoit pas celui qu'il falloit choisir pour corriger tant de vices, mais qu'à la paix, il comptoit bien s'appliquer sérieusement à remettre sur un bon pied une partie aussi intéressante pour la monarchie; que, jusqu'à cet instant, il pensoit qu'il falloit risquer ce qu'on avoit, parce qu'au fait, si on le perdoit, on ne perdroit pas grand'chose.

(1) Ecrit en 1772.

Le roi, qui l'avoit écouté sans l'interrompre, lui répondit, en souriant et en haussant les épaules : « Mais il faut que » vous soyez fou; j'ai entendu tenir le » même propos à tous les ministres de la » Marine, sans qu'aucun ait jamais pu » parvenir à en rien faire. Croyez-moi, » renoncez à vous flatter d'en venir à » bout. »

Les gens qui connoissent le roi trouveront que ce propos est bien de lui : mais il doit paroître bien étrange à ceux qui, sous l'idée de roi, renferment celle d'administrateur. Voilà cependant le maître sous lequel j'ai vu fleurir la France pendant quarante ans. Aussi faut-il en revenir à ce que disoit le pape Benoît XIV : *Est-il besoin d'autre preuve de l'existence d'une Providence, que de voir prospérer le royaume de France sous Louis XV ?*

Le duc de Choiseul, ne négligeant aucun des moyens de donner le plus d'activité possible à son nouveau département, imagina d'écrire au cardinal de la Roche-Aimon, alors archevêque de Narbonne,

et présidant les Etats de Languedoc ; qu'il croyoit qu'il devoit être aussi utile à l'État, qu'agréable au roi ; que dans une séance où, après un tableau du délabrement des forces maritimes et des finances, il proposât à la province de faire présent d'un vaisseau au roi. Il lui ajoutoit que, soit que cette proposition fût accueillie ou rejetée, il lui demandoit de la faire comme venant de lui, et que jamais on ne pût pénétrer que la cour en eût eu la moindre connoissance. M. de la Roche-Aimon n'eut pas le temps d'achever le discours qu'il avoit préparé. A peine l'assemblée eut-elle pénétré où il en vouloit venir, qu'il fut interrompu, et le vaisseau fut accordé par acclamation. Bientôt Marseille suivit l'exemple du Languedoc, et la Bretagne, celui des pays méridionaux. Toutes les provinces, à l'envi les unes des autres, contribuèrent, ainsi que les corps de métiers de Paris. Je tiens de M. de Choiseul, qu'indépendamment de la construction de quatre vaisseaux, le total de la contribution s'étoit monté à treize mil-

lions d'argent comptant. En vérité, avec une telle nation, il faut que le Gouvernement soit absurde ou coupable, pour que la France ne tienne pas le premier rang de l'univers.

Non-seulement les provinces donnèrent, dans cette occasion, des marques distinguées d'un zèle rare, mais M. de Choiseul m'a dit qu'il recevoit journellement des lettres de particuliers qui lui offroient de l'argent. Il en eut une entre autres d'un simple gentilhomme de Champagne, du nom duquel malheureusement il ne s'est pas souvenu, et qui lui mandoit que, n'étant pas riche, et ayant des enfans, il n'étoit pas trop en état de donner; que cependant, comme ils étoient encore en bas âge, il pouvoit se passer de mille écus qu'il avoit amassés, et qu'il les lui envoyoit pour être employés au service du roi. M. de Choiseul lui répondit que sa majesté, après les avoir acceptés, les lui restituoit, pour qu'ils aidassent à l'éducation de ses enfans, qui ne pouvoient manquer, avec un tel père, de lui rendre un

jour de grands services. M. de Choiseul ajoutoit que lorsqu'ils seroient en âge, il n'avoit qu'à s'adresser à lui, qu'il les placeroit, soit dans le service de terre, soit dans celui de mer, et qu'il se chargeoit volontiers de leur fortune. M. de Choiseul, disgracié, eut le chagrin de recevoir à Chanteloup une lettre de ce gentilhomme, qui lui mandoit que ses enfans se trouvant en âge de servir, et lui n'étant plus à la cour, il avoit écrit à tous les ministres l'un après l'autre, réclamant les titres qu'il avoit pour qu'on leur donnât de l'emploi; mais que, n'ayant pas reçu une seule réponse à des sollicitations réitérées, il le prioit de les protéger, pour leur faciliter l'entrée au service de quelque puissance étrangère. C'est ainsi que des ministres incapables et dignes de punition, dégoûtent les citoyens les plus zélés, et font perdre à l'État des sujets dont l'étranger profite.

Anecdote du roi d'Espagne (1).

J'ai déjà dit plus haut que quoique le duc de Choiseul, en prenant le département de la Marine, eût remis celui des Affaires étrangères au duc de Praslin, il avoit toujours conservé la correspondance d'Espagne. Vers la fin de la guerre de 1757, il y avoit envoyé le chevalier de Bauteville, pour une commission particulière. Il s'y trouva, lorsque la nouvelle de la prise de la Havane, par les Anglais, arriva à Madrid.

M. de Wall, ministre des Affaires étrangères de cette cour, fut extrêmement embarrassé de divulguer cette nouvelle; et sur-tout de la dire au roi. Les Espagnols regardoient avec quelque sorte de raison la Havane comme imprenable; et, leur annoncer cette perte, c'étoit attérer la nation. M. de Wall confia sa perplexité au chevalier de Bauteville, et ils résolurent entre

(1) Ecrit en 1772.

eux de tenir la chose secrète, du moins pendant quelques jours ; moyen puéril, dont les hommes se servent quelquefois pour se tromper eux-mêmes dans les adversités. L'instant arriva pourtant où il fallut parler, par la crainte que cette fâcheuse catastrophe ne s'apprît par les lettres de France et d'Angleterre même. Le chevalier de Bauteville étant sur le point de partir pour revenir en France, M. de Wall choisit le moment où il lui feroit prendre congé du roi, pour annoncer ce malheur à son maître. En effet, après les complimens ordinaires, M. de Wall, prenant la parole, lui dit : « J'ai une fâcheuse nouvelle à apprendre » à votre majesté ; les Anglais sont maî» tres de la Havane. » Le premier mouvement du roi fut une exclamation de surprise et de chagrin ; mais le second fut de se tourner vers le chevalier de Bauteville, et de lui dire : « Assurez le roi mon » cousin que je suis prêt de faire de plus » grands sacrifices encore pour son ser» vice. » Il faut convenir que c'étoit bien

pour l'intérêt seul de la France que l'Espagne avoit pris part à la guerre, qui ne devoit jamais la toucher en rien ; et, l'y engager, est un de ces miracles que le duc de Choiseul pouvoit seul opérer, par l'ascendant de son génie, et le crédit prodigieux qu'il avoit acquis dans le cabinet de Madrid.

Mariage de M. le duc de Chartres avec mademoiselle de Penthièvre (1).

Les biens immenses dont Louis XIV avoit accablé M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse, étoient au moment de se réunir sur la tête de M. de Lamballe et de mademoiselle de Penthièvre, seuls enfans qui restassent à M. le duc de Penthièvre, fils unique de M. le comte de Toulouse, et de mademoiselle de Modène, morte à la fleur de son âge. M. le prince de Dombes, fils de M. le duc du Maine, étoit mort sans s'être marié, et il ne restoit plus que M. le comte d'Eu son frère, qui de même avoit gardé le célibat, et dont l'âge avancé annonçoit une fin qui ne pouvoit pas être éloignée.

Les choses étoient dans cette position en 1768; et mademoiselle de Penthièvre ayant atteint l'âge d'être mariée, ceux qui pouvoient y prétendre se mirent sur les rangs.

(1) Ecrit en 1771.

L'abbé de Breteuil, chancelier de Mme duc d'Orléans, desiroit fort de la faire épouser à M. le duc de Chartres; et la réputation de l'abbé, qui n'avoit pas toujours été sans tache fit dire dans le public que M. de Penthièvre lui avoit promis beaucoup d'argent pour faire réussir ce mariage; ce qui étoit faux. L'abbé trouva la plus grande résistance de la part de M. le duc d'Orléans, élevé dans l'horreur pour les bâtards, que les princes voient toujours avec chagrin jouir du même rang qu'eux, et marcher presque leurs égaux. Il trouvoit d'ailleurs que le bien de mademoiselle de Penthièvre n'étoit pas assez fort pour surmonter sa répugnance; car il est reçu, en France, que les opinions et les préjugés sur les mariages, doivent toujours céder à une certaine proportion d'argent; et la somme plus ou moins forte détermine le blâme ou l'approbation publique.

L'abbé de Breteuil, quoique persistant dans son opinion, ne seroit jamais venu à bout de déterminer M. le duc d'Orléans,

lèans, sans un événement qui ébranla ce prince. M. de Lamballe tomba dans une maladie fâcheuse, suite du libertinage auquel il s'étoit livré ; bientôt il fallut en venir à une opération dangereuse ; et fort peu de temps après, les chirurgiens annoncèrent qu'il y avoit tout à craindre pour sa vie. La mort de M. de Lamballe laissoit mademoiselle de Penthièvre héritière de près de trois millions de rente, après M. de Penthièvre, en y comptant la succession de M. le comte d'Eu, qu'elle devoit recueillir. M. le duc d'Orléans ne résista point à cet appât, qui triompha de ses préjugés et de sa répugnance ; et, déterminé à la demander pour son fils, il en parla à M. le duc de Choiseul, pour le prier de conduire cette affaire. Ce ministre étoit plus à portée que qui que ce fût de la mener à bien. Indépendamment de la considération dont jouit toujours le ministre en faveur, il étoit des amis particuliers de M. de Penthièvre qui avoit beaucoup de confiance en lui.

M. de Choiseul avoit de l'attachement

pour M. le duc d'Orléans ; mais, connoissant sa foiblesse qui le faisoit souvent agir d'après la façon de penser de ceux qui lui parloient les derniers, il lui demanda en grâce de faire ses réflexions, avant de l'engager dans des démarches qui le compromettroient infiniment, si jamais il venoit à changer d'avis. Il lui fit envisager tout ce qu'il y avoit pour et contre cette affaire ; et, le trouvant affermi dans son dessein, il ne songea plus qu'à se conduire en conséquence.

M. le duc d'Orléans n'étoit pas le seul qui pensât à mademoiselle de Penthièvre. M. le prince de Condé la desiroit ardemment pour M. le duc de Bourbon son fils, et il s'adressa de même à M. de Choiseul, pour la lui faire obtenir. Ce ministre ne lui cacha point les engagemens qu'il avoit avec M. le duc d'Orléans ; et qu'étant d'ailleurs serviteur de M. de Penthièvre, il ne pouvoit s'empêcher de lui conseiller de la donner plutôt au premier prince du sang, qu'au second. Quoique M. le prince de Condé fût extrêmement piqué de ce

refus, ainsi qu'il l'a bien montré depuis, pour lors il dissimula son ressentiment ; personne ne connoissant mieux ce grand principe, que, pour réussir, il ne faut jamais désespérer d'une affaire, ni l'abandonner qu'elle ne soit totalement terminée.

En conséquence de l'engagement que M. de Choiseul avoit pris avec M. le duc d'Orléans, il fut trouver M. de Penthièvre, qu'il n'eut pas de peine à déterminer, et qui, s'abandonnant totalement à lui, lui remit un état exact de tous ses biens. Il alla même jusqu'à lui confier son testament, pour que tous ses papiers fussent examinés par les gens d'affaires de M. le duc d'Orléans. Ce prince fut moins touché de cette façon noble et franche de procéder, que de la modicité de la dot que M. de Penthièvre donnoit à sa fille, qu'il ne fut jamais possible de lui faire porter au-delà de cinquante mille écus de rente, pour le moment, la faisant d'ailleurs jouir de tous ses droits sur sa succession. Cependant M. le duc d'Orléans auroit passé sur cet article, toujours dans

l'espoir de la mort de M. de Lamballe, qui paroissoit certaine.

L'affaire étoit en bon train, et sembloit devoir ne pas tarder à s'arranger. Il ne s'agissoit que d'avoir le consentement du roi; ce fut le plus difficile. Les souverains, qui sont, dans leurs États, si supérieurs aux autres, devroient naturellement être à l'abri de la jalousie, puisque, d'un seul mot, ils peuvent abaisser tout ce qui leur fait ombrage : cependant, il n'y en a point qui ne soient offusqués, ou de l'excessive opulence, ou de la trop grande considération à laquelle leurs sujets parviennent quelquefois, sur-tout lorsque ces sujets se rapprochent du trône. Au mouvement de jalousie que le roi étoit disposé à avoir contre M. le duc d'Orléans, se joignoit encore l'idée qu'un jour M. le duc de Chartres réuniroit aux biens de la maison d'Orléans, ceux que lui procureroit le mariage qu'il alloit contracter : cela devoit s'élever à plus de six millions de rente ; fortune que n'auroient jamais, ni M. le comte de Provence, ni M. le

comte d'Artois, ses petits-fils. Son amour-propre se trouvant blessé par plusieurs objets, M. de Choiseul eut une peine infinie à lui arracher un consentement qu'il ne donna qu'à regret; et même, pour le déterminer, ce ministre fut obligé d'aller jusqu'à lui dire qu'il n'étoit pas en droit d'empêcher M. de Penthièvre de donner sa fille à M. le duc de Chartres.

Le consentement du roi obtenu, il ne restoit plus aucun obstacle. Cependant, il en survint un, auquel on ne devoit pas s'attendre et qui rompit tout. M. de Lamballe eut un mieux considérable dans son état; et les gens que M. le duc d'Orléans avoit apostés pour lui rendre compte exactement de sa situation, lui rapportèrent qu'on pouvoit le regarder comme sauvé. Il n'en fallut pas davantage à ce prince pour le faire changer. Il ne vouloit de mademoiselle de Penthièvre qu'au cas que M. de Lamballe mourût; et, prenant la modicité de la dot pour prétexte, il exigea qu'on n'en parlât plus. Cependant, embarrassé de son changement, il le laissa

attribuer par le public (qui ne lui accorde guère de penser par lui-même) à M. le comte de Pons Saint-Maurice, son premier gentilhomme de la chambre, qui, en effet, avoit toujours montré un grand éloignement pour ce mariage.

On peut aisément juger de l'indignation de M. de Penthièvre, auquel on faisoit éprouver le traitement qu'on emploie ordinairement avec les gens à argent, et qui d'ailleurs n'avoit pas à se louer des honnêtetés et des prévenances de M. le duc d'Orléans, pendant le cours de cette affaire. Mais rien n'égala la colère de M. de Choiseul, qui se voyoit également compromis vis-à-vis de M. de Penthièvre et vis-à-vis du roi. Il fit les reproches les plus amers à M. le duc d'Orléans, et lui promit que de sa vie il ne se mêleroit de ses affaires. Il fut trouver le roi, pour lui proposer de faire épouser mademoiselle de Penthièvre à M. le comte d'Artois (1).

(1) Ce ministre étoit mieux informé que M. le duc d'Orléans de la situation de M. de Lamballe, et savoit qu'il ne pouvoit pas revenir.

Il y avoit beaucoup de bonnes raisons à alléguer en faveur de ce mariage ; M. de Choiseul n'en omit aucune, mais inutilement. La vanité du roi l'emporta constamment sur tout ce qu'il put lui dire, et ce prince demeura ferme dans l'opinion que ce seroit mésallier un petit-fils de France, que de lui faire épouser, pour de l'argent, une fille de race bâtarde.

M. le prince de Condé étoit trop attentif à ses intérêts, pour ne pas profiter de la circonstance. Il renouvela, dans cet instant, ses sollicitations auprès de M. de Choiseul, afin de le déterminer à parler pour M. le duc de Bourbon. Ce ministre qui devoit de l'intérêt à M. de Penthièvre, ne pouvoit s'empêcher de trouver que sa fille ne seroit pas assez bien mariée à M. de Bourbon. Cependant, piqué contre M. le duc d'Orléans, il offrit à M. le prince de Condé ses services pour lui-même ; mais ce prince le remercia, en lui disant : *qu'il aimoit trop son fils, pour lui faire le tort de se remarier.*

Un fait assez singulier, c'est la passion

que mademoiselle de Penthièvre avoit conçue pour M. le duc de Chartres. Elle ne l'avoit jamais vu qu'une fois, chez madame de Modène, je crois, où M. le duc de Chartres lui avoit donné la main pour la mener à son carrosse. En rentrant dans son couvent, elle dit qu'elle n'en épouseroit jamais d'autre, et elle n'a cessé depuis ce temps de tenir le même langage, quoique dans ce temps-là, il y eût peu d'apparence à l'accomplissement de ses desirs. Instruite que les espérances d'un mariage tant souhaité étoient évanouies, et qu'on songeoit à lui faire épouser M. le comte d'Artois, elle déclara à M. de Penthièvre que jamais elle n'y donneroit son consentement, et que, s'il vouloit la forcer, elle iroit se jeter aux pieds du roi, pour le supplier de ne pas contraindre son inclination, et la rendre malheureuse le reste de ses jours ; que jamais elle n'auroit d'autre époux que M. le duc de Chartres; fermeté d'autant plus extraordinaire en elle, que jamais il n'y a eu un caractère plus doux et plus timide que le sien.

Le meilleur état de M. de Lamballe ne s'étant point soutenu, son mal empira de façon qu'en fort peu de temps il le conduisit au tombeau. M. le duc d'Orléans sentit vivement la faute qu'il avoit faite, d'avoir manqué une aussi grande affaire, qu'il avoit peu d'espoir de renouer, s'étant aliéné M. de Penthièvre et M. de Choiseul, et sachant que ce dernier avoit des vues pour M. le comte d'Artois. Cependant il chargea l'abbé de Breteuil d'essayer d'en parler à M. de Choiseul, et sur-tout à la duchesse de Grammont, sœur de ce ministre, qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit. M. le duc d'Orléans révoltoit souvent ses amis par la foiblesse de son caractère, et le peu de noblesse qu'il mettoit quelquefois dans sa conduite; mais il se les attachoit par la bonté extrême qui étoit le fond de son caractère, et par les services qu'il leur rendoit, autant que sa timidité pouvoit le lui permettre. D'un autre côté, M. de Choiseul étoit facile; et plus son premier mouvement étoit prompt, moins il avoit de durée. Ces dis-

positions facilitèrent à l'abbé de Breteuil les moyens de renouer un mariage qui avoit souffert tant de contradictions. M. de Penthièvre, quoique devant être grièvement blessé de la conduite qu'on avoit tenue envers lui, fit cependant réflexion que sa fille ne pouvant espérer d'épouser un petit-fils du roi, ne trouveroit jamais une alliance plus brillante ni plus avantageuse que celle de M. le duc de Chartres, à laquelle d'ailleurs une inclination bien déterminée la portoit : toutes ces raisons concoururent enfin à la conclusion de ce mariage, qui se célébra à Versailles, au mois de mai de l'année 1769.

Principe de la haine des Jésuites contre M. le duc de Choiseul (1).

M. le duc de Choiseul, d'abord connu sous le nom de comte de Stainville, et qui ne fut fait duc que par la suite, avoit étudié chez les Jésuites, qui voulurent l'engager dans leur société : il résista à l'espérance d'être recteur ou provincial, et vécut dans le monde sans aucune relation avec ces pères, et encore moins avec les jansénistes.

Lorsqu'en 1753 il fut nommé ambassadeur à Rome, ils cherchèrent à connoître ses dispositions à leur égard. Il surent un propos qu'il avoit tenu chez M. Roullier, alors ministre des Affaires étrangères. Le père Laugier venoit de prêcher devant le roi un sermon plein de traits hardis et violens contre les jansénistes, les parlemens et le ministère. On vouloit punir ce jésuite ; on craignoit le crédit de la société ; et comme on ne parla

(1) Ecrit en 1771.

d'autre chose pendant plusieurs jours. Le comte de Stainville, ennuyé de l'importance qu'on mettoit à cette affaire, dit qu'il falloit chasser le jésuite de Versailles, et ne plus parler de sermons et de jansénistes. C'étoit après souper qu'il tint ce propos, et quoiqu'il n'y eût chez M. Roullier que trois ou quatre personnes, il fut su des Jésuites, qui le firent passer à Rome, où il fut enregistré dans le livre de mort (1).

Un ambassadeur de France, à Rome, est obligé de voir beaucoup de religieux; la plupart viennent chez lui pour obtenir sa protection; les Jésuites y venoient pour lui offrir la leur. Le comte de Stainville, pendant son séjour à Rome, vit indifféremment des Jacobins, des Capucins, des Carmes, des Jésuites, fit des politesses à tous, plus à ces derniers qu'aux premiers, persuadé qu'il y avoit plus de gens de mérite

(1) Registre de proscription que tenoient les Jésuites, où étoit inscrit le nom de tous ceux qui leur étoient opposés, et à la perte desquels ils travailloient sans cesse.

chez eux que dans les autres ordres. Parmi ceux qui fréquentoient sa maison, étoient le père *le Gallic*, assistant-général; le père *Flachard*, procureur-général; le père *Boscovitz*, célèbre mathématicien; le père *Levirani*, et le père *Forestier*, ex-provincial de Paris. Quelques-uns d'entr'eux dinoient chez lui, deux ou trois fois par semaine, les autres y venoient très-souvent, après dîner.

Il faut convenir que leurs assiduités ne leur attiroient que des égards et des attentions; jamais l'ambassadrice ne voulut leur confier le soin de sa conscience, ni l'ambassadeur, les affaires du roi.

Un autre incident alarma peut-être la société, sur les dispositions secrètes de l'ambassadeur. Le bailli de Solar, ambassadeur de Malte à Rome, étoit devenu l'ami intime du comte de Stainville; il étoit fort lié avec le père *Paciaudi*, théatin, aujourd'hui bibliothécaire de l'infant, duc de Parme. Il le présenta au comte de Stainville, qui l'attira chez lui. Ce père *Paciaudi* est un homme d'esprit

et de beaucoup de savoir ; mais il n'aime pas les Jésuites, qui le haïssent, comme tout bon chrétien doit haïr les personnes convaincues ou soupçonnées de jansénisme. Dès qu'ils le virent introduit chez l'ambassadeur de France, leurs visites devinrent plus fréquentes ; on voulut savoir si le hasard seul les multiplioit. Le père *Paciaudi* fut prié à dîner pendant une semaine entière, et, tous les jours de cette semaine, il parut des Jésuites à l'hôtel de l'ambassadeur.

Le comte de Stainville ne s'étoit pas douté jusqu'alors qu'il pût jamais avoir le moindre intérêt à démêler avec la société. Il étoit plein d'estime pour plusieurs écrivains qu'elle a produits ; à l'égard du corps entier il n'avoit certainement ni amour ni haine. Je ne sais si c'est un grand bonheur d'aimer les Jésuites avec passion ; mais ce ne devroit pas être un crime de n'avoir pour eux que de l'indifférence. Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur fut, un jour, bien étonné d'apprendre qu'il étoit leur ennemi : ce fut le père

le Gallic qui l'éclaira sur des sentimens qu'il ignoroit lui-même. Ce jésuite, dont la vertu égaloit la piété, lui dit qu'ils savoient bien qu'il n'étoit pas de leurs amis, et lui en donna pour preuve ce qu'il avoit dit chez M. Roullier, au sujet du père *Laugier*. Le comte de Stainville fut surpris de cette confidence, et ne changea rien à l'accueil qu'il faisoit aux Jésuites.

Dans ces circonstances, il fut chargé d'une négociation assez délicate. L'assemblée du clergé de France, de 1755, venoit de consulter Benoît XIV, sur la conduite qu'on devoit tenir envers les appelans, lorsqu'il étoit question de leur administrer les sacremens de l'Église. De la réponse du pape, dépendoit la cessation des troubles du royaume, et des divisions qui s'étoient élevées entre les évêques et les parlemens. Le comte de Stainville, chargé par le roi de solliciter cette réponse, eut plusieurs conférences avec Benoît XIV, et il fut convenu que l'avis du pape seroit consigné dans une lettre

encyclique ou circulaire, adressée aux évêques. Mais, qu'auparavant, la question seroit agitée dans une congrégation de cinq ou six cardinaux. On choisit, pour cet effet, ceux du sacré Collége qui avoient le plus de savoir; mais il se trouva que trois de ces cardinaux étoient suspects à la société; c'étoient le cardinal *Spinelli*, l'un des hommes les plus respectables par ses vertus, ses mœurs et ses lumières; le cardinal *Passionei*, célèbre parmi tous les savans de l'Europe; *Tamburini*, l'un des plus grands théologiens d'Italie. Les autres commissaires étoient plus portés pour la société, et le cardinal *Landy*, entr'autres, lui étoit entièrement dévoué.

Le projet de la lettre encyclique, arrêté par ces cardinaux, fut envoyé en France, présenté au conseil, et discuté dans un comité, à la tête duquel étoient le cardinal de la Rochefoucauld et M. Gilbert de Voisins. On y fit quelques changemens qui furent presque tous approuvés par la congrégation établie à Rome; il

étoit

étoit extrêmement difficile de ménager dans une lettre, destinée à rapprocher deux partis divisés par des haines théologiques, le respect que l'on doit en même temps à la constitution *unigenitus*, aux libertés de l'église gallicane, à la sainteté des sacremens, à l'ordre public. Cependant les lumières, et la bonne foi de tous ceux qui eurent part à la lettre encyclique, aplanirent bientôt les difficultés; et depuis la publication de cette espèce de décret, on n'a plus entendu parler de refus de sacremens, ni des troubles qui en étoient les suites.

Les Jésuites n'avoient pu voir d'un œil tranquille une négociation qui, en prévenant les abus occasionnés par la constitution *unigenitus*, leur feroit perdre le fruit de quarante ans de travaux. Ils n'avoient aucun accès auprès de Benoît XIV qui ne les aimoit pas; ils n'en avoient aucun auprès des cardinaux qui pouvoient le plus influer dans la décision du pape. L'ambassadeur de France auroit pu du moins traîner cette négociation en longueur; mais c'étoit lui qui en étoit l'ame, et qui en pressoit la conclusion, en employant tout le crédit qu'il avoit auprès

du pape et du ministre de France. Il faisoit pis encore, il avoit dédaigné de consulter les Jésuites, dans une occasion qui leur étoit personnelle, puisqu'il s'agissoit de leur ôter de la main les sacremens et la bulle même. Quand ils virent qu'ils ne pouvoient mettre obstacle à ses succès, ils attendirent en repos le temps de la vengeance.

Lorsque le comte de Stainville fut nommé ambassadeur à Vienne, ils commencèrent à répandre dans Rome des doutes sur sa religion. Lorsqu'en 1758, il fut appelé au ministère, ils disoient tout haut, dans cette ville, que la religion étoit perdue en France; enfin, dans la seconde année de son ministère, ils firent présenter au roi un mémoire contre lui, par M. le Dauphin, et dans ce mémoire il étoit accusé d'avoir formé le projet de détruire les Jésuites.

Ils n'avoient pas plus épargné le cardinal *Spinelli* qui s'étoit trouvé à la tête de la conspiration, où fut approuvée la lettre encyclique : ils publièrent d'abord contre lui des écrits qui furent supprimés par le Saint-Office, et ils n'auroient cessé de le poursuivre, si sa mort, arrivée quelques années après, ne l'eût dérobé à leur ressentiment.

Fin du Tome Premier.

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans le Premier Volume.

Des Suisses, et du changement de leur constitution militaire en France, en 1764, page 1
Anecdote singulière de la Suisse, 52
Du Roi de Prusse, 54
Anecdote du Roi de Prusse, 59
Anecdote sur la Campagne de 1744, 61
Bataille d'Hastenbeck, et ce qui l'a précédée; Réflexions sur la conduite de M. de Maillebois; Caractère de quelques Généraux, 74
Bataille de Fillinghauzen; ce qui l'a précédée; Caractères de quelques Généraux, 94

Bataille de Clostercamp, donnée le 16 octobre 1760, page 126
Intrigue de M. le duc de Richelieu, avec mademoiselle de Charollois et mademoiselle de Valois, 159
Anecdote de Louis XIV avec M. de Nangis et M. le duc d'Orléans, 172
*Madame de G***, fille du maréchal de G***, manque, par sa faute, d'être Maîtresse du Roi; quelques Anecdotes sur son compte; Caractère du duc de Gesvres,* 176
Anecdote du président de Montesquieu et de milord Chesterfield, 187
Exil du duc de la Rochefoucauld, grand-maître de la Garde-robe, 191
*Manie de M. le duc d'Orléans, fils du Régent, appelé d'*Orléans de Sainte-Geneviève. 196
*De la maréchale de L***, petite-fille du maréchal de V***.* 202
Anecdotes du Roi de Portugal, père du Roi régnant aujourd'hui, 222
Aventure singulière, 225

Anecdote sur mon Père, page 228
Dépêche du baron de Besenval au maréchal d'Uxelles, datée de Varsovie le 26 février 1716, 229
De M. de Pezay, 234
Aventure plaisante, 242
Aventures de la Société, 252
Anecdote sur le canal de Languedoc, 299
Disgrâce de M. d'Argenson, ministre de la Guerre, en 1757; ce qui l'occasionna; conjectures sur le renvoi de M. de Machaut, disgrâcié le même jour, 303
De M. le duc de Choiseul, ministre d'État, 315
Portrait de M. le duc de Choiseul, 316
Anecdotes de l'ambassade de M. de Choiseul, à Rome, 325
Anecdotes singulières de la Paix conclue en 1762, 336
Don que les Provinces firent au Roi, de vaisseaux et d'argent, 343
Anecdote du Roi d'Espagne, 348
Mariage de M. le duc de Chartres

avec mademoiselle de Penthièvre, page 351

Principes de la haine des Jésuites contre M. de Choiseul, 365

Fin de la Table des Articles du Premier Volume.

00032443

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015